

UNIVERSITE ABDERHMANE MIRA DE BEJAIA

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET  
DES SCIENCES DE GESTION

DEPARTEMENT DES SCIENCES DE GESTION

# Memoire de fin de cycle

*Memoire de fin de cycle*

En vue de l'obtention du diplôme de master

En sciences de Gestion

Option : comptabilité, contrôle et audit

## Thème

*Travaux de fin d'exercice  
au sein de l'EPB*

**Réalisé par :**

- Belaidene Chahinez.
- Maouche Dyna

**Encadré par :**

M<sup>me</sup> Traki Dalila.

ANNEE 2020/2021

# Remerciements

*Nous remercions Dieu, le tout puissant de nous avoir accordé santé, force et courage afin d'accomplir ce modeste travail.*

*D'exprimer toute nos vives gratitudee à notre encadreur Mme. TRAKI pour l'effort fourni, les conseils prodigués, Sa persévérance dans le suivi.*

*Nous adressons pareillement nos remerciements à tout le personnel de L'EPB pour leurs aides, à leur tête notre promoteur Mr : MEHDI TOUFIK pour ses conseils et son aide pour amener en meilleur notre travail.*

*Un grand merci à toute notre section comptabilité, contrôle et audit et à toute personne qui a participé de près ou de loin pour l'achèvement, l'aboutissement de ce travail.*

## *Dédicaces*

Je dédie ce mémoire à :

· Mes parents :

*Ma mère, qui a œuvré pour ma réussite, de par son amour, son soutien, tous les sacrifices consentis et ses précieux conseils, pour toute son assistance et sa présence dans ma vie, reçois à travers ce travail aussi modeste soit-il, l'expression de mes sentiments et de mon éternelle gratitude.*

*Mon père, qui peut être fier et trouver ici le résultat de longues années de sacrifices et de privations pour m'aider à avancer dans la vie. Puisse Dieu faire en sorte que ce travail porte son fruit ; Merci pour les valeurs nobles, l'éducation et le soutien permanent venu de toi.*

*Mes frères et sœurs qui n'ont cessé d'être pour moi des exemples de persévérance, de courage et de générosité, sans oublié mes neveux Anis, Bilel, Samy, Mehdi, Aksel et ma nièce Alia*

**A mon professeur Mme Nacereddine qui m'a beaucoup aidée. Et tous les professeurs qui ont traversé ma carrière.**

**A tous mes proches et ma famille, ainsi qu'à tous mes amis.**

**A mon cher binôme Belaidene Chahinez**

**A tous ceux qui sont proches de mon cœur et dont je n'ai pas cité le nom.**

**M. Dyna**

## *Dédicaces*

Avec un cœur débordant de joie et de sensation,

J'ai un grand plaisir de dédier ce modeste travail

A la personne devant laquelle tous les mots de l'univers sont incapables d'exprimer mon amour et mon affection pour lui, à l'être qui m'est le plus cher, à mon cher papa je te remercie d'avoir payé de vingt-deux ans de sacrifices, je t'adore papa.

A ma chère maman, si tu savais combien je t'aime, je te remercie d'avoir fait de moi une femme, maman tes un exemple de vie, de sensation et de perception.

A mes chères sœurs Lynda, Amel, Lydia, Kenza, Melissa, *sans oublié mes neveux Youyou, Ilyas, Adem et ma chère nièce Jana.*

A tous mes oncles et mes tentes paternelle et maternelle en particulier toute la famille Belaidene.

A mon cher binôme Maouche Dyna.

**B. Chahinez**

Remerciements	
Dédicaces	
Liste des abréviations	
Introduction générale.....	01
<b>CHAPITRE I : GENERALITE SUR LA COMPTABILITE ET LES TRAVAUX D'INVENTAIRE .....</b>	<b>03</b>
Section 01 : Le cadre conceptuel de la comptabilité financière .....	03
Section 02 : Les inventaires : le cadre théorique.....	15
Section 03 : Les opérations courantes.....	21
<b>CHAPITRE II : LES TRAVAUX D'INVENTAIRES .....</b>	<b>32</b>
Section 01 : Amortissement, perte de valeur et réévaluation.....	32
Section 02 : Les provisions.....	44
Section 03 : les écritures de régularisations.....	55
Section 04 : Les écritures de clôtures.....	62
<b>CHPITRE III : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS.....</b>	<b>67</b>
Section 01 : Le Bilan .....	67
Section 02 : Le tableau de compte de résultat (TCR) .....	85
Section 03 : Le tableau des flux de trésorerie.....	89
Section 04 : L'état de variation des capitaux propres et annexes .....	100
<b>CHPITRE VI : Elaboration des travaux de fin d'exercice au sein De l'EPB.....</b>	<b>110</b>
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil EPB.....	110
Section 02 : Travaux de clôture et arrêt des comptes au sein de l'EPB.....	117
Section 03 : Les états financiers.....	127
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>135</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>137</b>
Liste des tableaux	
Liste des schémas	
Annexe	
Résumé	

## Liste des abréviations

**A/C** = Actif Courant

**BA** = Base Amortissable

**BAO** = Billet A Ordre

**BFR** = Besoin en Fonds de Roulement

**B et S** = Bien et service

**BPA** = Bénéfice net Par Action

**CNAN**= Compagnie Nationale Algérienne de Navigation

**Cpte** = Compte

**DA** = Dinars Algérien

**D.A.A.P.P.V** = Dotation Aux Amortissement, Provision et Perte de Valeur

**DFC** = Direction des Finances et Comptabilités

**EPB** = Entreprise Portuaire de Bejaia

**EPE** = Entreprise Publique Economique

**FRS** = Fournisseur

**HT** = Hors Taxe

**IAS** = International Accounting Standards (Normes comptables internationales)

**IBS** = Impôt sur le Bénéfice des Société

**IFRS** = International Financial Reporting Standards (Normes internationales d'information financière)

**Immob** = Immobilisation

**IRG** = Impôt sur le Revenu Global

**ISO** = International Organization for Standardization

**M.B** = Montant Brut

## *Liste des abréviations*

**Mdise** = Marchandise

**OHSAS**= Occupational Health and Safety Assessment Series

**ONP**= Office National des Ports

**Pro** = Provision

**PV** = Perte de Valeur

**PVC** = Plus-Value de Cession.

**Px** = Production

**Qte** = Quantité

**RRR** = Rabais, Remise, Ristourne

**SCF** = Système Comptable Financier

**SO.NA.MA**= Société Nationale de Manutention

**SPA** = Société Par Action

**TCR** = Tableau du Compte Résultat

**TFT** = Tableau des Flux de Trésorerie

**TTC** = Tout Taxe Comprise

**TVA** = Taxe sur la Valeur Ajoutée

**UM** = Unité de Mesure

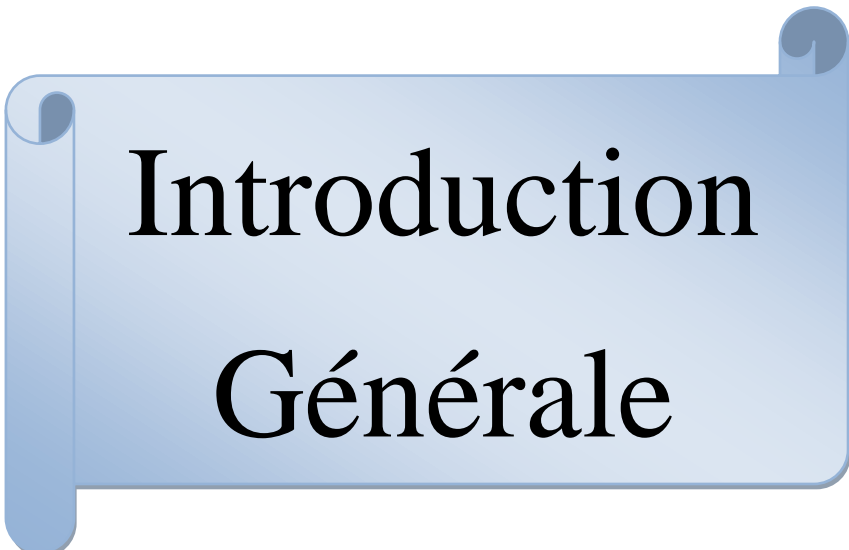
**U.O** = Unité d'œuvre

**VB** : Valeur Brute

**VNC** = Valeur Nette Comptable

**V0** = Valeur d'Origine

**VR** = Valeur Résiduel



**Introduction  
Générale**



La comptabilité est une technique au sens ou de ce que l'homme sait faire. Elle a une portée exclusivement descriptive sans relation de causalité et absence de sous bassement théorique. Elle est un langage qui permet de traduire la réalité de l'entreprise sans être une fin en soi.

Puisque la comptabilité a pour rôle la description de la réalité de l'entreprise, donc elle répond parfaitement au rôle que joue tout système d'information. Elle a le mérite de produire des informations synthétiques, détaillées, analytiques et intégrées d'une manière cohérente.

L'entreprise doit faire périodiquement le point sur son activité passé pour mieux préparer l'avenir et ce sont les travaux d'inventaire qui permettent de faire ce point.

L'inventaire est l'instrument qui permet de faire coïncider la réalité avec les comptes comptables. Il est une obligation légale.

Selon le Code de commerce algérien (article 10) « ... toute personne physique ou morale ayant la qualité de commerçant doit contrôler par inventaire, au moins une fois tous les douze mois, l'existence et la valeur des éléments actifs et passifs du patrimoine de l'entreprise.

Les travaux d'inventaires ont pour objet essentiel la détermination des états financiers. Ces travaux sont effectués dans un ordre bien établi :

- L'inventaire extra comptable ;
- Ecritures de régularisation ;
- Détermination du résultat ;
- Etablissement des états financiers.

Le débat relatif aux travaux de fin d'exercice comptable et techniques d'établissement des documents de synthèse, reste encore limité. Aussi, est-il opportun et légitime de développer sur le sujet un travail simple et clairement finalisé d'observation concrète. Le défi qui nous est posé dans ce présent travail est de savoir :

***Comment établir les travaux de fin d'exercice en vue d'élaborer les différents états financiers au sein d'une entreprise portuaire de Bejaia?***

Cette question nous conduit à évoquer d'autres interrogations :

- Comment procéder à l'inventaire ?
- Quelles sont les étapes et les méthodes à suivre pour les réaliser ?

- Comment présenter les états financiers ?

Afin de délimiter le champ de recherche de notre travail, et pour répondre à ces interrogations, nous avons essayé de proposer un certain nombre d'hypothèses que nous allons essayer de confirmer ou d'infirmer par la suite, à savoir :

- Les travaux de fin d'exercice consistent à procéder aux différentes opérations d'inventaire dites de clôture pour permettre l'arrêt de la comptabilité de l'exercice.
- Les écritures d'inventaires consistent à régulariser et ajuster les comptes afin de présenter une image fidèle de l'entreprise.
- Les états financiers sont des documents comptables sert à renseigner sur la performance de l'entreprise, renseigner sur la manière dont l'entreprise a obtenu et dépensé ses liquidité et effectuer des comparaisons dans le temps (les états financiers d'une même entreprise sont comparés chaque année).

Il est donc clair, que notre objectif est de mettre en évidence ces hypothèses et de répondre à notre problématique, nous avons effectué une recherche bibliographique et documentaire (différents ouvrages, thèse, mémoires, documents et internet).

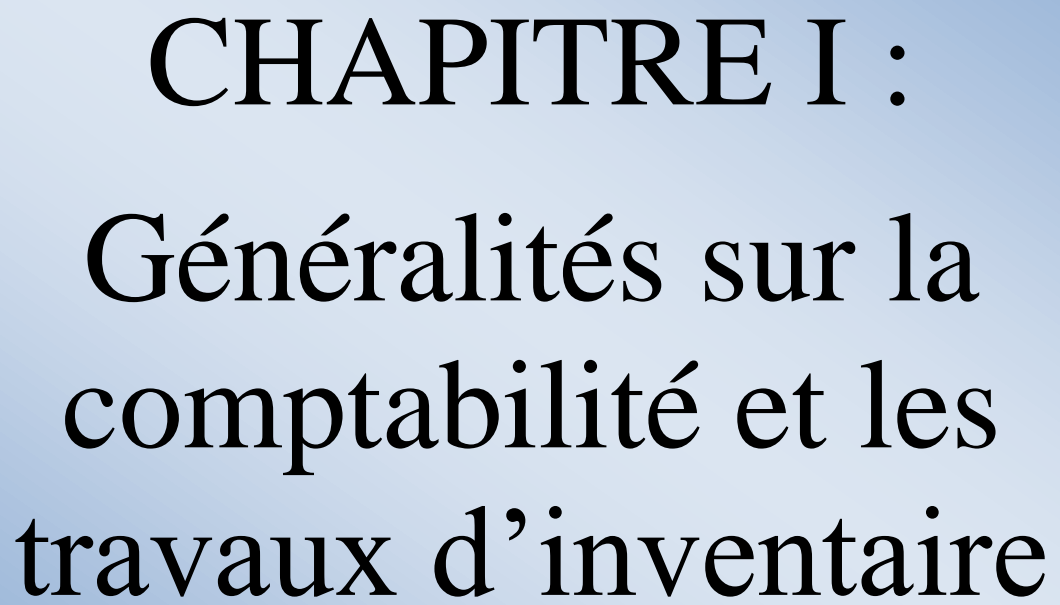
Pour mener à bien ce travail de recherche, nous avons organisé notre étude en quatre principaux chapitres :

Dans un premier chapitre nous nous sommes intéressés sur les généralités de la comptabilité et les travaux d'inventaire, avec des définitions, outils de bases et principes comptables.

Le deuxième chapitre portera lui sur le cœur du problème à traiter les travaux d'inventaires (travaux de clôture) qui sont une étape essentielle pour arriver à l'élaboration des états financiers.

Le troisième chapitre est consacré à l'établissement des états financiers.

Enfin le dernier chapitre sera consacré au cas pratique réalisé au sein de l'organisme d'accueil EPB, qui consiste à matérialiser nos connaissances théoriques à une étude de cas réel d'une entreprise.



CHAPITRE I :

Généralités sur la  
comptabilité et les  
travaux d'inventaire

La comptabilité financière a pour vocation d'inventorier l'ensemble des flux financiers générés par une entreprise, et cela par la réalisation des travaux de fin d'exercice, ou les travaux d'inventaire. D'après la loi du 07/11 du 25 Novembre 2005 : tout commerçant tient obligatoirement un livre journal, un grand livre, et un livre d'inventaire.

## **Section 01 : Le cadre conceptuel de la comptabilité financière :**

**1-1 définition :** La comptabilité peut être définie comme : « Une technique de mesure qui constate, enregistre et mémorise l'activité d'un agent économique, privé ou public, ou de la nation. Elle est destinée à servir d'instrument d'information à l'agent lui-même ou au public, en vue soit de répondre à l'obligation légale et fiscale, soit de l'analyse de la gestion et de la prévision. La comptabilité désigne aussi l'ensemble de livres, de documents comptables d'une entreprise ou d'un particulier »<sup>1</sup>.

La comptabilité constitue l'organe d'une vision pour l'entreprise. Elle doit permettre à tout moment de donner les renseignements exacts sur sa situation économique. Pour cela, elle est considérée comme une technique d'enregistrement de toutes les opérations financières effectuées par l'entreprise au cours de son activité. Ces enregistrements reposent sur la mise en œuvre des règles, des principes et des éléments de doctrine qui s'appuient sur le plan comptable, sur la loi et les réglementations comptables nationales et internationales.

### **1-2 : Rôle de la comptabilité financière :**

La comptabilité financière a pour le rôle :

- **D'information :** La comptabilité constitue un « tableau de bord », une source privilégiée d'informations (ex : résultat dégagé par l'exploitation sur une période donnée) et externes (ex : montant d'une créance client)
- **De prendre des décisions :** Grace aux multiples informations fournies, la comptabilité est un outil de gestion qui peut servir d'aide à la décision.
- **De Contrôler :** ex : Suivi des règlements des clients grâce aux comptes clients.
- **Complément à la fonction financière :**
  - La fonction financière consiste à rechercher des moyens de financement pour en doter l'entreprise.

---

<sup>1</sup>ALBERTINI. Jean-Marie, SILEM. Ahmed, 2006, « Lexique d'économie », édition Dalloz, Paris, 2006, p. 174.

- La fonction comptable permet de traiter ces moyens de financement d'enregistrement (suivi, contrôle) elle est donc le complément indispensable à la fonction financière.
- **Moyen de preuve** : Certains documents commerciaux (factures, chèques, etc.) et certains livres comptables peuvent servir de preuve (sous certaines conditions) en cas de litiges avec des tiers (clients, fournisseur... etc.)
- **Obligation légale** : Toute entreprise est obligée de tenir des livres comptables en particulier :
  - Le journal pour l'enregistrement chronologique des opérations effectuées.
  - Le grand livre pour le suivi des comptes.
  - De pratiquer au moins une fois par an des opérations d'inventaire.
  - Etablissement des documents de synthèse conduisant à la détermination du résultat.<sup>2</sup>

### **1-3 : Les principes comptables fondamentaux<sup>3</sup> :**

Pour pouvoir établir des états financiers corrects et justifiés, sans gonflements fictifs ni contractions injustifiées, les comptables doivent décrire en respectant scrupuleusement les procédures, les règles de conduites et les lois : ce sont les principes comptables.

Aussi les informations véhiculées par ces états ne doivent pas avoir un caractère très confidentiel, la transparence et la mise en disponibilité de ces informations à la disposition des opérateurs concernés sont nécessaires.

- **Fiabilité** : les états financiers établis par l'entreprise doivent être sincères et reflétant l'image fidèle de la santé financière. Le respect des règles et des principes par l'entreprise traduit la volonté de présenter des états financiers, dans le cas où l'application d'une règle comptable se révèle impropre à donner une image fidèle, il doit y être dérogé mais il est cependant nécessaire de mentionner dans les annexes des états financiers les motifs de cette dérogation.

- **Neutralité** : l'information comptable doit être neutre, elle ne doit pas faire l'objet de parti-pris ou aboutir à des données tendancieuses et des résultats prédéterminés (en toute objectivité).

---

<sup>2</sup>Henri Davasse, Michel parruite, Ahmed sadou, « manuel de comptabilité » édition Foucher, vanves, 2008, page 9.

<sup>3</sup> Robert OBERT, Marie-Pierre MAIRESSE, année 2011, « comptabilité approfondie », 3<sup>ème</sup> édition, page 25.

## CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA COMPTABILITE ET LES TRAVAUX D'INVENTAIRE

- **Prudence** : chaque fois que la saisie d'une donnée comptable n'est pas évidente, le comptable choisira la solution donnant l'évaluation la plus fiable de la valeur, ni majorer ni minorer les événements.

- **Exhaustivité** : l'information doit être détaillée et correcte.

- **Permanence des méthodes** : la cohérence et la compatibilité des informations comptables au cours des périodes successives impliquent une permanence dans l'application des règles et procédures relatives à l'évaluation des éléments et à la présentation des informations.

- **L'unité monétaire** : la nécessité d'une unité de mesure unique pour enregistrer les transactions d'une entreprise a été à l'origine du choix de la monnaie (dinar Algérien) comme unité de mesure de l'information véhiculée par les états financiers

- **L'importance relative** : les états financiers mettent en évidence toute information significative c'est-à-dire toute information pouvant avoir une influence sur le jugement que les utilisateurs de l'information peuvent porter sur l'entité.

Les normes comptables ne sont pas censées s'appliquer aux éléments sans importance significative.

- **Partie double** : c'est un principe fondamental qui régit l'enregistrement des opérations comptables, si un compte est débité l'autre est automatiquement crédité.

- **Indépendance des exercices** : le résultat de chaque exercice est indépendant de celui qui le précède et de celui qui le suit ; pour sa détermination, il convient donc de lui imputer les événements et opérations qui lui sont propres, et ceux-là seulement, dans l'hypothèse ou un événement, ayant un lien de causalité direct et prépondérant avec une situation existante à la date d'arrêt des comptes d'un exercice est commune entre cette date et celle de l'établissement des comptes du dit exercice il convient de rattacher cet événement à l'exercice

- **Prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique** : les opérations sont enregistrées en compatibilité et présentées dans les états financiers conformément à leurs natures et à leurs réalité financière et économique sans s'en tenir uniquement à leurs apparences juridiques. Le SCF donne plus d'importance à l'économie (exploitation des biens) qu'au droit (propriétés des biens).

- **L'intangibilité du bilan d'ouverture** : le bilan d'ouverture d'un exercice correspond au bilan de clôture de l'exercice précédent.

## CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA COMPTABILITE ET LES TRAVAUX D'INVENTAIRE

- **Périodicité** : un exercice comptable à une durée de douze mois couvrant l'année civile, une entité est autorisée à avoir un exercice se clôturant à une autre date que le 31 /12 dans la mesure où son activité est liée à un cycle d'exploitation incompatible avec l'année civile.

- **La non-compensation** : en générale toute compensation au niveau de la présentation des postes d'actifs et de passifs ou entre postes de charge et produit est interdite.

- **Méthode d'évaluation** : les éléments d'actif et de passif de produit et de charge sont enregistrées en comptabilité générale aux coûts historiques, certain actifs et passifs particuliers sont valorisées à leurs justes valeurs.

### **1-4 : Organisation comptable :**

L'organisation comptable mise en place dans l'entreprise doit satisfaire les exigences de régularité et de sécurité pour assurer l'authenticité des écritures de façon à ce que la comptabilité puisse servir à la fois d'instrument de mesure des droits et obligations des tiers et de gestion. Elle doit s'assurer :

- Un enregistrement exhaustif, au jour le jour, et sans retard des informations de base.
- Le traitement en temps opportun des données enregistrées.
- La mise à la disposition des utilisateurs des documents requis dans des délais légaux fixés pour leur délivrance.

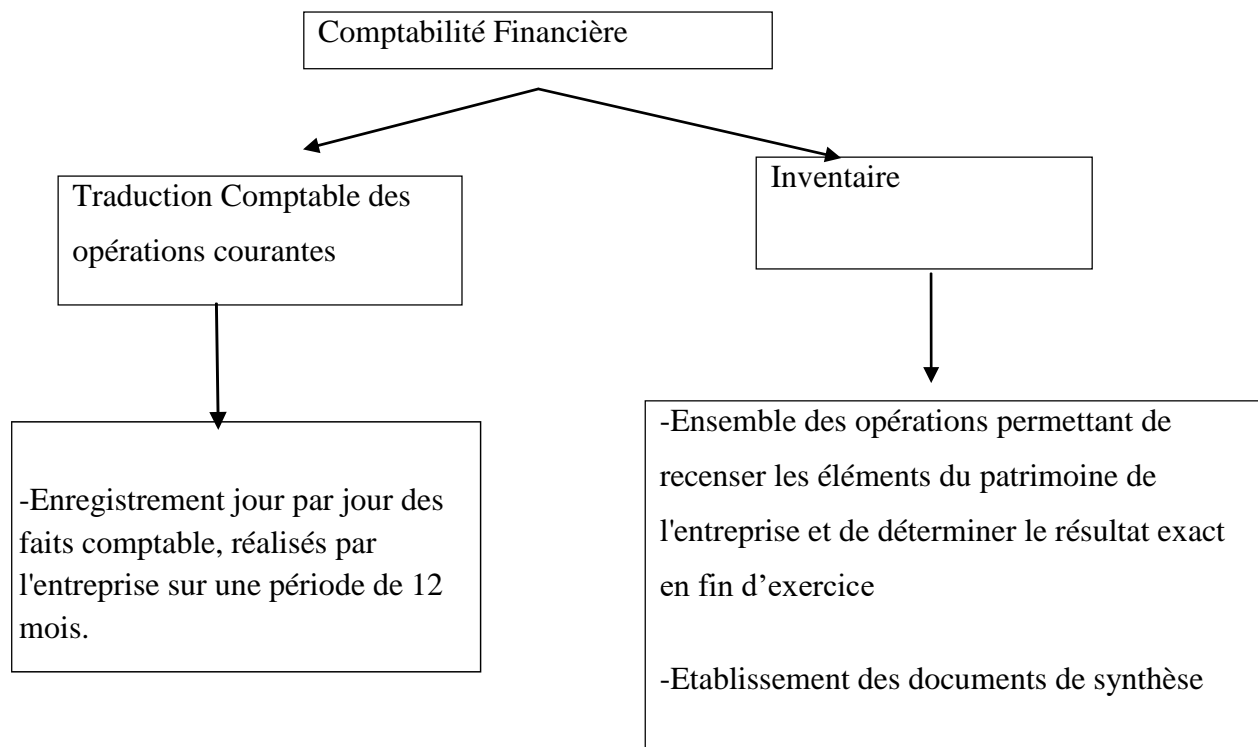
L'organisation comptable garantie toutes les possibilités d'un contrôle éventuel en permettant la reconstitution ou la restitution du chemin de révision et en donnant droit d'accès à la documentation relative aux analyses, à la programmation et aux procédures des traitements en vue notamment de procéder aux textes nécessaires à l'exécution d'un tel contrôle. L'identification des documents informatiques est obtenue par :

- Une numérotation des pages et des écritures et par une dotation des documents générés par le système et offrant toute garantie en matière de preuve.
- Par l'utilisation de logiciel de comptabilité interdisant la modification ou l'annulation des opérations validées.

Toute comptabilité suppose la tenue de l'entreprise de livres et journaux officiels, et doit en même temps produire périodiquement (1 mois généralement) des documents de synthèse telle que :

- Un bilan d'ouverture.
- Le journal (auxiliaire, centralisation).
- Le grand livre.
- La balance générale des comptes.

**Schéma N°01 : Types des travaux comptables.**



**Source: réalisé par nos propres soins à partir des lectures**



### **1-5 : Les utilisateurs des états financiers**

Le cadre conceptuel de la comptabilité financière Algérienne, distingue entre les utilisateurs internes et les utilisateurs externes.

#### **1-5-1 : Utilisateurs internes :**

- Les dirigeants : souhaitent avoir des informations sur l'équilibre financier et la rentabilité de leurs sociétés.

#### **1-5-2 : Utilisateurs externes :**

- Les investisseurs : sont intéressés par le risque de l'investissement et la rentabilité qu'il va générer. Les informations contenues dans les états financiers doivent amener l'investisseur actionnaire à déterminer si l'entreprise a la capacité de payer les dividendes.
- Les prêteurs : en particulier les banquiers, souhaitent déterminer si leurs échéances de prêts pourront continuer à être payées.
- Les fournisseurs et les autres crédateurs : souhaitent obtenir une information qui les aide à déterminer si leurs créances ou futures créances pourront être honorés.
- Les clients : sont intéressés par des informations sur la pérennité de l'entreprise à long terme, par exemple s'ils ont des contrats de garantie ou de service après-vente.
- L'état et les organismes publics : sont à la recherche d'information sur l'activité des entreprises et la répartition de leurs ressources, ces informations devant permettre de mener des politiques fiscales, mais également de réglementer ces activités.<sup>4</sup>

### **1-6 : les outils de base de la comptabilité<sup>5</sup>**

#### **1-6-1. Le journal :**

L'importance de la vérification et du contrôle de la comptabilité nécessite la constatation au préalable de toutes les opérations dans un document appelé « Journal » avant tout transfert vers les fiches de comptes intéressés

- A. Définition :** Le livre Journal général enregistre les mouvements affectant les actifs passifs, charges et produits de l'entité, on a aussi les « journaux auxiliaires » qui consiste à répartir les écritures comptables selon leurs importances ils permettent à

---

<sup>4</sup> Lire les états financiers en IFRS, édition d'organisation 2004, Grégory heem, page 26-27-28.

<sup>5</sup>N. MERZOUKK, A. BECHIR, 2010, *initiation à la comptabilité selon le SCP*, copyright Eurl pages bleus internationales, maison d'édition pour l'enseignement et la formation, page 45

plusieurs employés d'intervenir en même temps pour passer les opérations dans les journaux intéressés, et de centraliser les écritures en fin de période dans le journal général.

**B. Types de journaux :**

➤ **Journal général :** Il doit nous renseigner sur les éléments suivants :

- Date de l'opération
- Libellé de l'opération (numéro de la pièce comptable utilisé tel que : la facture, le chèque ... etc.)
- Numéros et noms des comptes utilisés pour l'opération
- Montant débit et crédit pour chaque opération

Les opérations sont enregistrées en respectant le principe de la partie double.

**a. Ecriture dans le journal général :**

Pour chaque article : les sommes portées au débit sont égales aux sommes portées au crédit (débit=crédit)

- Après chaque article, on arrête l'opération par un « tirait »
- Totaux et rapports : à la fin de chaque page du journal on totalise le débit et le crédit (total débit=total crédit)
- Report, c'est reporter le total débit de dernière page à la page suivante et de même pour le crédit total, lorsqu'on totalise la page suivante et de même pour le crédit total, lorsqu'on totalise la page n°2 on totalise même les montants reportés et ainsi de suite.

**b. Correction des erreurs dans le journal général :**

On utilise l'une des méthodes suivantes :

- Contre passation : la correction dans le journal par la méthode contre passation est de passer l'écriture inverse à l'écriture erronée déjà comptabilisée.
- Complément à zéro : dans cette méthode on reprend l'écriture telle qu'elle était comptabilisée, sauf pour le montant on porte un montant avec un surmonté d'un signe « - » qui complète le montant déjà enregistré pour avoir le total zéro (0)

Pour calculer le complément à zéro d'un nombre, il faut ôter tous les chiffres de 9 en

## CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA COMPTABILITE ET LES TRAVAUX D'INVENTAIRE

commençant par la gauche , sauf pour le dernier chiffre significatif de droite il faut l'ôter de 10 et faire précéder le nombre trouvé du chiffre 1 surmonté du signe « - ».

### c. Les règles juridiques :

Le journal général doit être :

- Côté et paraphé
- Tenu sans laisser de blancs
- Tenu sans surcharge ni gommage
- Signé à la dernière page et gardé pendant la durée réglementaire (10 ans)

Le journal est un document important il est la base de départ du travail technique comptable.

### Tableau N°1 : La forme du journal général

		Date de l'opération		
Numéro du compte débité.	Numéro du compte crédité	Nom du compte débité	Montant débit	Montant crédit
.....	.....	« Libellé de l'opération »	.....	.....
		« »		
		Total	$\Sigma D$	$\Sigma C$

Source : N. MERZOUKK, A. BECHIR, 2010, *initiation à la comptabilité selon le SCF*, copyright Eurl pages bleus internationales, maison d'édition pour l'enseignement et la formation, page 45

## CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA COMPTABILITE ET LES TRAVAUX D'INVENTAIRE

### ➤ Journal auxiliaire :

#### a- Forme du journal auxiliaire :

Les journaux auxiliaires prennent des formes qui mentionnent essentiellement

- Date.
- Libellés.
- Partie débit, réservée aux comptes débit.
- Partie crédit, réservée aux comptes crédit.

On a plusieurs formes de tableaux auxiliaires (banque ; achat ; vente ; diverses ...etc.)

#### Tableau N°2 : la forme du journal auxiliaire

Date	Libellés	Compte à débiter		Comptes à créditer				
		...	...	...	...	...	...	.....
	Totaux							

Source : N. MERZOUKK, A. BECHIR, 2010, *initiation à la comptabilité selon le SCF*, copyright Eurl pages bleus internationales, maison d'édition pour l'enseignement et la formation, page 45

#### b- Centralisation :

A la fin de chaque période on arrête les journaux auxiliaires et on centralise les écritures dans le journal général.

#### 1-6-2 : Grand livre :

**A. Définition :** Le grand livre est constitué de l'ensemble des comptes qu'utilise l'entreprise pour la tenue de sa comptabilité.

Le grand-livre établit la liste des comptes dans l'ordre de leurs numéros en donnant pour chacun d'eux les informations suivantes :

- Numéro du compte.
- Nom du compte.

## CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA COMPTABILITE ET LES TRAVAUX D'INVENTAIRE

Et dans l'ordre chronologique des opérations effectuées, on a les informations suivantes,

- date
- libellé de l'écriture
- n° de pièce comptable
- journal de passation
- montant (en débit ou en crédit)<sup>6</sup>

**Tableau N°03 : Le grand livre**

Compte N°		Nom			
Date	Libellé	Pièce	Journal N°	Débit	Crédit
-----	-----	-----	-----	-----	-----

Source : [lacompta.org/cours/cours-de-comptabilite-generale/organisation-comptable-grand-livre-et-balance.php](http://lacompta.org/cours/cours-de-comptabilite-generale/organisation-comptable-grand-livre-et-balance.php)

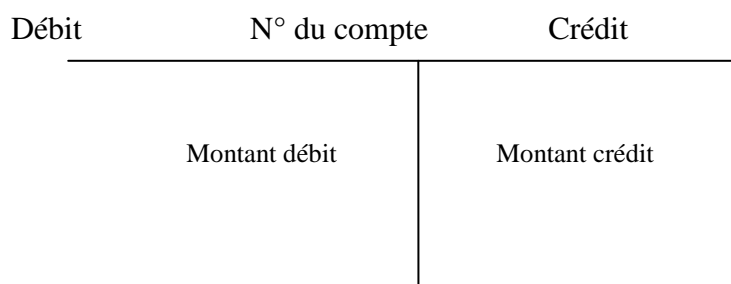
Si l'on tient un plan comptable auxiliaire des clients et des fournisseurs, on peut avoir 3 types de grand-livre :

- le grand livre des clients
- le grand livre des fournisseurs
- le grand livre général

**B. Report du journal au grand livre :** C'est reporter les opérations du journal aux comptes intéressés, en commençant pour chaque article d'une date donnée par le compte débiteur (compte par compte) puis le compte crédité (compte par compte) On porte le montant dans le compte selon la position du compte dans le journal le débit du journal dans le débit du compte et le crédit du journal dans le crédit du compte.

<sup>6</sup> N. MERZOUK et A. BECHIR *initiation à la comptabilité selon le SCF* édition pages bleus, 2010, page.64.

**Schéma N°02 : Tracé schématique du grand livre**



Source : établis par nos propres soins à partir des lectures.

**C. Arrêt des comptes et calcul des soldes :**

A la fin de chaque période (mois, trimestre, semestre ou année) on totalise pour chaque compte le débit et le crédit et on détermine la différence qui est le solde.

- Si le total au débit est supérieur au total au crédit, le solde est débiteur et on porte la différence au crédit.
- Si le total crédit est supérieur au total du débit, le solde est créditeur on porte la différence au débit.
- Si le compte est soldé : total débit= total crédit

**1-6-3 : La balance :**

**A. Définition :** La balance est un tableau qui regroupe tous les comptes du grand livre, elle est établie mensuellement dans la généralité des entreprises et elle a comme rôle de contrôle et d'appréciation du patrimoine et l'activité de l'entreprise.

La balance se présente comme suit :

**Tableau N°04 : La balance**

Compte		Sommes		Soldes	
N° du compte	Libellé compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit
<b>Total général</b>					

Source : Robert. M, 2007, « comptabilité financière opération d'inventaire », DUNOD, 7<sup>ème</sup> édition, Paris.

**B. Les différents types de balance :**

➤ **La balance avant inventaire :**

La balance avant inventaire est une pièce comptable qui enregistre le résultat de l'exercice à la clôture des comptes. Il propose une vue synthétique des comptes de situation et de gestion avant les travaux d'inventaire. La constatation de la dépréciation de certains éléments d'actif, la mise à jour des stocks de la régularisation des comptes de gestion ont permis d'ajuster la comptabilité à la situation réelle de l'entreprise et d'en proposer une image fidèle. Au début de l'exercice suivant, les soldes des comptes de bilan sont reportés lors de la réouverture du journal et du grand livre.

➤ **La balance après inventaire**

Une balance est établie par reproduction de la balance avant inventaire corrigée de l'ensemble des écritures d'inventaire. Elle présente l'état des comptes en fin d'exercice. Il sert à contrôler l'existence des avoirs et des éléments de passifs de la propriété de l'entreprise.

➤ **Balance de clôture :**

Cette balance ne regroupe plus que les comptes de bilan, résultat net compris, puisque les comptes de gestion ont été soldés.

Les comptes de bilan sont soldés à leur tour pour clore définitivement l'exercice tandis que le journal et le grand livre sont fermés après la dernière écriture.

**1-6-4 Le livre d'inventaire :**

Le livre d'inventaire reprend les états financiers de l'entreprise conformément aux dispositions légales (bilan, compte de résultat, état de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie, annexe).

Les livres comptables ou les documents qui en tiennent lieu, ainsi que les pièces justificatives sont conservées pendant 10ans.

## **Section 02 : Les inventaires : le cadre théorique**

D'après la loi 07.11 du 25 Novembre 2007/ art.20 : « Tout commerçant tient obligatoirement un livre journal, un grand livre et un livre d'inventaire ».

### **2-1 : Définition de l'inventaire :**

L'inventaire est un relevé de tous les comptes d'actifs et de passif au regard desquels sont mentionnées la quantité et la valeur de chacun d'eux à la date d'inventaire.

### **2-2 : Objectif de l'inventaire :**

L'inventaire fournit des informations importantes concernant la situation et la gestion de l'entreprise, la fiabilité de ces informations et assurée par la recherche de l'image fidèle qui accompagne toute démarche comptable.

- L'inventaire source d'information :  
Les travaux d'inventaire conduisent à la connaissance : du patrimoine à une date donnée, c'est celle de la clôture de l'exercice.
- Des résultats générés par l'activité de l'entreprise pendant une période donnée, c'est-à-dire au cours de l'exercice écoulé
- L'image fidèle page de fiabilité des informations : cette image fidèle est assurée par le respect de certains principes comptables

**2-3 : Définition des travaux extra comptable :** « Tous les éléments patrimoniaux de l'entreprise doivent être recensés et estimés à leurs valeurs à la date de la clôture de l'exercice cette estimation doit obéir à certaines règles qui seront appliquées à tous les éléments de l'actif et du passif de l'entreprise. »

**2-3-1 : Utilité de l'inventaire physique :** Au-delà de l'aspect réglementaire, l'inventaire physique permet de conformer les informations contenues dans le fichier comptable.

Il servira à détecter les erreurs qui auraient pu se produire dans l'enregistrement comptable ou de révéler les disparitions éventuelles (pertes, vols, destruction,) non encore constatées en comptabilité.

De même à l'occasion du recensement physique, il peut être examiné à l'état réel des biens dont l'appréciation peut nécessiter des traitements sur le plan comptable (élément hors d'usage, ou détérioré).

En fin, l'inventaire physique peut mettre en évidence des biens non utilisées qui pourraient être soit vendus soit abandonnées l'opération de recensement physique est donc



complémentaire d'une série de disposition tendant à conforter la valeur probante de la comptabilité.

Cette valeur probante résulte de la concordance entre le patrimoine inscrit au bilan et les existants réels. Cette concordance doit être réalisée en quantité et en valeur<sup>7</sup>.

### **2-3-2 : Date d'inventaire :**

Les entreprises sont libres de fixer la date de clôture de leur exercice comptable.

Le plus souvent la date de retenues est le 31/12 mais les entreprises à activité saisonnière retiennent fréquemment la date de fin de saison.

### **2-3-3 : Déroulement de l'inventaire physique :**

L'objectif est d'établir un état détaillé de tous les éléments du patrimoine de l'entreprise il s'agit d'abord de compter les quantités, puis les valoriser. Si le comptage des immobilisations et des valeurs (titres) est relativement aisé il n'en est pas de même des stocks.

#### **A. L'inventaire physique des immobilisations :**

Pour les terrains et les constructions l'entreprise se limite à vérifier la possession des titres de propriété correspondants. Quant aux autres immobilisations corporelles (installation technique, matériel et outillage, matériel de transport, mobilier et aménagement divers...) l'entreprise doit procéder au comptage et appréciation de ces éléments. Il en est de même pour les immobilisations incorporelles

L'inventaire matériel des titres en portefeuille (titre de participation, titres immobilisés et valeur de placements) l'entreprise doit faire des rendements des titres et obligation à des récépissés de mise en dépôt de ces titres

**B. L'inventaire physique des stocks :** Constitue la partie la plus longue de l'inventaire physique, il exige la préparation de travaux d'inventaire à l'avance, il nécessite l'établissement de la liste complète des articles à inventorier par nature.

- L'entreprise doit : recenser tous les existants en stocks dont elle est propriétaire à la date de l'inventaire.
- Les stocks doivent inclure : des marchandises, matière première et fournitures, produit en magasin y compris ceux dont l'entreprise n'as pas encore reçu les factures des fournisseurs.

Les marchandises et produits qui sont vendus mais qui ne sont pas encore livrés aux clients et ceux achetés et qui ne sont pas encore reçues.

---

<sup>7</sup>Tazdait Ali, 2009, Maitrise du système comptable financier, 1ere édition page.372.

- S'assurer que tous les stocks sont correctement évalués et enregistré.
- S'assurer de la correspondance des montants entre les stocks dans bilan et celui des stocks à l'inventaire
- Tous les renseignements concernant les stocks devant figurer dans l'état annexe y sont correctement mentionnés.

**C. L'inventaire physique des créances et dettes :** L'inventaire physique des créances et dettes en fin d'exercice s'effectue à l'aide d'une mission de commissaire aux comptes ou d'autre externes qui auront pour rôles de s'assurer que :

- Toutes les dettes et créances de l'entreprise sont correctement évaluées et classifiées.
- Toutes les dettes et créance sont prises en compte dans les états financiers.
- Toutes les dépréciations justifiées à la clôture de l'exercice sont constatées.
- Toutes les opérations constatées dans les comptes de tiers existent et peuvent être vérifiées et justifiées par des pièces authentiques.
- Toutes les opérations traitées avec les tiers ont été établies, déposées, réglées, et enregistrées à temps.
- Toutes les informations concernant les comptes de tiers et devant figurer dans l'état annexe y sont correctement mentionnées.
- Toutes les déclaration fiscales et sociales ont été établies, déposées, réglées, et enregistrées à temps
- L'entreprise à établie l'état des créances totalement irrécouvrable.
- L'entreprise à établie l'état des créances partiellement irrécouvrable aux créances douteuses dans ce cas l'entreprise doit estimer la perte probable et le recouvrement possible.

**D. Inventaire matériel de disponibilité :** l'entreprise doit vérifier :

La concordance du solde du compte banque (512) et les chèques tenus par l'entreprise avec le relevé bancaire<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Expert-comptable et commissaire aux comptes, 2003, *Comptabilité financière*, édition 9, Durad, Paris, 2003, ISBN 210 006 360, page189.

**2-4 : Les normes d'évaluation d'inventaire :**

Tout élément doit être évalué à l'inventaire à une valeur répondant à des normes précises :

**2-4-1 : Les différentes valeurs d'un bien :**

- **Valeur nette comptable** : la valeur nette comptable est égale à sa valeur brute diminuée les amortissements cumulés et des dépréciations.

La valeur brute ou valeur d'origine ou valeur d'entrée est suivant le cas :

- **Le coût d'acquisition** : pour les biens achetés : prix d'achat hors taxes + frais directement attribuables (frais de transport, d'installation, de montage, de mise en service...)

- **Le coût de production** : Pour les produits fabriqués= coût d'acquisition des matières premières+ frais directs de fabrication (main-d'œuvre, consommations diverse...etc.) ces valeurs constituent des coûts historiques, Cependant, il est procédé pour certain éléments à une révision de cette évaluation sur la base de :

• **La juste valeur (ou coût actuel)** : Montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint entre parties bien informées consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

• **La valeur de réalisation** : Montant de trésorerie qui pourrait être obtenu actuellement en vendant l'actif lors d'une sortie volontaire, elle correspond à la valeur de cession.

• **La valeur actualisée (ou valeur d'utilité)** : Estimation actuelle de la valeur actualisée des flux futurs de trésoreries dans le cours normal de l'activité.<sup>9</sup>

**2-4-2 : Application des règles générales :**

• **Elément d'actif** : Les immobilisations sont évaluées à la fin d'exercice à la valeur nette comptable après déduction des amortissements et des pertes de valeurs.

---

<sup>9</sup>H.Davasse, M.Parruitt, A.SADOU, *Manuel de comptabilité*, Op.cit., page. 156

**Tableau N°05 : L'évaluation d'inventaire des titres.**

Eléments Titres	Compte 26 Titre de participation	Compte 27 Autres titres immobilisés Compte 50 Valeur mobilière de placement
Valeur d'entrée	La juste valeur y compris les frais de courtage et les taxes non récupérable et les frais de banque.	
Valeur actuelle	Évalué en coût amorti, les participations sont soumises à la clôture de chaque exercice à un test de dépréciation afin de constater une éventuelle perte de valeur.	-Les titres cotés en bourse sont évalués au cours moyen du dernier mois. -Les titres non cotés en bourse sont évalués à leur valeur probable de négociation.

**Source :** A. Devasse, M. Parruite, A. Sadou ; op cite, Page 157.

- **Stocks et production en-cours :**
  - Valeur d'entrée :** Coût d'acquisition pour les biens achetées : matière première, autre approvisionnement, marchandises.  
Coût de production pour les biens produits : produit finis, produit intermédiaire, en-cours....
  - Valeur d'inventaire :** Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation (prix de vente estimé après déduction des coûts d'achèvement et de commercialisation.
  - Perte de valeur :** les pertes de valeur sur stocks sont déterminées article par article et catégorie par catégorie pour les biens fongibles. Elles sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat lorsque le coût d'un stock est supérieur à la valeur nette de réalisation de ce stock
- **Créance sur les clients :** A l'inventaire les valeurs portées en compte doivent correspondre aux valeurs actuelles de ces créances ce qui conduit à distinguer trois

catégories de clients : Les clients dont la situation n'exige aucun enregistrement comptable particulier ; ce sont les clients solvables. Les clients dont la situation exige une régularisation comptable soit les clients douteux ou litigieux pour lesquels l'entreprise doit prévoir une perte probable d'une partie de la créance ce qui entraîne la création d'une provision. Les clients insolvable pour lesquels l'entreprise doit considérer que le montant de la créance est définitivement irrécouvrable.

- **Disponibilité** : Banques et établissement de crédit le montant inscrit en compte doit correspondre aux fonds réellement disponibles à la date de l'inventaire, d'où la nécessité d'établir un état de rapprochement et d'enregistrement les écritures qui en découlent.
- **Caisse** : le montant inscrit en compte correspond au montant des espèces en caisse.

#### **2-5 : L'inventaire comptable :**

L'inventaire comptable consiste à contrôler l'exactitude des enregistrements comptables effectués sur la base de la balance avant inventaire et des renseignements fournis par l'inventaire extracomptable. Il consiste à une régularisation de différentes situations anormales à fin d'avoir des comptes patrimoniaux sincères avant de dresser la balance définitive, il est nécessaire d'effectuer un certain nombre de travaux qui consistent à la régularisation de tous les comptes du bilan et de gestion.<sup>10</sup>

#### **2-6 : Les écritures d'inventaires**

Ce sont des opérations réalisées en fin d'exercice comptable, ont pour objectif l'élaboration des cinq documents de synthèse et qui sont des éléments essentiels pour l'information des tiers. L'inventaire consiste aussi à recenser et à évaluer tous les éléments de l'actif de l'entreprise, tous ses comptes sont contrôlés. Les écritures d'inventaires consistent à régulariser et ajuster les comptes afin de présenter une image fidèle de l'entreprise, qui seront détaillé dans le chapitre suivant.

---

<sup>10</sup>H.Davasse, M.Parruitt, A.SADOU, 2011, *Manuel de comptabilité*, Edition Foucher, Vanne, 2008/ Berti edition, Alger 2011, page 156

### **Section03 : Les opérations courantes**

Dans chaque période d'exercice l'entreprise doit enregistrer des écritures quotidiennes, écritures mensuelles et des écritures d'inventaires. Au cours de la période comptable l'entreprise enregistre un ensemble d'écritures quotidiennes et mensuelles. Ces écritures traduisent un flux économique (réelle ou financier) de l'entreprise qu'ils convient d'enregistrer. Elle se caractérise par :

- L'information sur la destination du flux à comptabiliser, soit l'emploi.
- L'information sur la l'origine du flux à comptabiliser, soit la ressource.
- Le montant du flux à comptabiliser.
- La pièce justificative du flux à comptabiliser.

#### **3-1 les écritures quotidiennes :**

##### **3-1-1 L'achat :**

C'est l'ensemble des opérations successives qui permettent à l'entreprise de disposer des biens et des services nécessaires à son activité qu'elle doit se procurer à l'extérieur.

Les achats sont de 3types :

-Acquisition d'immobilisation.

-achat d'un stock.

-achat d'un service.

Les écritures nécessaires à leurs enregistrements sont :

- Les écritures de facturation.
- Les écritures de stockage quand il s'agit des stocks.
- Les écritures de Règlement.

## CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA COMPTABILITE ET LES TRAVAUX D'INVENTAIRE

### A. La facturation :

2		<b>Immobilisations</b>	X	
38		<b>Achats stocks</b>	X	
61		<b>Services extérieurs</b>	X	
62		<b>Autres services extérieurs</b>	X	
44562		<b>TVA D sur immobilisations</b>	Y	
44566		<b>TVA D sur biens et services</b>	Y	
	401	<b>Fournisseurs des biens et services</b>		Z
	404	<b>Fournisseurs d'immobilisations</b>		Z
		<b>« Facture N°... »</b>		

### B. Le stockage :

30		<b>Stocks de marchandises</b>	X	
31		<b>Matières premières et fournitures</b>	X	
32		<b>Autres approvisionnements</b>		
	380	<b>Marchandises stockées</b>		X
	381	<b>Matières premières et fournitures stockée</b>		X
	382	<b>Autres approvisionnements stockés</b>		
		<b>« Bon d'entrée N°... »</b>		X

## CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA COMPTABILITE ET LES TRAVAUX D'INVENTAIRE

### C- Le règlement des factures :

Il existe deux genres de règlement soit : au comptant (en espèce, chèque bancaire...) ou à crédit (effets de commerce).

<b>401</b>		<b>FRS de biens et services</b>	<b>X</b>	
<b>404</b>		<b>FRS d'immobilisations</b>	<b>X</b>	
	<b>403</b>	<b>FRS effet à payer</b>		<b>X</b>
	<b>405</b>	<b>FRS d'immobilisations effet à payer</b>		<b>X</b>
	<b>512</b>	<b>Banque</b>		<b>X</b>
	<b>53</b>	<b>Caisse</b>		<b>X</b>
		<b>« B.A.O N° Ou traite N°... »</b>		
		<b>« Chèque N°... »</b>		
		<b>« Reçu de caisse N°... »</b>		

### 3-1-2 Les ventes :

Toute entreprise, quel que soit son activité (commerciale, industrielle ou de service) est tenue d'effectuer des opérations de ventes auprès des tiers, afin de réaliser ses objectifs.

Une vente s'analyse de façon symétrique à un achat : les biens vendus sont la ressource (le flux sortant), et l'argent sur le compte bancaire est l'emploi (le flux entrant). Seul le montant HT est une ressource définitive à comptabiliser dans un compte de produit. La TVA est une ressource restituable (elle devra être reversée à l'Etat) et doit être comptabilisée dans un compte TVA collectée.



**CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA COMPTABILITE ET LES TRAVAUX D'INVENTAIRE**

**A. La facturation :**

<b>411</b>		<b>Clients</b>	<b>Z</b>	
	<b>44571</b>	<b>TVA collectée</b>		<b>Y</b>
	<b>700</b>	<b>Ventes des marchandises</b>		<b>X</b>
	<b>702</b>	<b>Ventes des produits intermédiaires</b>		<b>X</b>
	<b>703</b>	<b>Ventes des produits résiduels</b>		<b>X</b>
	<b>704</b>	<b>Ventes des travaux</b>		<b>X</b>
	<b>705</b>	<b>Ventes d'études</b>		<b>X</b>
	<b>706</b>	<b>Autres prestations de services</b>		<b>X</b>
	<b>708</b>	<b>Produits des activités annexes</b>		<b>X</b>
		<b>« Facture N° ... »</b>		

**B. Déstockage : (marchandises ou produits)**

<b>600</b>		<b>Achat de marchandises vendues</b>	<b>X</b>	
<b>72</b>		<b>Productions stockées ou déstockées</b>	<b>X</b>	
	<b>30</b>	<b>Stocks de marchandises</b>		<b>X</b>
	<b>35</b>	<b>Stocks de produits</b>		<b>X</b>
		<b>« Bon de sortie N°... »</b>		

## CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA COMPTABILITE ET LES TRAVAUX D'INVENTAIRE

### C. Encaissement des créances :

Il existe 03 types d'encaissement soit : en espèce, par chèque bancaire ou un effet de commerce.

413		Client –effet à recevoir	X	
512		Banque	X	
53		Caisse	X	
	411	Clients « Traite N°... », « B.A.O N°... » « Chèque bancaire N°... » « Reçu de caisse N°... »		X

### 3-1-3 Les charges et les produits :

#### A. Les charges :

Une charge en comptabilité doit être nécessairement passée pour constater le coût de l'emploi ou de la consommation d'une ressource. Toute charge doit être imputée à un exercice comptable.

- **Les comptes 60 : achats consommés** : il concerne tous les biens et les services consommés par l'entreprise au cours de son activité.

60		Achats consommés	X	
	3	Stocks		X
	401	Fournisseurs de biens et services « Bon de sortie N°... » « Facture N°... »		X

- **Les comptes 61/62 : services extérieurs** : les comptes 61 et 62 enregistrent les charges externes autres que les achats en provenance des tiers.

## CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA COMPTABILITE ET LES TRAVAUX D'INVENTAIRE

<b>61</b>		<b>Services extérieurs</b>	X	
<b>62</b>		<b>Autres services extérieurs</b>	X	
<b>44566</b>		<b>TVA déductible sur B et S</b>	X	
	<b>401</b>	<b>FRS de biens et services</b>		X
		<b>« Facture N° ... »</b>		

- **Les comptes 64/65/66** : ces comptes enregistrent les divers impôts et taxes non récupérable que l'entreprise doit verser à l'état, les charges financières et les charges opérationnelles.

<b>64</b>		<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	X	
<b>65</b>		<b>Autres charges opérationnelles</b>	X	
<b>66</b>		<b>Charges financières</b>	X	
	<b>5</b>	<b>Comptes financiers</b>		X
		<b>« Chèque bancaire N°...»</b>		

**B. Les produits** : Un produit en comptabilité crée une augmentation du résultat de l'entreprise. Il représente la partie droite du compte de résultat.

- **Les comptes 70 : ventes de produits fabriqués et de marchandises, ventes de prestations de services et produits annexes** : ces comptes sont utilisés pour enregistrer les sommes facturées aux clients par les entreprises commerciales, industrielles et les prestataires de services.

**CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA COMPTABILITE ET LES TRAVAUX D'INVENTAIRE**

411		Clients	X	
	44571	TVA collectée		X
	70	Ventes de produits fabriqués et de Mdisse, ventes de prestations de services et produits annexes «Facture N°... »		X

- **Le compte 72 : production stockée ou déstockée :** Ce compte est utilisé pour stocker les produits sortants des ateliers pour les mettre au magasin de l'entreprise, ou bien les déstocker pour être finis ou livrés aux clients.

**Stockage :**

35		Stocks de produits	X	
	72	Px stockée « Bon d'entré N°... »		X

**Déstockage :**

72		Px déstockée	X	
	35	Stocks de produits « Bon de sortie N°... »		X

- **Le compte 73 : production immobilisée :** Ce compte enregistre le cout de production des produits fabriqués par l'entreprise pour sa propre utilisation.

2		Immobilisations	X	
	73	Production immobilisée « Fiche de cout »		X

## CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA COMPTABILITE ET LES TRAVAUX D'INVENTAIRE

- **Le compte 74 : subvention d'exploitation :** ce compte est crédité de montant des subventions d'exploitation et d'équilibre, obtenues par l'entreprise par le débit de compte de tiers ou de trésorerie intéressé. Soit par nature soit en numéraire.

512		<b>Comptes financiers</b>	X	
	74	<b>Subvention d'exploitation</b>		X

- **Les comptes 75/76 : autres produits opérationnels/ produits financiers :**  
Les éléments par nature figurent dans le compte 75 sont réputés être constitutifs du résultat des activités ordinaires de l'entreprise.  
Le compte 76 est subdivisé en fonction des besoins en information afin de faire apparaître la nature ou l'origine des charges.

3		<b>Stocks</b>	X	
5		<b>Comptes financiers</b>	X	
	75	<b>Autres produits opérationnels</b>		X
	76	<b>Produits financiers</b>		X

### 3-2 : Les écritures mensuelles :

L'utilisation des écritures mensuelles permet aux entreprises de mettre en ordre ce qu'elle doit à l'état comme taxes et parmi ces taxes il y a la TVA, et remettre aux ouvriers ce qu'elle leur doit comme salaires.

#### 3-2-1 Les salaires :

C'est la contrepartie que verse l'employeur à l'employé suite à un travail fourni.

Et on calcule le salaire net comme suite :

$$\text{Salaire brut} - \text{retenus (cotisation sociale+ IRG+ autres avances)} = \text{salaire net}$$

## CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA COMPTABILITE ET LES TRAVAUX D'INVENTAIRE

- Enregistrement des salaires bruts :

<b>631</b>	<b>421</b>	<b>Rémunération du personnel Personnel, rémunération due. « Suivant fiche de paie N°... »</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
------------	------------	---	----------	----------

- Enregistrement des cotisations salariales

<b>421</b>		<b>Personnels, rémunérations</b>	<b>X</b>	
	<b>425</b>	<b>Personnel avances et acomptes accordés</b>		<b>X</b>
	<b>427</b>	<b>Personnel oppositions sur salaires</b>		<b>X</b>
	<b>431</b>	<b>Sécurité sociale</b>		<b>X</b>
	<b>447</b>	<b>Autres impôts et taxes et versements assimilés « Suivant fiche de paie N°... »</b>		<b>X</b>

- Enregistrement de la charge patronale

<b>635</b>	<b>431</b>	<b>Cotisations aux organismes sociaux Sécurité sociale « Charges patronales »</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
------------	------------	---	----------	----------

- Règlement des charges du personnel

<b>421</b>		<b>Personnels, rémunérations</b>	<b>X</b>	
<b>427</b>		<b>Personnel oppositions sur salaires</b>	<b>X</b>	
<b>431</b>		<b>Sécurité sociale</b>	<b>X</b>	
<b>447</b>		<b>Autres impôts et taxes et versements assimilés</b>	<b>X</b>	
	<b>512</b>	<b>Banque « Chèque bancaire N°... »</b>		<b>X</b>

**CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA COMPTABILITE ET LES TRAVAUX D'INVENTAIRE**

**3-2-2- Déclaration de la TVA (G50) :**

**1er cas : TVA collectée < TVA déductible → précompte**

<b>44571</b>		<b>TVA collectée</b>	<b>X</b>	
<b>44567</b>		<b>Crédit de TVA</b>	<b>X</b>	
	<b>44562</b>	<b>TVA déductible sur immobilisations</b>		<b>X</b>
	<b>44566</b>	<b>TVA déductible sur biens et services</b>		<b>X</b>
		<b>« Déclaration de G50 »</b>		

**2ème cas : TVA collectée > TVA collectée → TVA à décaisser**

<b>44571</b>		<b>TVA collectée</b>	<b>X</b>	
	<b>44562</b>	<b>TVA déductible sur immobilisations</b>		<b>X</b>
	<b>44566</b>	<b>TVA déductible sur biens et biens et services</b>		<b>X</b>
	<b>44551</b>	<b>TVA à décaisser</b>		<b>X</b>
		<b>« Déclaration de G 50 »</b>		

**Conclusion :**

La réalisation de cette étude nous a permis de bien comprendre les principes de la comptabilité et les rôles tenus par les entreprises et qui s'explique par les effets suivants :

- La comptabilité est un outil d'enregistrement des opérations effectuées par l'entreprise
- La comptabilité est une méthode de valorisation des biens possédés par l'entreprise
- La comptabilité joue le rôle de l'intermédiaire dans l'élaboration des documents de synthèse en fin d'exercice.



# CHAPITRE II :

## Les travaux d'inventaires

L'établissement des états financiers passe par un certain nombre d'opérations dont le but de corriger et de respecter des principes comptables tels que, le principe de prudence et autonomie des exercices...etc. Les écritures de fin d'exercice concernent

- Les immobilisations (les amortissements et perte de valeur ou réévaluation).
- Les stocks (écarts ou provisions).
- Les créances (perte de valeur/provisions).
- Le passif (provisions).

**Section 01 : Amortissement et perte de valeur et réévaluation.**

L'amortissement ne constate plus une dépréciation certaine et irréversible du bien mais la consommation des avantages attendus de l'actif détenu.

**1-1 les amortissements :**

L'amortissement correspond à la consommation des avantages économiques. Les immobilisations sont des biens durables mais pas éternelles, ils s'usent avec le temps, pour les renouveler, l'entreprise peut récupérer du résultat de chaque année une partie de la valeur de ses immobilisations. L'amortissement est la constatation d'une charge non décaissable qui permet de diminuer le résultat, donc de constituer des réserves.

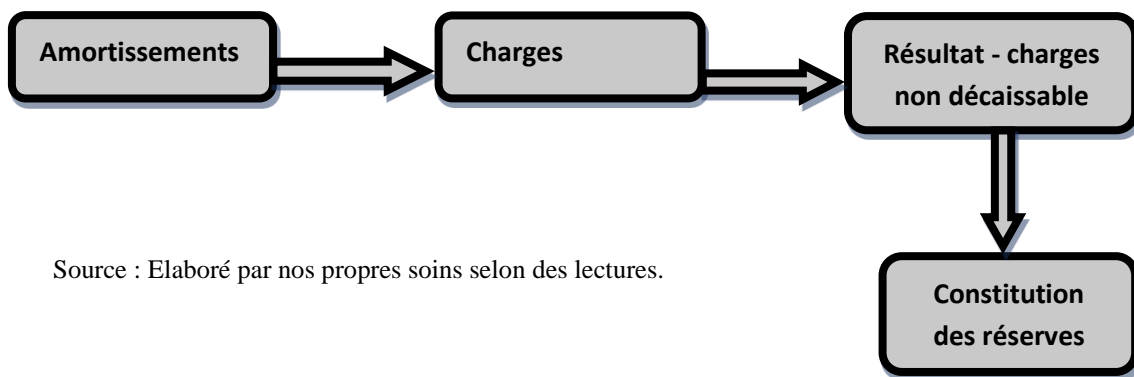
En principe, toutes les immobilisations corporelles sont amortissables, à l'exception des terrains (sauf carrière et gisement) et des œuvres d'art.

Certaines immobilisations incorporelles sont amortissables (les brevets d'inventions, les licences...etc.). En revanche, d'autres ne le sont pas.

Enfin, les immobilisations financières ne sont pas amortissables. Elles peuvent toutefois faire l'objet d'une dépréciation

<sup>11</sup>.

**Schéma N°03 : constitution des réserves**



Source : Elaboré par nos propres soins selon des lectures.

<sup>11</sup> JENNY. Hugues, comptabilité générale « travaux comptable de fin d'exercice », édition GEACG, Paris, 2012/2013, P.127.

➤ **Définition d'une immobilisation amortissable :**

Une immobilisation amortissable est la constatation d'une perte de valeur d'une acquisition d'une entreprise, cela signifie donc une perte de valeur d'un bien qui pourra être déduit du résultat comptable de l'entreprise. L'amortissement comptable signifie donc d'étaler le cout d'une immobilisation sur plusieurs annexes.  
<sup>12</sup>

➤ **Base amortissable (BA) :**

La base amortissable est la dernière valeur brute réévaluée de la valeur résiduelle attendue à la fin de la durée d'utilisation de l'actif amortissable.

$$\text{Base amortissable} = \text{valeur brute (VB)} + \text{valeur résiduelle (VR)}$$

Selon le SCF algérien la base amortissable, d'une immobilisation acquise représente le cout d'achat hors taxe récupérable. Ce cout comprend le prix d'achat, les charges directement attribuables à l'acquisition de l'immobilisation ainsi que les taxes récupérables.

$$\text{Base amortissable} = \text{cout d'achat hors taxes récupérables}$$

Et :

$$\text{Cout d'achat HT} = \text{prix d'achat} + \text{frais d'achat} + \text{TVA non récupérable}$$

➤ **La Durée d'amortissement :**

La durée d'amortissement est la durée d'utilisation du bien. L'utilisation mesurée par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif. La conséquence : la durée d'utilisation est propre à chaque entreprise, mais il est toléré l'utilisation des durées d'usage moyennes de la profession. .<sup>13</sup>

<sup>12</sup> « [http:// www.petite-entreprise.net](http://www.petite-entreprise.net) ».

<sup>13</sup> Eric.DUMALANEDE « comptabilité générale conforme aux SCF et aux normes internationales IAS/IFRS », Edition BERTI Alger 2009, p 164.

➤ **Plan d'amortissement :**

Le plan d'amortissement est tableau prévisionnel qui représente la répartition de la valeur amortissable d'une immobilisation par annuité en fonction de son utilisation normal prévue par l'entreprise. .<sup>14</sup>

Il est établi pour chaque bien amortissable dès l'entrée du bien à l'actif. Ce plan d'amortissement peut être modifié la suite de certains événements (dépréciation constaté, dépenses utilisateurs.....) intervenus au-cours de la vie du bien concerné.

**Tableau N°6 : Plan d'amortissement**

Exercices	Base Amortissable	Amortissement		VNC
		Annuité	Cumule D'amortissement	
N				
N+1				
N+2				
.....				

Source : réaliser par nos soins à partir des lectures.

➤ **La terminologie<sup>15</sup> :**

Depuis les règles en vigueur, elle correspond à la répartition du cout du bien sur sa durée probable d'utilisation selon un plan d'amortissement.

**A. Valeur d'origine (cout historique) :**

C'est le cout d'achat d'investissement ; formé par le prix d'acquisition et les frais accessoires (frais de montage, droit de douane...etc.).

**B. La valeur nette comptable (VNC) :**

C'est la différence entre la valeur d'origine et l'amortissement pratiqué.

<sup>14</sup> Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, (2014-2015), « MEMONTOS LMD – COMPTABILITE GENERALE » ; page 156.

<sup>15</sup> Moussa Hammam « comptabilité générale selon SCF et les normes IFRS, tome 2 », Edition LE SAVOIR 2011, p 251.

**C. L'annuité de l'amortissement :**

C'est le montant de l'amortissement pratiqué à la fin d'un exercice donné. L'annuité ne concerne qu'un seul exercice, et la durée aux quel ne dépasse pas 12 mois.

$$\text{Annuité} = \text{valeur d'origine} / \text{la durée d'utilisation}$$

**D. Taux d'amortissement :**

On calcul l'annuité d'amortissement on multipliant la valeur d'origine par un pourcentage appelé taux d'amortissement.

$$\text{Taux d'amortissement} = 100 / \text{la durée d'utilisation}$$

**1-1-1 Type d'amortissement :**

Plusieurs méthodes d'amortissements sont autorisées en comptabilité, voici les trois principales d'entre elles : l'amortissement linéaire, l'amortissement dégressif et l'amortissement par unité d'œuvre. Elles génèrent des calculs différents qui peuvent être effectués dans l'entreprise.

**A. L'amortissement linéaire :**

Cette méthode consiste à répartir de manière égale la perte de valeur des **immobilisations** de manière constante **sur la durée de vie** de ce dernier (il s'agit de la durée réelle d'utilisation telle qu'elle a été définie par l'entreprise).

$$\begin{array}{l} \text{Annuité d'amortissement} = \text{base amortissable} \times \text{taux} \\ \text{Constante} \qquad \qquad \qquad \text{constante} \qquad \qquad \qquad \text{constant} \end{array}$$

Ce mode d'amortissement est le plus utilisé par les entreprises.

**B. L'amortissement dégressif :**

Ce mode est une forme d'avantage fiscal accordé à quelques entreprises telles que les hôtels de luxe. Il consiste à appliquer un coefficient fiscal au taux linéaire. Il est utilisé dans le but de récupérer rapidement la majeure partie de la valeur de l'immobilisation.

$$\text{Taux à appliquer en amortissement dégressif} = \text{taux constant} \times \text{coefficient fiscal}$$

**Calcul de l'amortissement = VNC × taux d'amortissement**

A partir du moment où le taux d'amortissement linéaire devient supérieur au taux d'amortissement dégressif, on utilisera le taux d'amortissement linéaire pour les années suivantes.

- **Tableau N°07: Présentation générale du Tableau de coefficient fiscal :**

Durée d'utilisation	Coefficients
3 et 4 ans	1,5
5 et 6 ans	2
Plus de 6ans	2,5

Source : Béatrice et Francis Grandguillot, 2014-2015, « la comptabilité générale » 18<sup>ème</sup> éditions, page 244.

**C. Amortissement par unités de production :**

Cette méthode consiste à **amortir** un bien sur la base des unités d'œuvre qu'il consomme. Les unités d'œuvre doivent être connues de manière fiable dès l'origine.

$$\text{Coût d'unité d'œuvre} = \frac{\text{valeur de l'immobilisation}}{\text{Nombre total U.O}}$$

$$\text{L'annuité} = \text{cout U.O} \times \text{nombre U.O prévu pour chaque année}$$

**1-1-2 : Amortissement par composant :**

Selon l'IAS16 lorsqu'une immobilisation corporelle est composée de parties ayant des durées d'utilité différentes, les différents composants des immobilisations doivent être inscrits séparément à l'actif. Ils seront ensuite amortis selon leur propre durée d'utilité. Donc l'approche par composant consiste à décomposer un actif en un nombre non restreint d'éléments immobilisables individuellement, dès lors que leur valeur est significative, leur durée de vie ou rythme d'amortissement sont distincts. La méthode doit être appliquée dans les cas suivant :

- A. Acquisition de tout ou partie d'un actif immobilisé :** Les éléments dont la durée de vie et le plan d'amortissement sont différents doivent être inscrits séparément à l'actif, si leur valeur unitaire est significative et peut être estimée de manière fiable. Cas des immeubles et leurs terrains.
- B. Renouvellement d'une partie d'un actif :** Lors du remplacement d'un élément d'un ensemble, l'élément remplacé est sorti par l'entrée du nouvel élément.
- C. Contrats de révision d'un actif :** S'il existe au moment de l'acquisition du bien un programme échelonné d'entretien et de révision du bien, une immobilisation « coûts d'entretien » doit être créée et amortie sur la période entre deux entretiens ou révisions.

**1-1-3 Enregistrements comptables des amortissements des immobilisations :**

68		<b>« Le 31/12 »</b>		
		<b>Dotation aux amortissements, Provisions et. Perte de Valeur</b>	<b>X</b>	
	28	<b>Amortissements des immobilisations « Suivant tableau d'amortissement N°... »</b>		<b>X</b>

**1-2-Perte de valeur des immobilisations :**

Les immobilisations qu'elles soient amortissables ou non amortissables, doivent faire l'objet d'une dotation aux dépréciations, lors de sa constatation.<sup>16</sup>

**1-2-1 Définition de la perte de valeur :**

Selon la norme IAS 36, la dépréciation d'une immobilisation est la constatation que sa valeur actuelle est diminuée par rapport à la valeur nette comptable, s'il existe des indices :

- Indice interne : dégradation, diminution des performances, ...etc.
- Indice externe : - baisse de valeur du bien sur le marché.
  - baisse du pouvoir d'achat.
  - dévaluation de la monnaie ... etc.

<sup>16</sup> Le système comptable financier règle d'évaluation et de comptabilisation, ENAG édition, Alger 2012.

Le test de dépréciation peut se réaliser selon la démarche suivante :

- Confirmation de l'existence d'indices révélateurs de la perte de valeur.
- Recherche de valeur recouvrable.
- Si la valeur recouvrable est supérieure à la valeur nette comptable (VNC) : aucune perte de valeur ne doit être constatée.
- Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable (VNC), il faut déprécier l'actif de façon à ramener la valeur nette comptable à la valeur recouvrable.

**1-2-2 Enregistrement comptable de la perte de valeur :**

❖ **Constatation et augmentation de la perte de valeur**

681		31/12/N		
	29	<b>Dotation aux amortissements, provision et perte de valeur</b>	X	
		<b>Pertes de valeur sur immobilisations</b>		X
		<b>Constatation de la perte de valeur</b>		

**Remarque :** Cette dotation est enregistrée uniquement l'année de la constatation de la perte de valeur

❖ **La diminution et de l'annulation de la perte de valeur.**

		« 31/12 »		
29		Perte de valeur sur immobilisation	X	
	78	Reprise sur perte de valeur provisions		X
		<b>Reprise de la perte de valeur</b>		



**1-3 Réévaluation des immobilisations :**

**1-3-1 Définition de la réévaluation :**

« La réévaluation est une technique comptable qui permet d'effectuer des ajustements de valeur sur l'ensemble des immobilisations corporelles et financières. L'écart entre la valeur actuelle et la valeur nette comptable constatée lors d'une réévaluation peut être incorporé en tout ou partie dans les capitaux propres. Sauf exception, la réévaluation ne peut pas compenser les pertes dégagées par une entreprise.

Si l'entreprise juge que la valeur des immobilisations sur le marché est supérieure aux coûts historiques enregistrés dans le bilan (pour les biens amortissables) ; elle effectue une réévaluation des immobilisations.

- Chaque catégorie d'immobilisation peut faire l'objet d'une réévaluation. Par exemple les bâtiments, construction, matériel, de transport ...etc.

-La valeur nette comptable ultérieure d'un bien réévalué doit rester proche de sa juste valeur.

-La réévaluation des immobilisations constituées de plusieurs éléments sera faite comme s'il s'agissait d'un ensemble, ensuite l'écart sera distribué sur les composants en prorata de leurs valeurs brute et leurs valeurs nette. »<sup>17</sup>

**1-3-2 Type de réévaluation :**

- **Réévaluation positive :** lorsque la valeur comptable d'un actif augmente à la suite d'une réévaluation est créditée directement en capitaux propres sous le libellé écart de réévaluation.

21		<b>Immobilisation corporelle</b>	<b>X</b>	
	105	<b>Ecart de réévaluation</b>		<b>X</b>
		<b>« Suivant rapport d'expertise N°... »</b>		

- **Réévaluation négative :** lorsque la réévaluation d'un actif fait apparaître une perte de Valeur, cette perte de valeur est imputée en priorité sur l'écart de réévaluation antérieurement comptabilisé en capitaux propre en titre de ce même actif.

<sup>17</sup> Robert Obert, Marie-pierre,(2017-2018) « comptabilité approfondie », 2eme édition, page59.

<b>105</b>		<b>Ecart de réévaluation</b>	<b>X</b>	
	<b>2</b>	<b>Immobilisation</b>		<b>X</b>
		<b>« Suivant rapport d'expertise N°... »</b>		

Si la perte de valeur est supérieure à l'écart de réévaluation enregistré précédemment l'excédent sera passé en perte de valeur.

<b>681</b>		<b>Dotation amortissement provision pour P.V</b>	<b>X</b>	
	<b>29</b>	<b>Perte de valeur sur immob</b>		<b>X</b>
		<b>« Suivant rapport d'expertise »</b>		

Si le montant est supérieur à la réévaluation négative et qu'une perte de valeur ayant été enregistré lors de la réévaluation négative.

<b>29</b>		<b>Pertes de valeur sur immobilisations</b>	<b>X</b>	
	<b>78</b>	<b>Reprises sur pertes de valeur et pro</b>		<b>X</b>
		<b>« Reprise sur P.V »</b>		

- Si le montant est supérieur à la réévaluation négative et qu'aucune perte de valeur n'avait été enregistrée, enregistrement du surplus, entre la réévaluation à constater et la reprise de la réévaluation négative comme une réévaluation initiale.

<b>2</b>		<b>Immobilisations</b>	<b>X</b>	
	<b>28</b>	<b>Amortissement</b>		<b>X</b>
	<b>105</b>	<b>Ecart de réévaluation</b>		<b>X</b>

**1-3-3 Réinvestissement :**

Cette opération consiste à réinvestir et réemployer un montant produit et dégagé à l'avance lors d'une opération de cession d'une immobilisation ce montant la qu'on peut réinvestir prend le nom d'une plus-value.

**A. Notion de cession des immobilisations :**

La cession d'immobilisation constitue des opérations à caractère exceptionnel. Toute cession de bien influence le résultat par la plus value ou la moins-value qui résulte de cette opération

**Prix de cession = Valeur N.C (Prix d'achat - amortissement) + Plus ou moins-value**

**La plus-value ou moins-value = prix de cession – VNC**

**❖ La comptabilisation de la cession :**

1<sup>er</sup> cas lorsqu'il s'agit d'une plus-value

<b>28</b>		<b>Amortissement des immobilisations</b>	<b>X</b>	
<b>29</b>		<b>Perte de valeur su immobilisations</b>	<b>X</b>	
<b>462</b>		<b>Créances sur cessions d'immobilisation</b>	<b>X</b>	
	<b>2</b>	<b>Immobilisations</b>		<b>X</b>
	<b>752</b>	<b>Plus-value sur sortie d'actifs immobilisés</b>		<b>X</b>

Lorsqu'il s'agit d'une moins-value :

<b>28</b>		<b>Amortissement des immobilisations</b>	<b>X</b>	
<b>29</b>		<b>Perte de valeur sur immobilisation</b>	<b>X</b>	
<b>462</b>		<b>Créance sur cession d'immobilisation</b>	<b>X</b>	
<b>652</b>		<b>Moins-values sur sortie d'actif immobilisé</b>	<b>X</b>	
	<b>2</b>	<b>Immobilisations</b>		<b>X</b>

Pour l'encaissement du prix de vente on passe l'enregistrement suivant :

		« date de cession »		
53		Caisse	X	
Ou				
512		Banque	X	
	462	Créance sur cession d'immobilisation		X

Donc cette opération de cession est généralement accompagnée par une autre acquisition (réinvestissement).

### B. Fonctionnement comptable de réinvestissement :

#### ➤ Engagement à réinvestir :

		<b>31/12/N</b>		
<b>6860</b>		<b>Dotation plus-values à réinvestir</b>	<b>X</b>	
	<b>10621</b>	<b>Plus-value de cession à réinvestir</b>		<b>X</b>

#### ➤ Acquisition d'une nouvelle immobilisation :

		<b>03/01/N+1</b>		
<b>Classe 2</b>		<b>Immobilisation</b>	<b>X</b>	
<b>44561</b>		<b>TVA déductible sur immobilisation</b>		<b>X</b>
	<b>404</b>	<b>Fournisseur d'immobilisation</b>		

#### ➤ En cas de respect total de l'engagement :

		<b>03 /01/N+1</b>		
<b>10621</b>		<b>Plus-value de cession à réinvestir</b>	<b>X</b>	
	<b>28</b>	<b>Amortissements Immobilisations</b>		<b>X</b>

➤ **Dotation aux amortissements :**

<b>6812</b>	<b>28</b>	<b>31/12/N+1</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
		<b>Dotation aux amortissements</b> <b>Amortissement des immobilisations</b>		

Le bien est amorti sur la base de  $V_0 - PVC$  donc :

$$X = (V_0 - PVC) * \text{taux}$$

**En cas de respect partiel de l'engagement :**

<b>10621</b>	<b>28</b>	<b>03/01/N+1</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
		<b>Plus-value de cession à réinvestir</b> <b>Amortissements Immobilisations</b>		

X= Les partie de la plus-value qu'on réinvestie

A la fin de la 3<sup>ème</sup> année l'entreprise doit solder le reliquat si elle ne le pas réinvesti

<b>10621</b>	<b>7860</b>	<b>31/12/N+2</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
		<b>La plus-value de cession à réinvestir</b> <b>Reprise provision plus-value à réinvestir</b>		

X = La plus-values de cession à réinvestir- le montant réinvestie

**En cas de non-respect de l'engagement :**

A l'année N+2 si l'entreprise n'a pas réinvestie la plus-value elle doit solder le compte 10621

<b>10621</b>	<b>7860</b>	<b>31/12/N+2</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
		<b>Plus-value de cession à réinvestir</b> <b>Reprise provision plus-value à réinvestir</b>		

X = le montant totale de la plus-value.

## Section 2 : Les provisions

Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance ne sont pas fixés de façon précise. Un passif est une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressource au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie. Une entreprise doit constituer une provision :

- S'il existe une obligation certaine de l'entreprise à l'égard d'un tiers à la date de clôture ;
- Si la date d'arrêt des comptes, il est probable que l'entreprise ait à effectuer une sortie de ressource au profit de ce tiers, sans contrepartie, au moins équivalente attendue de tiers après la date de clôture ;
- Et s'il est possible d'estimer de manière fiable cette sortie de ressource.

### 2.1 Provisions pour dépréciation d'actif :

#### 2.1.1 Provision pour dépréciation de stock :

Lors de l'écriture d'inventaire d'ajustement des stocks, les provisions éventuelles doivent être annulées avec le stock initial et constatées avec le stock final. Lors de l'inventaire, s'il existe des provisions sur le stock initial, il ne peut donc être question ni de dotation complémentaire ni de reprise partielle pour constater la provision sur le stock final<sup>18</sup>.

#### Dépréciation des stocks :

La dépréciation du stock est la constatation que la valeur actuelle du stock a perdu de la valeur, s'est-il dire qu'elle est devenue inférieure à la valeur nette comptable (VNC).

En fin d'exercice comptable, le stock doit être revalorisé. Cette revalorisation correspond au stock qui est ne peut plus être vendu à la valeur initialement prévue.

Cette perte de valeur peut être dû à :

- L'évolution technologique ;
- La détérioration de la marchandise ;
- Le changement de mode.

Pour cela l'entreprise doit constater une dépréciation.

---

<sup>18</sup> Béatrice et Francis Grand Guillot, (2014-2015), « La comptabilité générale » 18<sup>ème</sup> édition, Paris, page144

**Comptabilisation**❖ **Constatation et augmentation de la dépréciation du stock**

		« Date »		
<b>681</b>		<b>Dotation aux provisions ou dépréciation</b>	<b>X</b>	
	<b>39</b>	<b>Pertes de valeur sur stocks et en cours</b>  <b>« constatation de la provision »</b>		<b>X</b>

❖ **Diminution ou annulation de la provision :**

Lorsque le montant de la provision est diminué ou annulé ou la perte de valeur est devenue en partie ou totalement sans objet.

		« Date »		
39		Perte de valeur sur stock et en cours	<b>X</b>	
	781	Reprise d'exploitation sur pertes de valeur et provisions actifs courants  « diminution ou annulation »		<b>X</b>

**2.1.2 Provisions pour créances douteuses :**

L'inventaire des créances permet de détecter les créances dépréciées, ou les créances irrécouvrables. Il convient dès lors d'enregistrer les provisions nécessaires ou les pertes définitives<sup>19</sup>.

**A. Principe de l'inventaire :**

Il permet à l'entreprise de vérifier les soldes des comptes de créances et d'établir les états suivant :

- L'état des créances totalement irrécouvrables

<sup>19</sup> Manuel de comptabilité, édition Foucher, Vanves, 2008, page182.

- L'état des créances partiellement irrécouvrables ou créances douteuses dans ce cas l'entreprise doit estimer la perte probable et le recouvrement possible.

**B. Principe de comptabilisation :**❖ **Constatation de client douteux :**

416	411	<b>Clients douteux</b> <b>Clients</b> <b>« Transfert des clients au compte clients litigieux »</b>	X	X
-----	-----	--	---	---

❖ **Enregistrement ou augmentation d'une dotation aux provisions pour les clients douteux :**

685	491	<b>Dotations amortissement provision et perte (A/C)</b> <b>Perte de valeur des comptes client</b> <b>« Augmentation de la provision »</b>	X	X
-----	-----	---	---	---

❖ **Enregistrement d'une reprise sur provision (diminution ou annulation) :**

491	785	<b>Perte de valeur des comptes clients</b> <b>Reprise d'exploitation sur perte de valeur et de</b> <b>provision (A/C)</b> <b>« Diminution de la provision »</b>	X	X
-----	-----	--	---	---

❖ **Enregistrement d'une perte sur créance irrécouvrable :**

654	416	<b>Perte sur créance irrécouvrable</b> <b>Client douteux</b> <b>« Enregistrement de P/V sur créance irrécouvrable »</b>	X	X
-----	-----	---	---	---



**2.1.3 : Provision pour titre<sup>20</sup> :**

L'entreprise constate à l'inventaire que certains titres ont une valeur d'inventaire inférieure à leur valeur d'origine. La situation permet de penser qu'une moins-value latente est apparue.

Les titres sont évalués catégories par catégories (même société émettrice, mêmes droits au sein de la société émettrice).

**A. titres à long terme**

- ❖ **La valeur actuelle (valeur d'inventaire) doit être comparée à la valeur d'achat des titres.**

**Deux cas possibles :**

- La valeur actuelle est supérieure à la valeur d'achat, il s'agit d'une plus-value latente. Ce cas ne présente aucune incidence, aucune écriture n'est à passer.
- La valeur actuelle est inférieure à la valeur d'achat, il s'agit d'une moins-value latente. Une écriture de dépréciation des titres est à comptabiliser

- ❖ **A quoi sert la dépréciation des titres**

- En fin d'exercice comptable l'entreprise doit analyser les titres qu'elle possède afin d'estimer les risques probable de perte. Cette perte est une dépréciation non définitive.
- Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'achat, l'entreprise doit enregistrer une dépréciation des titres.
- Cette constatation représente le risque encouru par l'entreprise de perdre de la trésorerie.
- Cette écriture est à passer en vertu du principe de prudence.

- ❖ **Constatation de la dépréciation des titres :**

Il y a dépréciation lorsque le cours au 31/12/N est inférieur à la valeur d'achat.

Le montant de la dépréciation est donc :

**Dépréciation nécessaire = quantité de titres x (prix d'achat – cours à la date d'inventaire).**

---

<sup>20</sup> Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, (2014-2015), « MEMENTOS LMD – COMPTILITE GENERALE », page 184.

❖ **Comptabilisation :**

Au 31/12/N, Constatation dépréciations des titres année N.

<b>6866</b>		<b>Dotations aux dépréciations des éléments financiers</b>	<b>X</b>	
	<b>296</b>	<b>Perte de valeur sur participation et créance</b>		<b>X</b>
	<b>297</b>	<b>Perte de valeur sur autres titres immobilisés</b>		<b>X</b>
		<b>« Constatation de la dépréciation »</b>		

❖ **Ajustement de la dépréciation lors des inventaires suivants :**

Lorsqu'il y a une augmentation de la dépréciation l'année suivante l'écriture est la même que ci-dessus. Le montant de la dépréciation est évalué en tenant compte des provisions précédemment effectuées.

Lorsque la valeur d'un titre remonte, c'est-à dire que la nouvelle valeur d'inventaire est supérieure à la valeur d'inventaire précédente, l'entreprise doit enregistrer une « reprise sur dépréciation ». La reprise peut être totale ou partielle.<sup>21</sup>

Au 31/12/N+1, Reprise dépréciations des titres année N+1.

<b>296/297</b>		<b>Dépréciations des titres</b>	<b>X</b>	
	<b>7866</b>	<b>Reprise sur dépréciation des éléments financiers</b>		<b>X</b>

**B. Titres à courts terme (valeurs mobilières de placement) :**

**Comptabilisation :** Constitution ou augmentation de la provision

<b>6866</b>		<b>Dotations aux dépréciations des éléments financiers</b>	<b>X</b>	
	<b>590</b>	<b>Perte de valeur des actifs financiers courants</b>		<b>X</b>
		<b>« Constatation de la provision »</b>		

<sup>21</sup>Robert Maéso, (2003), « comptabilité générale, opérations courantes » 6<sup>ème</sup> édition page 128.

Diminution ou annulation de la provision

<b>590</b>	<b>7866</b>	<b>Perte de valeur des actifs financiers courants</b> <b>Reprise sur perte de valeur des participations et</b> <b>créances rattachées</b> <b>« Reprise sur provision »</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
------------	-------------	---	----------	----------

En principe à la date de la cession des valeurs mobilières de placement, ces provisions entièrement constatés seront soldées par le crédit du compte 7866.

## **2.2 : Provision pour passif éventuel (perte et charge) :**

Une provision pour charge est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain, elle est comptabilisée lorsque :<sup>22</sup>

- Une entité à une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé.
- Il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour atteindre cette obligation.
- Une estimation fiable du montant de cette obligation peut être faite.

**Remarque :** Les pertes opérationnelles futures ne font pas l'objet d'une provision pour charge.

### **2.2.1 : Comptabilisation du compte 15 : Provision pour charge passifs non courant.**

Le compte 15 est subdivisé comme suit :

- 153 provisions pour pension et obligation similaire.
- 155 provisions pour impôts.
- 156 provisions pour renouvellement des immobilisations.
- 158 provisions pour charges passif non-courant.

#### **A. 153 : Provision pour pension et obligation similaire :**

Le départ à la retraite d'un salarié (Provision pour prime de départ à la retraite) donne lieu:

- Au versement d'une retraite par les caisses de retraite auxquelles cotise l'employeur.
- Au paiement par l'employeur d'une indemnité légale de départ à la retraite dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération acquis par le salarié au moment de son départ.

<sup>22</sup> Tazdait Ali expert-comptable commissaire aux comptes « maîtrise du système comptable financier », première édition 2009 page 168.

L'entreprise peut décider d'inscrire au bilan sous forme de provisions, le montant correspondant à l'indemnité.

**Constitution de la provision :**

<b>681</b>		<b>Dotations aux amort prov et perte de valeur</b>	<b>X</b>	
	<b>153</b>	<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>		<b>X</b>
		<b>« Constatation de la provision »</b>		

X = la fraction du montant de l'indemnité de départ à la retraite.

**B. 155 : Provision pour impôt :**

Ce compte enregistre les provisions pour impôt correspondant à la charge probable d'impôt rattachable à l'exercice mais différée dans le temps et dans la prise en compte définitive qui dépend des résultats futurs, elle ne peut être constituée que pour des impôts déductibles.<sup>23</sup>

**Comptabilisation :** Constitution de la provision

<b>686</b>		<b>Dotations aux amortis, prov, perte de valeur éléments financiers</b>	<b>X</b>	
	<b>155</b>	<b>Provisions pour impôts</b>		<b>X</b>
		<b>« Constatation de la provision »</b>		

X = le montant de la provision.

## Enregistrement de l'impôt :

<b>69</b>		<b>Impôts sur le résultat et assimilés</b>	<b>X</b>	
	<b>444</b>	<b>Etat, impôt sur le résultat</b>		<b>X</b>
		<b>« Enregistrement de l'impôt réel »</b>		

X = le montant de l'impôt

## Reprise de la provision :

<b>155</b>		<b>Provision pour impôts</b>	<b>X</b>	
	<b>78</b>	<b>Reprise sur pertes de valeur et provisions</b>		<b>X</b>
		<b>« Reprise sur provision »</b>		

<sup>23</sup>Béatrice ET FRANCIS GRANDGUILLOT, (2014-2015), « Techniques de comptabilisation des opérations courantes et de fin d'exercice », page 293.

**C. 156 : Provision pour renouvellement des immobilisations :**

Est destiné à recevoir les provisions constituées par les entités concessionnaires qui en vertu d'obligations contractuelles, sont tenues de renouveler ou de remettre en état les immobilisations figurant dans la concession avant le transfert en fin de contrat au concédant ou à un tiers. Ce compte est subdivisé en deux sous types de provisions :

➤ **1560 : Provisions pour renouvellement des immobilisations en concession :**

Cette provision se constitue chaque année durant toute la durée de la concession

La provision se constitue comme suit :

<b>6868</b>		<b>Autres dotations</b>	<b>X</b>	
	<b>1560</b>	<b>Provision pour renouvellement des immobilisations en concession</b>		<b>X</b>
		<b>« Constatation de la provision »</b>		

➤ **1562 : provisions pour reconstituer des gisements miniers :**

Les articles 169 et 176 de la loi 01/10 du 07/07/2001 autorisent la constitution d'une provision qui est égale à 1% du chiffre d'affaire pendant trois (03) ans pour financer les travaux de recherche d'une nouvelle mine.<sup>24</sup>

La constatation de cette provision se fera comme suit :

<b>6868</b>		<b>Autres dotations</b>	<b>X</b>	
	<b>1562</b>	<b>Provision pour reconstituer des gisements miniers</b>		<b>X</b>
		<b>« Constatation de la provision »</b>		

**D. 158 : Provision pour charge- passif non courant :**

Ce compte enregistre les provisions destinées à couvrir des charges prévisibles, importantes, ainsi que les provisions à caractère purement fiscal dont la comptabilisation est nécessaire si l'entité veut bénéficier des avantages fiscaux qui y sont liés.

<sup>24</sup>Jaques Richard et Christine Collette, « comptabilité générale, Système français et norme IFRS » 8<sup>ème</sup> édition. Page 539

➤ **1581 : Provision réglementées relatives aux immobilisations coût de démantèlement :**

On souscrit que les frais de démantèlement sont enregistrés comme composant d'immobilisation

<b>21</b>	<b>1581</b>	<b>Immobilisations corporelles</b> <b>Provisions réglementées relatives aux immobilisations</b> <b>« Constatation du composant frais de démantèlement »</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
-----------	-------------	---	----------	----------

X = la valeur actualisée fractionnée sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

**Lors de la démolition :**

<b>6</b>	<b>401</b>	<b>La charge</b> <b>Fournisseur de biens et services</b> <b>« Facture N°... »</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
----------	------------	---	----------	----------

X = le coût total de démolition

**Le règlement :**

<b>401</b>	<b>512</b>	<b>Fournisseur de biens et services</b> <b>Banque</b> <b>« Chèque bancaire N°... »</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
------------	------------	--	----------	----------

**Solde des provisions constituées :**

<b>1581</b>	<b>21</b>	<b>Autres dotations</b> <b>Immobilisations corporelles</b> <b>« Pour solde des comptes »</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
-------------	-----------	--	----------	----------

X = total des provisions constitués

➤ **1583 : provisions pour risques environnementaux :**

Ce sont des dépenses imposées par la réglementation, effectuées en vue de prévenir ou réparer les dommages que l'entreprise occasionne ou prévoit occasionner à l'environnement ils sont liés à :

- Lutte contre la pollution des eaux par exemple.
- L'élimination des déchets ou limiter la quantité.
- La préservation de la qualité de l'air.
- La pollution de la biodiversité et du paysage.

La comptabilisation de cette provision se fera exactement comme celle du compte 1581 sauf que les valeurs ne sont pas actualisées.<sup>25</sup>

<b>68</b>	<b>1583</b>	<b>Dot aux amorti prov et perte de valeur Provision pour risques environnementaux « Constatation de la provision »</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
-----------	-------------	--	----------	----------

➤ **1584 : provision pour garanties données aux clients :**

Lorsqu'un commerçant vend un produit ou effectue une prestation de service, il doit appliquer une garantie, cette dernière revêt un caractère légal ou contractuel.

L'existence d'un défaut dans un produit livré/prestation effectuée avant la clôture de l'exercice est susceptible d'entraîner une sortie de ressources probables (coût de la réparation/du remplacement) sans contrepartie attendue du tiers.

Ce défaut probable peut donc justifier la constitution d'une provision son montant est composé des frais de réparation des coûts d'enlèvement et de remise en état.<sup>26</sup>

**Comptabilisation :**

<b>68</b>	<b>1584</b>	<b>Dot aux amorti prov et perte de valeur Provision pour garantir donnée aux clients « Constitution de la provision »</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
-----------	-------------	---	----------	----------

<sup>25</sup>Tazdait Ali, op. Cite, Page 177.

<sup>26</sup>Allal hamini, bilan comptable travaux de clôture, Berti Edition, Alger 2013, page83.

**2.2.2 Utilisation finale de la provision**

- Comptabilisation de la charge au débit du compte de charge par nature par le crédit du compte fournisseur concerné :

<b>6</b>		<b>Charge</b>	<b>X</b>	
	<b>401</b>	<b>Fournisseur</b>		<b>X</b>
	<b>512</b>	<b>Banque</b>		<b>X</b>
		<b>« Facture N°... »</b>		
		<b>« Chèque bancaire N°... »</b>		

- Si un répliquant de la provision existe encore :

		<b>02/01/N+1</b>		
<b>153</b>		<b>Provision pour pension et obligation similaires</b>	<b>X</b>	
<b>155</b>		<b>Provision pour impôt</b>	<b>X</b>	
<b>156</b>		<b>Provision pour renouvellement des immobilisations</b>	<b>X</b>	
<b>158</b>		<b>Provision pour charge passif non-courant</b>	<b>X</b>	
	<b>7863</b>	<b>Reprise provisions pour pension et obligation similaire</b>		<b>X</b>
	<b>7865</b>	<b>Reprise provisions pour impôt</b>		<b>X</b>
	<b>7812</b>	<b>Reprise sur provision immobilisations</b>		<b>X</b>
	<b>7868</b>	<b>Reprise autres provisions pour charges passif non-courant</b>		<b>X</b>
		<b>« Pour solde des comptes »</b>		



### Section 3 : Les écritures de régularisations

Pour respecter le principe de fiabilité et d'autonomie d'exercice, l'entreprise fait recours aux comptes de régularisation pour donner une situation réelle de l'entreprise.

Les comptes de régularisations sont utilisés uniquement au 31/12 de chaque année. Ces comptes doivent être soldé le 01/01/ de l'année qui suit.<sup>27</sup>

A l'inventaire, il faut donc préparer, évaluer et régulariser :

- Régularisation du compte achat.
- Les charges constatées d'avance.
- Les produits constatés d'avance.
- Les charges à payer.
- Les produits à recevoir.
- Les RRR à accordé
- Les RRR à recevoir.
- Les intérêts.

#### 3-1 Régularisation des achats :

##### 3-1-1 Marchandises reçues sans facture :

L'achat est comptabilisé mais la facture pas encore parvenue dans ce cas on passe l'écriture de régularisation suivante :

		<b>01/12/N</b>		
<b>38</b>		<b>Achats stockés</b>	<b>X</b>	
<b>4458</b>		<b>TVA à régulariser</b>	<b>Y</b>	
	<b>4081</b>	<b>Fournisseur, facture non encore parvenu</b>		<b>Z</b>
		<b>« Pour solde du compte 38 »</b>		

<sup>27</sup> Jacques Richard Christine Collette, « comptabilité générale système français et normes ifrs », 8e édition, page 551.

**3.1.2 Facture reçu sans marchandise :** dans ce cas on passe l'écriture suivante :

		<b>31/12/N</b>		
<b>37</b>		<b>Stock à l'extérieur</b>	<b>X</b>	
	<b>38</b>	<b>Achat stocké</b>		<b>X</b>
		<b>« Pour solde du compte 38 »</b>		

**3.2 Régularisation des charges :**

**3.2.1 Les charges constatées d'avance :**

**A. Définition :**

Il s'agit de charges enregistrées aux cours d'un exercice N mais qui sont relatives en totalité ou en partie à l'exercice suivant N+1<sup>28</sup>.

**B. Comptabilisation :**

		<b>31/12/N</b>		
<b>486</b>		<b>Charge constatée d'avance</b>	<b>X</b>	
	<b>6</b>	<b>Charges</b>		<b>X</b>
		<b>« Exclusion des charges »</b>		

X = La partie qui ne concerne pas l'exercice N

**3.2.2 Les charges à payer :**

**A. Définition :**

« Il s'agit des charges qui seront enregistrées qu'au cours de l'exercice suivant par manque de pièces justificatives, mais qui sont relatives en totalité ou en partie à l'exercice en cours.

Exemple : consommation de l'énergie et gaz du 4eme trimestre, impôt et taxes... etc. »<sup>29</sup>

**B. Comptabilisation :**

		<b>31/12/N</b>		
<b>6</b>		<b>Charges</b>	<b>X</b>	
<b>4458</b>		<b>TVA à régulariser</b>	<b>Y</b>	
	<b>408</b>	<b>Fournisseur facture non parvenu</b>		<b>Z</b>
		<b>« Inclure des charges »</b>		

<sup>28</sup> Manuel de comptabilité, édition Foucher Vanves 2008 page 194/195.

<sup>29</sup> Idem, page 197

**3-2-3 RRR accorder :**

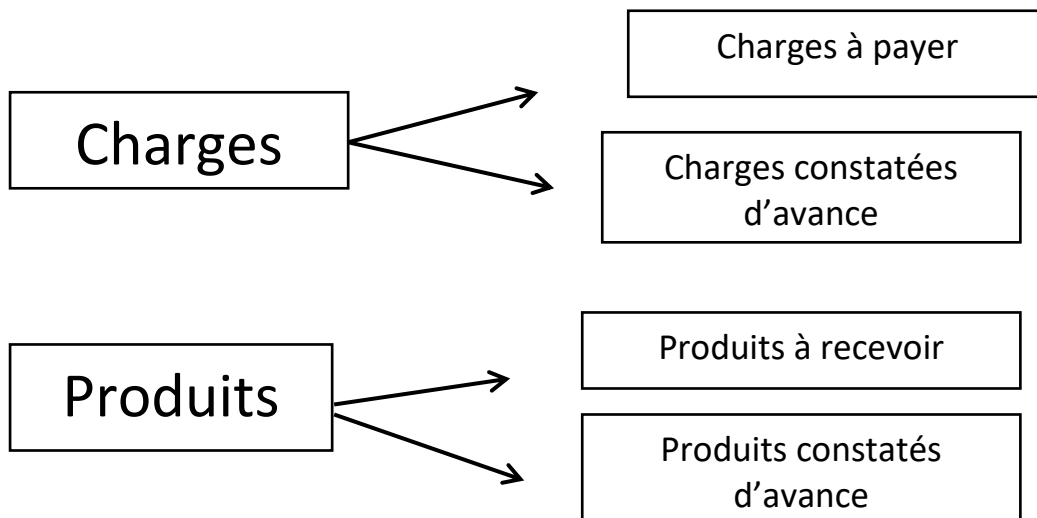
Il s'agit d'avoir qui relèvent de l'exercice N mais qui seront accordés et enregistrés en N+1. Ce sont des réductions de produit que l'on traite comme des charges à payer, car l'incidence sur le résultat est le même.

**Comptabilisation :**

		<b>31/12/N</b>		
<b>709</b>		<b>RRR accordés</b>	<b>X</b>	
<b>4458</b>		<b>Tva à régulariser</b>	<b>Y</b>	
	<b>4198</b>	<b>Client créditeur RRR à accorder</b>		<b>Z</b>
		<b>« Suivant tableau d'inventaire »</b>		

**3-3 Régularisations des produits :**

**SchémaN°04 : Les comptes de gestion.**



**Source :** réalisé par nos soins à partir de « document processus d'inventaire ».

**3-3-1 les produits constatés d'avance :**

**A. Définition :**

Il s'agit de produits enregistrés au cours d'un exercice mais qui sont relatifs en totalité ou en partie à l'exercice suivant.<sup>30</sup>

**B. Comptabilisation :**

Il faut donc extraire de l'exercice N le produit relatif à l'exercice suivant pour faire bénéficier l'exercice de N+1.

<b>Classe 7</b>	<b>487</b>	<b>Produit constaté</b> <b>Produits constatés d'avance</b> <b>« Inclure des produits »</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
-----------------	------------	--	----------	----------

**3-3-2 produits à recevoir :**

**A. Définition :**

Il s'agit de produits qui ne seront enregistrés qu'au cours de l'exercice suivant mais qui sont relatifs en totalité ou en partie à l'exercice qui se termine.<sup>31</sup>

**B. Comptabilisation :**

<b>418</b>	<b>7</b> <b>4458</b>	<b>Clients produits non encore facturés</b> <b>Produit concerné</b> <b>TVA à régulariser</b> <b>« Inclure des produits »</b>	<b>z</b>	<b>X</b> <b>y</b>
------------	-------------------------	---	----------	----------------------

<sup>30</sup> « Manuel de comptabilité », édition Foucher Vanves 2008 page 196

<sup>31</sup> Ibid. page 198.

**3-3-3 RRR à obtenir :**

Le fournisseur décide de nous accorder des réductions commerciales sur achat de l'année N mais la facture d'avoir ne parviendra qu'en N+1.

**Comptabilisation :**

<b>409</b>		<b>31/12/N</b>		
		<b>Fournisseur débiteur</b>	<b>z</b>	
	<b>609</b>	<b>RRR obtenu sur achat</b>		<b>X</b>
	<b>4458</b>	<b>TVA à régulariser</b> <b>« Suivant tableau d'inventaire »</b>		<b>y</b>

**3-4 Régularisation des intérêts :**

**3-4-1 Sur prêts :**

L'entreprise accorde un prêt à une autre entreprise, au 31/12 elle doit enregistrer les intérêts courus.

**Comptabilisation :**

<b>2768</b>		<b>31/12/N</b>		
	<b>76</b>	<b>Intérêt courus</b> <b>Produits financiers</b> <b>« Inclure les produits de N »</b>	<b>X</b>	<b>X</b>

**3-4-2- sur emprunt :**

L'entreprise a emprunté de l'argent par une autre entreprise, au 31/12 elle enregistrer les charges d'intérêt.

**Comptabilisation :**

<b>661</b>		<b>31/12/N</b>		
	<b>1688</b>	<b>Charge d'intérêt</b> <b>Intérêt courus sur emprunt</b> <b>« Inclure les charges de N »</b>	<b>X</b>	<b>X</b>

**3-5 l'état de rapprochement :**

Le rapprochement bancaire sert à supprimer les différences entre le relevé bancaire et la comptabilité pour s'approcher de la réalité, ainsi il est possible de détecter :

- Des oublis d'enregistrements,
- Des agios frais bancaires que nous découvrons sur l'extrait de compte,
- Des erreurs dans nos enregistrements comptables,
- Des décalages de certaines opérations que nous connaissons d'abord et que la banque enregistre après ou inversement. <sup>32</sup>

**3 5-1 Définitions :**

Le rapprochement bancaire est un outil de vérification de concordance de compte banque chez l'entreprise et le relevé bancaire pour répéter les décalages entre les deux. <sup>33</sup>

**3-5-2 les étapes à suivre :**

Pour réaliser un rapprochement bancaire il faut les documents suivants :

- Un extrait de compte reçu da la banque « relevé bancaire »,
- Le compte banque « extrait du grand livre comptable 512 par exemple » ,
  - ❖ Noter le solde qui apparait sur le relevé bancaire « le solde étant le montant disponible dans le compte en banque à la date du relevé bancaire »,
  - ❖ Noter le solde du livre banque « même procédé »,
  - ❖ Soustraire le solde du livre de banque au solde du relevé bancaire le montant obtenue est «la différence »,
  - ❖ Identifier à quoi correspond cette différence : c'est la justification des écarts,
  - ❖ Le résultat d'un rapprochement bancaire doit être zéro.

**Fiche technique :**

\* Solde du relevé bancaire – solde du livre de banque = écart

\* Ecart – justification des écarts = zéro. <sup>34</sup>

---

<sup>32</sup> Éric DUMALANEDE « comptabilité générale, conforme au SCF et aux normes comptables internationales IAS/IFRS », Edition BERTI Alger, 2009, p 134.

<sup>33</sup> LANGELOIS (G), FRIDERICH (M), Comptabilité financière. Comptabilité générale, collection « LMD »,12e édition, 2007, p214

<sup>34</sup> Idem

3-5-3 établissement d'un état de rapprochement bancaire :

Tableau N°08 : Présentation générale du Tracé d'un état de rapprochement

Libellés	Relever bancaire		Compte banque	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
-Soldes avant rapprochement				
Chèque N°				
Virement				
Prêt de compte				
-Solde rectifiées au 31/MM/NN				

Source : Jacques Richard Christine Collette, « comptabilité générale système français et normes ifrs », 8e édition, page 500.

Comptabilisation des écritures débitant ou créditant la banque :

31/12/N				
512		Banque	X	
	401/404	FRS de B&S ou FRS d'immob		A
	411	Clients		B
	76	Autres produits financiers		C
		« Suivant état de rapprochement N°... »		

31/12/N				
26		Titres de participation	A	
403		Effet à recevoir	B	
627		Services bancaires et assimilé	C	
	512	Banques		X
		« Suivant état de rapprochement N°... »		

**Section 04 : les écritures de clôtures**

La vie d'une entreprise est découpée en exercices comptable. Chacun d'entre eux à la présentation de comptes annuels. Au terme de ces derniers, l'entreprise doit procéder à la clôture de ses comptes et à leur réouverture l'exercice suivant.

**4-1 Les écritures du regroupement :**

Afin de déterminer les résultats par phase et le résultat final, on doit regrouper tous les sous comptes de la classe « 6 charges » et la classe « 7 produit » dans les comptes principaux intéressés composés de deux chiffres.

**Enregistrement :**

<b>60</b>		<b>31/12/N</b>	<b>X</b>	
		<b>Achats consommés</b>		
	<b>600</b>	<b>Achats de marchandises consommées</b>		<b>X</b>
	<b>601</b>	<b>Achats consommés matières premières</b>		<b>X</b>
	<b>602</b>	<b>Autres approvisionnements</b>		<b>X</b>
	<b>603</b>	<b>Variations de stocks</b>		<b>X</b>
	<b>604</b>	<b>Achats d'études et prestations de services</b>		<b>X</b>
	<b>605</b>	<b>Achats de matériels équipements et travaux</b>		<b>X</b>
	<b>607</b>	<b>Achats non stockés de matières et fournitures</b>	<b>X</b>	
<b>61</b>		<b>31/12/N</b>	<b>X</b>	
		<b>Services extérieurs</b>		
	<b>613</b>	<b>Locations</b>		<b>X</b>
	<b>614</b>	<b>Charges locatives et charge de transport</b>		<b>X</b>
	<b>615</b>	<b>Entretien réparations et maintenance</b>		<b>X</b>
	<b>616</b>	<b>Prime d'assurance</b>		<b>X</b>
	<b>618</b>	<b>Documentation et divers</b>	<b>X</b>	
<b>62</b>		<b>Autres services extérieurs</b>	<b>X</b>	
	<b>622</b>	<b>Rémunération d'intermédiaires et honoraires</b>		<b>X</b>
	<b>623</b>	<b>Publicité publication relations publiques</b>		<b>X</b>
	<b>625</b>	<b>Déplacement missions et réceptions</b>		<b>X</b>
	<b>626</b>	<b>Frais poteaux et télécommunications</b>		<b>X</b>
	<b>627</b>	<b>Service bancaire et assimilé</b>		<b>X</b>
	<b>628</b>	<b>Cotisation et divers</b>		<b>X</b>



<b>63</b>		<b>Charge de personnel</b>	<b>X</b>	
	<b>631</b>	<b>Rémunération du personnel</b>		<b>X</b>
	<b>635</b>	<b>Cotisations aux organismes sociaux</b>		<b>X</b>
	<b>637</b>	<b>Autres charges sociales</b>		<b>X</b>
<b>64</b>		<b>Impôt taxes et versements assimilés</b>	<b>X</b>	
	<b>641</b>	<b>Impôt taxes et versements assimilés sur rémunération</b>		<b>X</b>
	<b>645</b>	<b>Autres impôts et taxes</b>		<b>X</b>
<b>65</b>		<b>Autres charges opérationnelles</b>	<b>X</b>	
	<b>652</b>	<b>Moins-values sur sorties d'actifs immobilisé Non financier</b>		<b>X</b>
	<b>656</b>	<b>Amandes et pénalités, subventions accordées Dons et libéralité</b>		<b>X</b>
	<b>657</b>	<b>Charges exceptionnelles de gestions courantes</b>		<b>X</b>
	<b>658</b>	<b>Autres charges de gestions courantes</b>		
<b>66</b>		<b>Charges financières</b>	<b>X</b>	
	<b>661</b>	<b>Charges d'intérêts</b>		<b>X</b>
	<b>665</b>	<b>Ecart d'évaluation sur actif financier moins-value</b>		<b>X</b>
	<b>666</b>	<b>Pertes de charges</b>		<b>X</b>
<b>68</b>		<b>Dotations aux amortissements provision et perte de valeur</b>	<b>X</b>	
	<b>681</b>	<b>Dotations aux amor prov et perte de valeurs actifs non courant</b>		<b>X</b>
	<b>682</b>	<b>Dotations aux amor prov PV des biens mis en concession</b>		<b>X</b>
	<b>685</b>	<b>Dotations aux amor pro et PV actifs courant</b>		<b>X</b>
<b>69</b>		<b>Impôt sur les résultats et assimilés</b>	<b>X</b>	
	<b>692</b>	<b>Impôt différés actifs</b>		<b>X</b>
	<b>695</b>	<b>Impôts sur bénéfices basé sur le résultat des activités ordinaires</b>		<b>X</b>

706		<b>Autres prestations de services</b>	<b>X</b>	
708		<b>Produits des activités annexes</b>	<b>X</b>	
709		<b>Rabais, remises et ristournes accordées</b>	<b>X</b>	
	<b>70</b>	<b>Vente de marchandises</b>		<b>X</b>
752		<b>Plus-value sur sortie d'active immob non financière</b>	<b>X</b>	
757		<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>	<b>X</b>	
758		<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>X</b>	
	<b>75</b>	<b>Autres produits opérationnels</b>		<b>X</b>
762		<b>Revenus des actifs financiers</b>	<b>X</b>	
766		<b>Gains de change</b>	<b>X</b>	
768		<b>Autres produits financiers</b>	<b>X</b>	
	<b>76</b>	<b>Produit financier</b>		<b>X</b>
785		<b>Reprise sur perte de valeur</b>	<b>X</b>	
	<b>78</b>	<b>D'exploitation</b>		<b>X</b>

**4-2 Soldes des comptes de gestion :**

Parallèlement à l'établissement du compte de résultat il y a lieu de solder les comptes de gestions « classe 6 et classe 7 ».

Ces comptes sont soldés par virement au compte de résultat ce qui permet de dégager « bénéfice » ou « perte » par confrontation des emplois définitifs et des ressources internes.

Si l'en présente une balance après ces écritures elle ne contient plus que des comptes du bilan il s'agit d'une balance de clôture.

Le virement des charges et produits peut se faire par étapes pour dégager des résultats partiels ou les soldes intermédiaires de gestion.

		<b>31/12/N</b>		
<b>7</b>		<b>Produits</b>	<b>X</b>	
<b>12</b>		<b>Résultat, perte</b>	<b>y</b>	
	<b>6</b>	<b>Charges</b>		<b>X</b>
	<b>12</b>	<b>Résultat, bénéfice</b>		<b>Y</b>
		<b>« Détermination du résultat ou solde des comptes de gestion »</b>		

**4-3 Clôture des livres et comptes :**

La solution la plus rapide consiste à totaliser le journal en inscrivant « arrêté le présent journal à la somme de ... » il est également possible de solder tous les comptes en débitant les comptes créditeurs et en créditant les comptes débiteurs.<sup>35</sup>

		<b>31/12/N</b>		
<b>101</b>		<b>Capital émis</b>	<b>X</b>	
<b>15</b>		<b>Provision pour charges passif non courant</b>	<b>X</b>	
<b>16</b>		<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>X</b>	
<b>17</b>		<b>Dettes rattachées à des participations</b>	<b>X</b>	
<b>40</b>		<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>x</b>	
	<b>2</b>	<b>Immobilisations</b>		<b>X</b>
	<b>3</b>	<b>Stocks</b>		<b>X</b>
	<b>41</b>	<b>Clients et comptes rattachés</b>		<b>X</b>
	<b>5</b>	<b>Comptes financiers</b>		<b>X</b>
		<b>« Clôture de bilan »</b>		

<sup>35</sup> Robert Maéso, André Philip, Christian reaulet « Comptabilité financière » 9ème édition dunod, paris, 2003.

**Conclusion :**

Pour conclure, les travaux d'inventaire (les amortissements des immobilisations, les cessions, les provisions pour dépréciations, les provisions pour risques et charges et les provisions règlementées), consistent à contrôler et ajuster la comptabilité d'une entreprise, et permettant de présenter le visage définitif des comptes et de s'assurer de leur conformité pour but d'élaborer les documents de synthèse qui sont des éléments essentiels pour l'information des tiers à la clôture d'un exercice.



**CHAPITRE III :**  
**Présentation des**  
**états financiers**

Les états financiers représentent des documents comptables (documents de synthèse) permettent d'informer précisément les dirigeants de l'entreprise mais aussi les partenaires de cette dernière (banque, partenaires industriels ...) ou encore des parties tierces (investisseurs potentiels, fonds de pension ...). Ces états financiers doivent permettre de synthétiser des analyses précises mais aussi d'effectuer des comparaisons chronologiques (d'une année sur l'autre) ou concurrentielles (les états financiers des entreprises d'un secteur d'activité sont comparés entre eux).

## **Section 01 : Le Bilan**

Le bilan fait partie des comptes annuels que tout commerçant (personne physique ou morale) doit établir à la clôture de l'exercice.

### **1-1 Définition :**

« Le **bilan** est le tableau de synthèse de base. Il représente la situation financière d'une entreprise à un instant donné. Cette dernière se mesure par la différence entre tous les actifs de l'entreprise et tous ses passifs (obligations de faire, de payer) et représente la valeur nette de ce qui appartient aux propriétaires, les « capitaux propres ». Le bilan représente donc trois éléments principaux : les **actifs**, les **passifs** (ou obligation) de l'entreprise et ses **capitaux propres**. »<sup>36</sup>

### **1.2 Présentation :**

La norme IAS 1 n'impose pas les schémas obligatoires de présentation. Elle indique plutôt quelques principes à respecter :

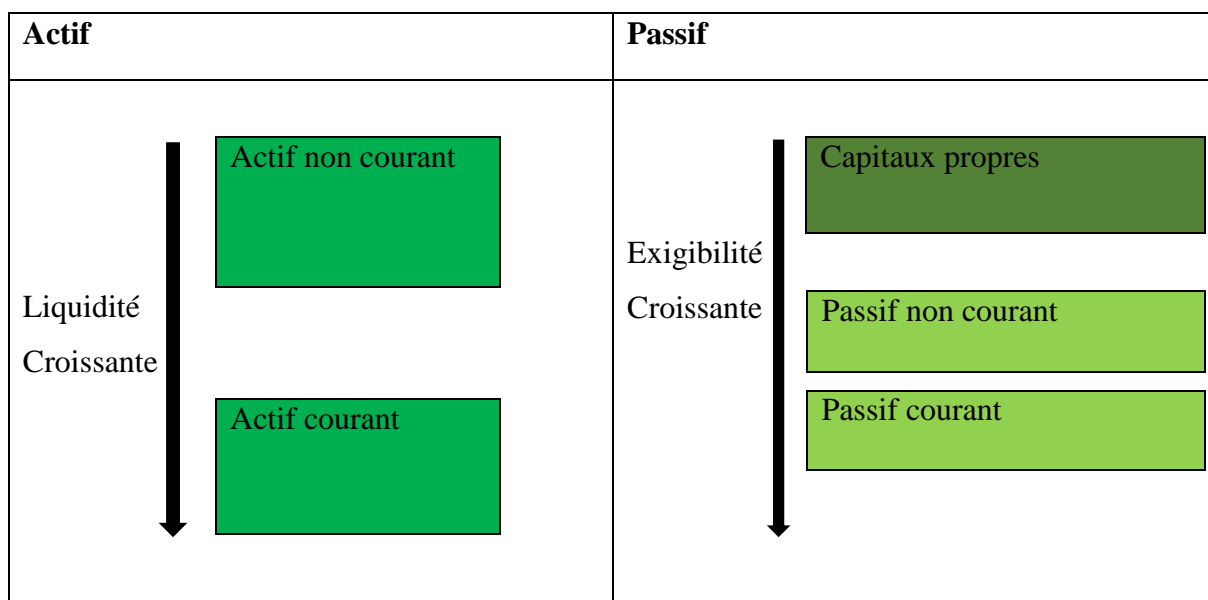
- La présentation séparée des biens, obligations et capitaux propres.
- La distinction, au sein des biens et des obligations, des éléments courants et des éléments non courants. Dans la pratique, le seuil est le plus souvent d'un an les éléments avec une durée résiduelle dans l'entreprise inférieure à un an sont considérés comme courants, les autres comme non courants.
- La distinction, entre autres, des :
  - Terrains, constructions et équipements ;
  - Biens incorporels, comme les licences, les brevets, les logiciels ;
  - Biens financiers ;
  - Stocks ;
  - Créances ;

---

<sup>36</sup>Stéphane Lefranc, Brigitte Oger,( septembre 2009 ),« Lire les états financiers », 1ere édition, 2eme édition(mise a jours en octobre 2014) , Page 77.

- Disponibilités et autres éléments de trésorerie ;
  - Dettes fournisseurs ;
  - Provisions pour risques et charges, c'est-à-dire des dettes dont l'échéance ou les montants exacts ne sont pas encore connus ;
  - Dettes financières (notamment emprunts financiers) ;
  - Capitaux propres, composés de l'apport initial des propriétaires (capital social), des résultats réinvestis (réserves) et du résultat de l'exercice.
- La possibilité d'un classement plus fin, s'il améliore la compréhension de la situation financière de l'entreprise.
  - La présentation des valeurs pour au moins une année comparative, ce qui permet au lecteur de comparer les valeurs actuelles avec celles de la clôture précédente.<sup>37</sup>

**Tableau N°09: Structure du bilan**



**Source :** Elaborer par nos propres soins à partir des lectures.

### 1-3 Actif

#### 1-3-1 Définition :

« Un **actif** est un bien, une ressource (contrôlée par l'entreprise) dont l'entreprise attend des avantages économiques futurs et qui a une valeur positive pour l'entreprise.

L'avantage économique futur est le potentiel de cet actif à contribuer directement ou indirectement à des flux de trésorerie au bénéfice de l'entreprise.

L'actif du bilan présente d'abord les « Biens » de l'entreprise, c'est-à-dire ce qu'elle a à un moment donné dans un sens purement « physique » du terme. On y trouve les terrains, les

<sup>37</sup>Wolfgang Dick et Frank Missonierpiera, (2006), « Comptabilité financière en IFRS . Pearson éducation France., pages 3.

bâtiments, les équipements industriels, le mobilier, les stocks et l'argent liquide. Il y a également des éléments non physiques : soit des droits (brevets ou licence, par exemple), soit des éléments financiers (participations, valeurs mobilières de placements ou dépôts bancaires). »<sup>38</sup>

### **1-3-2 Les éléments d'actif :**

Sont classés par ordre de liquidité croissante (la trésorerie est plus rapidement mobilisable qu'une immobilisation). Les actifs sont comptabilisés au coût d'acquisition si acquis à titre onéreux, au coût de production si produit et à la valeur vénale si acquis à titre gratuit. Le montant de chaque élément de l'actif correspond au solde du compte correspondant. Sauf les cas particuliers, les comptes apparaissant à l'actif du bilan présentent un solde débiteur. Dans le cas d'une immobilisation amortissable, le bilan fait apparaître trois montants :

- La valeur d'acquisition (exprimée en coût historique)
- La dépréciation cumulée constatée au cours des années (amortissement dont le solde est créditeur)
- La valeur nette comptable (valeur d'acquisition - dépréciation).<sup>39</sup>

#### **A. L'actif immobilisé :**

Dans la conception fonctionnelle, l'actif immobilisé correspond à la fonction d'investissement de l'entreprise. Il regroupe les actifs (valeurs, droits, biens ou titres) destinés à demeurer de façon durable et sous une forme identique dans l'entreprise. Ces actifs sont nécessaires à l'exploitation de l'entreprise et parce qu'ils ne sont pas détruits durant la période de l'exercice, ils conservent une certaine valeur leur dépréciation étant comptabilisée suivant la technique de l'amortissement et de la provision.

L'actif immobilisé comprend trois catégories d'immobilisations :

- Les immobilisations incorporelles.
- Les immobilisations corporelles.
- Les immobilisations financières.

➤ **20 Les immobilisations incorporelles :** Les **immobilisations incorporelles** sont définies dans le SCF comme étant des actifs identifiables, non monétaires et immatériels, contrôlés et utilisés par l'entité dans le cadre de ses activités ordinaires.

---

<sup>38</sup> Ouvrage collectif d'un travail de l'Association nationale des Directeurs Financiers et de contrôle de Gestion, «Normes IAS/IFRS Que faut-il? Comment? y prendre?», Editions d'Organisation, 2004, P9.

<sup>39</sup> Grégory Heem, (2004), « Lire les états financiers en IFRS ».



- **21 Les immobilisations corporelles :** Une **immobilisation corporelle** correspond à un actif physique que l'entreprise entend utiliser au-delà de la clôture de l'exercice comptable en cours et qui est destiné :
  - Soit à être utilisé par l'entreprise dans la production ou la fourniture de biens ou de services,
  - Soit à être loué à des tiers,
  - Soit à des fins de gestion interne.
- **22 Immobilisations en concession :** Immobilisations mise en concession sont utilisées pour enregistrer les contrats de service public confiés à des organismes externes. Ils ont en charge la gestion d'un service public pour une durée préalablement définie, moyennant la perception de redevances par les usagers de ces services.
- **23 Immobilisations en cours :** Immobilisation en cours regroupent la valeur des actifs que la société est en train de se construire ou de se faire construire. Par exemple, lorsqu'une société engage des travaux pour la construction de nouveaux locaux qui ne sont pas terminés à la date de clôture de son exercice, utilisera le compte comptable c /23 - Immobilisation en cours pour enregistrer la valeur de ces travaux à l'actif du bilan.
  - **26 Participations et créances rattachées à des participations :** Les titres de participations sont constitués par les droits dans le capital d'autres entreprises matérialisées ou non par des titres, afin de créer un lien durable avec celles-ci et de contribuer à l'activité et au développement de la société détentrice.
  - **27 Autres immobilisations financières :** Sont utilisés pour enregistrer les opérations ne rentrant pas dans les autres comptes comptables d'immobilisations financières.
  - **28 amortissements des immobilisations :** Sont utilisés pour enregistrer la répartition du coût d'un bien sur sa durée probable d'utilisation selon un plan d'amortissement. Ces comptes permettent de comptabiliser la perte de valeur des biens à l'actif du bilan.
  - **29 Dépréciations des immobilisations :** Enregistrent la perte de valeur effective. En effet, on passe une écriture de dépréciation lorsque la valeur actuelle de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable.

**B - L'actif circulant :**

L'actif circulant d'une entreprise est constitué des actifs détenus par l'entreprise et destinés à ne pas y rester durablement, c'est-à-dire pendant moins d'un cycle d'activité. L'actif circulant se trouve dans la partie basse du bilan. Il regroupe principalement :

- Les stocks
- Les créances
- Les valeurs mobilières de placement

- a. **Stock :** Selon la norme IAS2, un stock est défini comme un ensemble de biens destinés soit à être vendus dans le cadre de l'activité courante de l'entreprise, soit à être consommés dans l'activité de production de l'entreprise.

On retrouve dans les comptes de stocks deux catégories d'éléments :

- Les stocks d'approvisionnements, de matières premières, de marchandises et de produits,
  - Et les en-cours de production, les en-cours de services et les travaux en cours.<sup>40</sup>
- **30 stocks de marchandises :** Ce compte comprend les objets, matières ou fournitures acquis par l'entreprise et destinés à être revendus en l'état. Il comprend également les équipements et matériels acquis et revendus en l'état. Il ne comprend pas les équipements et matériels revendus à des tiers en l'état, dès lors que ces immobilisations, commandés pour les besoins propres du fonctionnement de l'entreprise, ont été rétrocédées fortuitement à des tiers, avant leur mise en exploitation. Cette cession est assimilée à une vente d'immobilisation.
- **31 stocks de matières premières et fournitures :** Ce compte comprend les stocks d'objets, matières, ou fournitures acquis par l'entreprise et destinés à être incorporés aux produits fabriqués ou à être consommés en concourant même de façon indirecte à la fabrication, et d'une façon plus générale toutes les matières, fournitures transitant par un magasin ou un stock.
- **32 stocks autres approvisionnements :** Ce compte comprend les objets et substances plus ou moins élaborés, consommés au premier usage ou rapidement et qui concourent au traitement, à la fabrication, sans entrer dans la composition des produits traités ou fabriqués.
- **33 stocks en cours :** Dans ce compte sont enregistrées les commandes spécifiques des clients, en cours d'exécution à la fin de l'année. Il comprend :
- Produits en cours : le compte comprend le cout de production des commandes de produits spécifiques, des clients, qui ne sont pas achevées en fin d'exercice et qui n'ont pas fait l'objet d'une facturation.
  - Travaux en cours : les travaux en cours sont les travaux en voie d'exécution, qui concernent les chantiers de bâtiments et de travaux publics, à la date de la clôture de l'exercice et qui, de ce fait, ne peuvent être regardés comme ayant d'ores et déjà donné naissance, à cette date, pour l'entreprise intéressée, à une créance acquise.

---

<sup>40</sup> Grégory Heem, (2004), « Lire les états financiers en IFRS »,page 95.

- **34 Stocks en-cours de production de services :** Il comprend les encours de production de services réalisés dans le cadre des prestations de services.
- Etudes en cours : ce compte est utilisé, dans le cadre du suivi comptable des contrats à long terme, par la méthode à l'achèvement.
  - Prestations de services en cours : est comptabilisé dans ce compte, le cout des prestations de services en cours de réalisation à la clôture de l'exercice et qui ne sont pas encore facturées au client.
  - **35 stocks de produits :**
    - 351 Produits intermédiaires : il comprend les produits qui ont atteint un stade déterminé de fabrication et qui sont disponible pour des transformations ultérieures. Ce sont en fait des produits qui circulent dans l'entreprise et qui n'ont franchi que certaines étapes d'élaboration. Ce sont en quelque sorte des produits finis pour les ateliers situés en amont, et des matières premières pour l'atelier situé en aval.
    - 355 Stocks de produits finis : les produits finis sont les produits fabriqués par l'entreprise et destinés à être vendus. Ce sont donc des produits qui ont atteint leur état définitif d'élaboration et qui ne seront en aucun cas recyclés dans des opérations de production.
    - 358 stocks de produits résiduels ou matières de récupération : les déchets et rebuts sont les résidus de toute nature. Ils comprennent notamment les produits œuvrés ou semi-ouvrés impropres à une utilisation ou à un écoulement normal.
- **36 Stocks provenant d'immobilisations :** Ce compte peut enregistrer en cours d'exercice les entrées en stocks d'éléments démontés ou récupérés sur des immobilisations corporelles. Il peut également comptabiliser les éléments provenant des reliquats de projets ou de chantiers qui pourront être utilisés ultérieurement par l'entreprise.
- **37 Stocks à l'extérieur :** L'entreprise doit faire figurer dans ses actifs en particuliers tous les biens d'exploitation dont elle est propriétaire à la date de la clôture de l'exercice. L'inventaire physique effectué régulièrement dans l'entreprise ne permet pas toujours d'appréhender l'intégralité des biens d'exploitation dont elle est propriétaire à cette date. On peut considérer que l'entreprise à deux catégories de stocks à l'extérieur :
- \_ Des marchandises et produits en consignment chez des tiers tels que revendeurs, dont le suivi des stocks doit être à notre avis fait selon la méthode de l'inventaire permanent.

– Des marchandises matières, achetées ferme, et en cours de route à la date de l'inventaire, sur bateau, sur quai, sur wagon, et en cours d'acheminement vers les stocks de l'entreprise qui ne peuvent pas être inventoriées physiquement.

- **38 Achats stockés :** Ce compte permet de constater tous les achats stockés et parallèlement l'endettement de l'entreprise. Tout achat effectué par l'entreprise doit transiter par un compte fournisseur, même si le paiement est fait au comptant.
- **39 pertes de valeur des stocks et en cours :** Les provisions pour dépréciations des stocks correspondent à une estimation probable de la diminution de la valeur des produits en stocks.

Elles sont constituées lorsque le cout d'un stock est supérieur à sa valeur nette de réalisation à la date de l'inventaire.

- b. Les créances :** Les créances comprennent l'ensemble des droits acquis par l'entreprise par suite de ses relations avec des tiers généralement à court terme. Sont logées également dans cette rubrique, les comptes rattachés aux comptes de tiers destinés à enregistrer les modes de financement (effets à recevoir), et les créances futures (produits à recevoir), ainsi que les charges constatées d'avance.

➤ **409 fournisseurs débiteurs :** Comme l'indique le chiffre 9 en 3ème position, ce compte fonctionne d'une manière inverse par rapport aux autres comptes de la classe 40. Ce compte et les comptes rattachés permettent d'enregistrer les créances (situation anormale) sur les fournisseurs (de biens et services ou d'immobilisations) On peut enregistrer en particulier les avances et acomptes versés lors des commandes (montants déduits du paiement de l'achat à venir).

On débite alors le compte 4091 - Avances et acomptes versés sur commandes On peut également enregistrer les avoirs correspondant à des consignes, 4096 - Emballages consignés. Ceux-ci sont payés lors de l'achat et le montant de la consigne est "récupéré" lors de la restitution de ces emballages.

➤ **41- clients et comptes rattachés :** Il comprend l'ensemble des droits acquis par l'entreprise par suite de ses relations avec les tiers.

La créance d'exploitation, accordée par l'entreprise (et le produit qui lui correspond) est la contrepartie chez le vendeur de la dette (et de la charge ou de l'investissement qui lui correspond) chez l'acheteur.

La compensation entre les sommes dues et les sommes à recevoir d'un même tiers (exemple : tiers à la fois client et fournisseur) ne peut être effectuée, car en cas de faillite, les créances et dettes sont traitées différemment.

➤ **49 Pertes de valeurs sur comptes de tiers :** Ce sont des dépréciations subies par des comptes de tiers résultant de causes diverses dont les effets ne sont pas jugés irréversibles.

Les provisions pour dépréciation des comptes de tiers obéissent aux mêmes règles de comptabilisation que les provisions pour dépréciation constatées sur les actifs courants.

**Remarque :** les soldes débiteurs des comptes 42, 43, 44, 45, 46,47 et 48 sont enregistrés à l'actif du bilan. <sup>41</sup>

### **c- Les valeurs mobilières de placement**

Les comptes financiers enregistrent les mouvements de valeurs en espèces, chèques, ainsi que les opérations faites avec les banques et les établissements financiers. Par extension, les comptes financiers comprennent les comptes relatifs aux placements de trésorerie et aux instruments financiers dérivés.

#### ➤ **50 Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières sont des titres négociables interchangeables et fongibles, qui peuvent être cotés en bourse. Les deux grandes catégories de valeurs mobilières sont les actions et les obligations. Mais il y en existe d'autres telles que les certificats d'investissement et les bons de souscription.

Généralement, les entreprises ont recours à l'acquisition de valeurs mobilières pour placer leurs excédents de trésorerie, en vue d'obtenir une rentabilité le plus souvent sur le court terme.

#### ➤ **51 Banques, établissements financiers et assimilés**

Les comptes comptables 51 "Banques, établissement financiers et assimilés" font références à la trésorerie de la société. On y fait référence aux montants constatés dans les comptes bancaires (positifs ou négatifs) et également aux montants des valeurs remises à l'encaissement.

#### ➤ **52 Instruments financiers dérivés**

Les instruments financiers dérivés correspondent à des instruments financiers tels que les options, les contrats à terme (de gré à gré ou normalisé) et les swaps de taux d'intérêt et de devises qui engendrent des droits et des obligations qui ont pour effet de transférer entre les

---

<sup>41</sup>Tazdait Ali, op. Cite, page 421 et 463.

parties à l'instrument un ou plusieurs des risques inhérents à un instrument financier primaire sous-jacent

Les instruments dérivés ne donnent pas lieu à un transfert de l'instrument financier primaire sous-jacent au moment de la prise d'effet du contrat, et il n'y a pas nécessairement transfert à l'échéance du contrat

➤ **53 Caisse :** Il est ouvert un compte comptable pour chaque caisse de l'entreprise

➤ **54 Régies d'avances et accréditifs :**

Il enregistre le cas échéant, les écritures relatives aux fonds gérés par les régisseurs ou les comptables subordonnés et aux accréditifs ouverts dans les banques au nom d'un tiers ou d'un agent de l'entité.

Ce compte est débité du montant des fonds remis aux régisseurs et aux titulaires d'accréditifs par le crédit d'un compte de trésorerie

➤ **58 Virements internes**

Est un compte de passage utilisé pour la comptabilisation pratique d'opérations au terme desquelles il doit se trouver soldé

Il est utilisé pour constater des transferts de fonds entre des comptes bancaires de la société uniquement

Ce compte est notamment destiné à permettre la centralisation, sans risque de double emploi :

- Des virements de fonds d'un compte de trésorerie (caisse ou banque) à un autre compte de trésorerie (banque ou caisse)
- Et, plus généralement dans plusieurs journaux auxiliaires

Pour les virements bancaires entre comptes bancaires de la société, le compte 58 est débité lors de l'émission du virement à la banque A et une seconde écriture est passée dans le compte B à la réception de l'avis de crédit bancaire

➤ **59 Pertes de valeurs sur actifs financiers :** Ce compte enregistre l'amoindrissement de la valeur des titres et valeurs liquides, des avoirs en banque, et autres éléments financiers résultant de cause précises quant à leur nature, mais dont les effets ne sont pas jugés irréversibles ainsi que les reprises de charges provisionnées d'y rapportant. Il permet de ramener la valeur comptable d'un actif à sa valeur recouvrable.

En effet comme tout autre actif, un actif financier non réévalué à sa juste valeur à la clôture de la période doit être déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable.

Tableau N°10 : L'actif du bilan

Actif	Note	N Brut	N Amorti. /Prov.	N Net	N-1 Net
<b>ACTIF IMMOBILISE (NON COURANT)</b>					
<b>Ecart d'acquisition (goodwill positif ou négatif)</b>		207	2807 et 2907		
<b>Immobilisations incorporelles</b>		20 (hors 207)	280 (hors 2807)		
<b>Immobilisations corporelles</b>		21 et 22 (hors 229)	290 (hors 2907)		
<b>Immobilisations en cours</b>			281, 282, 291 et 292		
<b>Immobilisations financières</b>		23	293		
Titres mis en équivalence - entreprise associées		265			
Autres participations et créances rattachées		26 (hors 265 et 269)			
Autres titres immobilisés		271, 272 et 273			
Prêts et autres actifs financiers non courants		274, 275 et 276			
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>					
<b>ACTIF COURANT</b>					
<b>Stocks et en cours</b>		30 à 38	39		
<b>Créances et emplois assimilés</b>		41 (hors 419)	491		
Clients		409, Débit [42, 43,	495 et 496		
Autres débiteurs		44(hors 444 à 448)45, 46, 48et 489]			
Impôts		444, 445 et 447			
Autres actifs courants		Débit 48			
<b>Disponibilités et assimilés</b>		50 (hors 509)	59		
Placements et autres actifs financiers courant		519 et autres Débit [51,			
Trésorerie		52, 53 et 54]			
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>					
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>					

Source : Journal officielle du 25 mars 2009, page.27.

**1-4 passif :****1-4-1 Définition :**

« Sont des obligations de faire ou de payer. Ils ont une valeur négative pour l'entreprise dans la mesure où, à l'échéance, il faudra les rembourser à des tiers. On y trouve notamment les emprunts bancaires et le découvert bancaire, les dettes fournisseurs et les dettes fiscales et

sociales. S'y ajoutent des obligations dont on ne connaît pas encore exactement l'échéance ou le montant, mais dont l'existence est sûre et certaine, comme les engagements de retraites, les engagements pour prestation de garantie ou les provisions pour risques juridiques. »<sup>42</sup>

**1-4-2- Les éléments du passif :**

Sont classés par ordre d'exigibilité croissante. Les passifs sont comptabilisés au bilan lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantage économiques résultera de l'extinction d'une obligation actuelle et que le montant de cette extinction peut être mesuré de façon fiable.

**A. Capitaux propres <sup>43</sup>:**

Les capitaux propres sont l'intérêt résiduel dans les actifs de l'entreprise après déduction de tous ses passifs.

Bien que les capitaux propres soient définis comme étant un montant résiduel, ils peuvent faire l'objet de subdivisions dans le bilan. Par exemple dans une société commerciale, les fonds apportés par les actionnaires, les résultats non distribués, les réserves représentant l'affectation des résultats non distribués et les réserves représentatives des ajustements destinés au maintien du capital, peuvent être présentés séparément.

De telles divisions peuvent être pertinentes pour les besoins de prises de décisions des utilisateurs des états financiers lorsqu'elles indiquent des restrictions, juridique ou autres, quant à la capacité de l'entreprise à distribuer ou à utiliser ses capitaux propres. Elles peuvent également refléter le fait que les propriétaires de part de capital dans une entreprise ont des droits différents aux dividendes ou au remboursement du capital.

La création des réserves est quelquefois exigée par les textes réglementaires ou la loi afin de donner à l'entreprise et à ses créanciers une protection accrue contre les effets des pertes. D'autres réserves peuvent être constituées si le droit fiscal national accorde des exonérations ou des réductions d'impôt lorsque l'on dote ces réserves.

L'existence et l'importance de ces réserves légales, réglementaires et fiscales sont une information qui peut être pertinente pour les besoins de prises de décisions des utilisateurs.

Les dotations à ces réserves sont des affectations de résultat non distribués plutôt que des charges. La nomenclature des comptes des capitaux propres est la suivante :

- **Compte 101 : "Capital émis"** qui représente la valeur nominale des actions ou des parts sociales figurant dans l'acte de création de la société ainsi que les modifications apportées (augmentation ou diminution) au cours de la vie de l'entreprise.

---

<sup>42</sup>Tazdait Ali, Op. Cite, page 66.

<sup>43</sup> Georges Langlois, Micheline Friedrich, (2007), « comptabilité financière », 12<sup>ème</sup> édition, page 46.



- **Compte 103 : “prime liées au capital social”** qui enregistre les primes d’émission, de fusion, d’apport et de conversion des obligations en actions.
- **Compte 104 : “Ecart d’évaluation”** qui enregistre les profits et pertes provenant de l’évaluation à leurs justes valeurs de certains éléments du bilan.
- **Compte 105 : “Ecart de réévaluation”** qui constate les plus-values dégagées à l’occasion d’opération de réévaluation effectuée dans les conditions réglementaires.
- **Compte 106 : “Réserves”** qui englobe les réserves légales, réglementaires, statutaires et facultatives.
- **Compte 107 : “Ecart d’équivalence”** qui constate l’écart entre la valeur globale des titres évalué par équivalence et leur prix d’acquisition. Ce compte est utilisé dans les comptes consolidés.
- **Compte 11 : “Report à nouveau”** qui correspond au montant des bénéfices antérieurs dont l’affectation a été reportée sur les exercices ultérieurs. Dans ce compte, il est également enregistré les pertes qui n’ont pas encore été compensées.
- **Compte 12 : “ Résultat de l’exercice”** qui correspond au bénéfice ou à la perte de l’exercice avant décision d’affectation de l’assemblée générale de la société.

**B. Passif non courant :**

Les passifs non courants, sont des dettes dont le dénouement interviendra au-delà d’une année. Les passifs à long terme portant intérêt sont classés en tant que passifs non courants même si ceux-ci doivent être réglés dans les douze mois après la date de clôture de l’exercice si :

- L’échéance d’origine était fixée à plus de douze mois.
- L’entreprise a l’intention de refinancer l’obligation sur le long terme,
- Cette intention est confirmée par un accord de refinancement ou de rééchelonnement des paiements qui est finalisé avant l’approbation des états financiers.

Les dettes renouvelables sont considérées faire partie du financement à long terme de l’entreprise et doivent être classées en tant que passif non-courant. Dans le cas où le refinancement ne dépend pas de la volonté de l’entreprise, l’obligation est classée en tant que passif courant.

Les emprunts soumis à des clauses contractuelles qui ont pour effet de rendre le passif remboursable à vue si certaines conditions liées à la situation financière de l’emprunteur ne sont pas satisfaites sont classés en tant que passif non-courant uniquement si

- Le prêteur s'est engagé, préalablement à l'approbation des états financiers, à ne pas exiger le paiement de l'emprunt en cas de manquement,
- Et s'il est probable que des manquements ultérieurs ne se produiront pas dans les douze mois suivant la date de clôture de l'exercice.

**a. les produits et charges différés hors cycle d'exploitation :**

- **Compte 131 " subvention d'équipement"** : qui enregistre les subventions d'équipements accordées par l'Etat, les collectivités publiques, les organismes internationaux ou les tiers pour acquérir ou créer une immobilisation ou financer des activités à long terme. Elles ne constituent pas un élément des capitaux propres. Les subventions d'équipement sont considérées comme des produits différés et font l'objet d'une réintégration annuelle aux résultats.
- **Compte 133 " impôt différée actif" et compte 134 " impôt différée passif"** : qui enregistrent les impositions différées actives et passives qui résultent d'un décalage temporaire entre la constatation d'une charge ou d'un produit en comptabilité et sa prise en charge dans l'assiette fiscale.

**b. Les provisions :** Les provisions pour risques et provisions pour charges correspondent à une augmentation du passif exigible à plus ou moins long terme. Elles traduisent l'existence de risques de débours prévisibles à la clôture de l'exercice mais comportant un élément d'incertitude quant à leur montant ou à leur réalisation. Selon la norme IAS 37, les provisions pour risques et charges sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Elles sont affichées au bilan dans le comptes général 15 " provisions pour charges- passif non courant" qui se ventile comme suite :

- **Compte 153 " provisions pour pensions et obligations similaires"** : qui enregistre le montant des engagements de l'entreprise en matière de pension, de compléments de retraite ou d'avantages similaires des membres de son personnel et de ses associés et mandataires sociaux.
- **Compte 155 " provisions pour impôts"** qui constate la charge probable de l'impôt rattachée à l'exercice, différée dans le temps, et dont le dénouement dépendra des résultats futurs.
- **Compte 156 " provisions pour renouvellement des immobilisations"** : qui est destiné à recevoir les provisions constituées par les entreprises concessionnaires qui, en vertu d'obligations contractuelles, sont tenues de renouveler ou de remettre en état les immobilisations figurant dans la concession avant de les transférer en fin de contrat au concédant ou à un tiers.

- **Compte 158 ‘ autres provisions pour charges – passif non courant ‘** : qui enregistre les provisions destinées à couvrir des charges prévisibles, importantes ainsi que les provisions à caractère purement fiscale.

Le montant comptabilisé en provisions doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire au règlement de l’obligation. Les estimations basées sur des méthodes statistiques sont acceptées pour l’estimation de la provision.

### **c. Les emprunts et dettes :**

Les emprunts et les dettes assimilées sont des ressources financières externes, contractées auprès d’établissement de crédit et/ou de tiers divers, affectées de façon durable au financement des moyens d’exploitation ou de production. Remboursable à terme, ils participent concurremment avec les capitaux propres à la couverture des besoins durables de l’entreprise.<sup>44</sup>

Le financement à long terme externe est suivi dans les comptes principaux 16 ‘ Emprunts’ et le compte 17 ‘ Dettes rattachées à des participations’.

- **Le compte 16 ‘ Emprunts et dettes assimilées’** : qui enregistre les emprunts obligataires, les emprunts auprès de banques, les dépôts et cautionnements reçus à long terme, ainsi que les dettes sur contrat de location financement.
- **Le compte 17 ‘ Dettes rattachées à des participations’** : qui enregistre les dettes envers les sociétés du groupe ou avec lesquelles l’entreprise a des relations de participations.
- **Le compte 18 ‘ Compte de liaison des établissements et sociétés en participation’** : qui est mis à la disposition des entreprises pour enregistrer, au cours de l’exercice, les opérations effectuées entre les unités décentralisées et les sociétés en participation.

### **C. Passif courants :**

**a. Critères de classement :** Un passif doit être classé en tant que passif courant lorsque :

- Il est attendu que le passif soit réglé dans le cadre du cycle d’exploitation normal de l’entreprise,
- Ou le passif doit être réglé dans les douze mois après la date de clôture de l’exercice.

---

<sup>44</sup> TAZDAIT ALI, (2009), « Maitrise du système comptable financier », première édition page 72.

Certains passifs courants tels que les fournisseurs et les dettes liées au personnel et aux autres coûts opérationnels font partie du besoin en fonds de roulement utilisé dans le cadre du cycle de l'exploitation normal de l'entreprise. Ces éléments opérationnels sont classés en tant que passifs courants même s'ils doivent être réglés plus de douze mois après la date de clôture de l'exercice.

Il est de même d'autres passifs courants qui ne sont pas réglés dans le cadre du cycle d'exploitation normal mais doivent être réglés dans les douze mois après la clôture de l'exercice. C'est le cas, par exemple, de la partie à court terme des passifs portant intérêts, des découverts bancaires, des dividendes à payer, des impôts sur le résultat et des autres crédettes non commerciaux.

Les passifs portant intérêts, qui financent le besoin en fonds de roulement sur une base de long terme et qui ne sont pas à régler d'ici douze mois sont des passifs non-courants.

**b. Nomenclature des comptes du passif courant :**

- **Compte 40 " fournisseurs et comptes rattachés" :** qui enregistre les dettes et avances de fond lié à l'achat d'immobilisation, de marchandises et de services. Les avances et acompte versés sur commandes, ainsi que les rabais, remises et ristournes non encore reçus viennent en diminution de ce compte.
- **42 personnel et comptes rattachés :** D'une manière générale, les rémunérations sont versées en application d'un contrat de travail. Il faut également traiter le cas particulier de la rémunération de certains dirigeants (associés ou non).

Les comptes de cette classe, permettent d'enregistrer les différentes étapes de traitement du salaire. Comme cela est présenté dans les fiches correspondantes, il faut retracer les différentes étapes qui permettent de définir le montant des salaires nets, des cotisations sociales des salariés et celles qui seront versées par l'entreprises aux organismes sociaux.

- **43 organismes sociaux et comptes rattachés :** Ces comptes permettent d'enregistrer les dettes de l'entreprise vis-à-vis des partenaires sociaux et qui représentent les charges sociales de l'entreprise et les cotisations sociales des salariés prélevée sur leurs rémunérations et payées en leurs noms par l'entreprise.
- **44 Etat, collectivités publiques, organismes internationaux et comptes rattachés :** Ces comptes permettent d'enregistrer les opérations qui sont faites avec l'état, les collectivités publiques (locales, régionales ou nationales).

Ces opérations induisent des dettes (pour impôts ou taxes), des créances (pour subvention à recevoir...). Il faut considérer également le problème des dettes et créances vis-à-vis de l'état lié au traitement de la TVA.

L'entreprise n'est pas soumise à cette taxe (ce qui signifie que lorsqu'elle paie la TVA liée à un achat, elle dispose d'une créance sur l'état) mais qu'elle joue le rôle de percepteur en lieu et place de l'état en collectant cette taxe lors des ventes (TTC), ce qui induit la constitution de dettes envers l'état.

➤ **45 Groupe et associés :** Sont considérées comme entités du groupe, les sociétés qui font partie de l'ensemble constitué par les sociétés dont les liens sont pris en considération en vue d'une éventuelle consolidation des bilans et des comptes. Elles comprennent :

- la société mère : société dominante de l'ensemble qui en assure la direction en droit ou en fait parce qu'elle possède le contrôle de ses éléments ou qu'elle y participe de façon prépondérante,
- les filiales : lorsqu'une société possède de plus la moitié du capital d'une autre société, la seconde est considérée comme filiale de la première,
- les sous-filiales : filiales de filiales,
- les participations multiples : lorsque la société mère, ses filiales ou ses sous-filiales détiennent dans une société des participations dont le total procure au groupe la majorité à l'assemblée de cette société, elle est dénommée participation multiple.

L'utilisation de ce compte est limitée aux opérations financières avec les sociétés apparentées, lorsque ces dernières agissent en qualité de fournisseur ou de client, les opérations correspondantes y compris les opérations financières s'y rattachant sont normalement comptabilisées dans les comptes 40- fournisseurs et 41-clients.

➤ **46 Débiteurs divers et créditeurs divers :** Ce compte enregistre toutes les créances et toutes les dettes non comprises dans les comptes précédents de la classe 4.

➤ **47 Comptes transitoires ou d'attente :** Ces comptes sont utilisés par l'entreprise pour revoir, en cours d'exercice, les opérations :

- Qui ne peuvent être imputées de façon certaine à un compte déterminé au moment où elles doivent être enregistrées.
- Ou qui exigent une information complémentaire.

Toute opération portée au compte 47 doit être imputée au compte définitif dans les délais les plus brefs. Ce compte est normalement soldé à la clôture de l'exercice. Les comptes divisionnaires ouverts à l'intérieur du compte 47 ont des intitulés précisant leur objet.

Les opérations inscrites dans ces comptes sont reclassées en fin d'exercice parmi les comptes codifiés figurant au modèle de bilan.

- **48 Charges ou produits constatés d'avances et provisions :** Ce compte enregistre les opérations de régularisations en fin d'année. Pour respecter le principe du rattachement des charges aux produits. Il constate également les provisions pour charges à payer qui vont intervenir dans un délai de moins de 12 mois.

**Tableau N°11 : Passif du bilan**

<b>Passif</b>	<b>N</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
Capital émis (ou compte de l'exploitation)	101 et 108
Capital non appelé	109
Primes et réserves (réserves consolidées (1))	104 et 106
Ecart de réévaluation	105
Ecart d'équivalence (1)	107
Résultat net (résultat net part du groupe) (1)	12
Autres capitaux propres- report à nouveau	11
<b>Part de la société consolidant (1)</b>	
<b>Part des minoritaires (1)</b>	
<b>TOTAL 1</b>	
<b>PASSIF NON COURANTS</b>	
Emprunts et dettes financières	16 et 17
Impôts (différés et provisionnés)	134 et 155
Autres dettes non courantes	229
Provisions et produits comptabilisés d'avance	15 (hors 155) 131 et 132
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>	
<b>PASSIF COURANTS</b>	40 (hors 409)
Fournisseurs et comptes rattachés	Crédit 444, 445 et 447
Impôts	419, 509, crédit (42, 43, 44 (hors 444 à 447), 45, 46 et 481)
Autres dettes	519 et d'autres crédits 51 et 52
Trésorerie passif	
<b>TOTAL PASSIF COURANTS</b>	
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	

Source : Journal officielle du 25 mars 2009, page .28.

(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés.

**Section 02 : le tableau de compte de résultat (TCR) :**

Le résultat net comptable ou résultat net, correspond à la somme d'argent qu'une entreprise a réellement gagné. Il se compose des résultats d'exploitation, financière et exceptionnelle, auxquels il faut retirer les impôts. Le résultat net sert de base de calcul à de nombreux ratios comme le bénéfice net par action (BPA). Un résultat net positif est un bénéfice qu'une entreprise peut distribuer aux actionnaires sous forme de dividendes ou le mettre en réserve. Un résultat net négatif est un déficit qui impacte négativement la réserve et la valeur de l'entreprise. A partir de ce résultat qu'on peut obtenir le résultat fiscal.

**2-1 Définition :**

Le compte de résultat récapitule les flux qui font varier le patrimoine de l'entreprise sur la période. On distingue les produits qui augmentent la richesse de l'entreprise, et les charges qui la réduisent. Le résultat net traduit la variation de richesse de l'entreprise au cours d'un exercice. Le bénéfice constitue une ressource et la perte un emploi pour l'entreprise.

Aucun format n'est obligatoire pour établir le compte de résultat.<sup>45</sup>

**❖ Les informations à présenter dans le tableau des résultats :**

- La norme IAS 1 fournit une liste de rubriques minimales requises : produits d'exploitation, frais financiers, part des résultats dans les sociétés mises en équivalence, charge d'impôt, intérêts minoritaires, résultat net de période. Les sociétés cotées doivent présenter le résultat par action ;
- Dorénavant, faire figurer les « éléments extraordinaires » est interdit dans l'ensemble des états financiers et la rubrique « résultat opérationnel » n'est pas obligatoire.
- Le référentiel autorise que les charges soient classées soit par nature, soit par fonction.

**A. Compte de résultat par nature :**

Il consiste à regrouper les charges du compte de résultat selon leur nature (par exemple, dotation aux amortissements, achats de matières premières, frais de transport, salaires et rémunérations, dépenses de publicité), et à ne pas les réaffecter aux différentes fonctions de l'entreprise. Dans un grand nombre de petites entreprises cette méthode est simple à appliquer car elle ne nécessite aucune répartition des charges opérationnelles entre les différentes fonctions.<sup>46</sup>

<sup>45</sup> Jacques Richard, Christine Collette, « comptabilité générale », 8<sup>e</sup> édition, page 572.

<sup>46</sup> , Grégory Heem, (2004), « Lire les états financiers en IFRS », Page 43.



**Tableau N°12 : Compte de résultat par nature**

<b>Rubriques</b>	<b>Note</b>	<b>N</b>	<b>N-1</b>
Chiffre d'affaires		70	
Variation stocks produits finis et en cours		71/72	
Production immobilisée		73	
Subventions d'exploitation		74	
<b>I – Production de l'exercice</b>			
Achats consommés		60	
Services extérieurs et autres consommations		61/62	
<b>II – Consommation de l'exercice</b>			
<b>III Valeur ajoutée d'exploitation (I - II)</b>			
Charges de personnel		63	
Impôts, taxes et versements assimilés		64	
<b>IV Excédent brut d'exploitation</b>			
Autres produits opérationnels		75	
Autres charges opérationnelles		65	
Dotations aux amortissements et aux provisions		68	
Reprise sur pertes de valeur et provisions		78	
<b>V Résultat opérationnel</b>			
Produits financiers		76	
Charges financières		66	
<b>VI Résultat financiers</b>			
<b>VII Résultat ordinaire avant impôt (V + VI)</b>			
Impôts exigibles sur résultats ordinaires (IBS)		695/698	
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires		692/693	
<b>VII- Résultat net des activités ordinaires</b>			
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)		77	
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)		67	
<b>IX- Résultat extraordinaire</b>			
<b>X- Résultat net de l'exercice</b>			

Source : Journal officielle du 25 mars 2009 page 30

**❖ Résultat opérationnel :**

Pour obtenir le résultat opérationnel, il faut effectuer les calculs suivants à partir d'un compte de résultat par nature :

**Résultat opérationnel = produits des activités ordinaires+ autres produits opérationnels+ variation des stocks de produits finis et des travaux en cours+ production immobilisée- marchandises et matières consommées- frais de personnel- dotations aux amortissements et provision- autres charges opérationnelles.**

**❖ Résultat avant impôt :**

Le deuxième solde intermédiaire est le résultat avant impôt. Celui-ci se calcule à partir du résultat opérationnel. Le calcul est identique à partir des deux présentations du compte résultat :

**Résultat avant impôt= Résultat opérationnel – Charges financières + Produits financiers + Quote-part dans le résultat net des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence.**

**Résultat net :**

Le résultat net de l'exercice est le quatrième solde, il se calcule à partir du résultat avant impôt :

**Résultat net de l'exercice = Résultat avant impôt – Charge d'impôt sur le résultat – Intérêt minoritaires**

**B. Compte de résultat par fonction :**

Cette deuxième analyse est appelée méthode des charges par fonction ou du « cout des ventes ». Elle consiste à classer les charges selon leur fonction dans le cout des ventes ou dans les activités commerciales ou administratives. Cette présentation fournit souvent des informations plus pertinentes pour les utilisateurs que la classification des charges par nature mais l'affectation des couts aux différentes fonctions peut être arbitraire et implique une part de jugement considérable.<sup>47</sup>

---

<sup>47</sup>Tazdait Ali, op. Cite, page 89.

**Tableau N°13 : Compte de résultat par fonction : (selon l'IAS 01)**

<b>Rubriques</b>	<b>Note</b>	<b>N</b>	<b>N-1</b>
Chiffres d'affaires			
Coût des ventes			
<b>MARGE BRUTE</b>			
Autres produits opérationnels			
Coûts commerciaux			
Charges administratives			
Autres charges opérationnelles			
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>			
Fournir le détail des charges par nature (frais de personnel, dotations aux amortissements)			
Produits financiers			
Charges financières			
<b>RESULTAT EXTRAORDINAIRE AVANT IMPOT</b>			
Impôts exigibles sur les résultats ordinaires			
Impôts différés sur résultats ordinaires (variations)			
<b>RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>			
Charges extraordinaires			
Produits extraordinaires			
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>			

Source : Réalisé par nos soins à partir de l'ouvrage « Éric DUMALANEDE, comptabilité générale conforme au SCF et aux normes comptables internationales IAS/IFRS ».

#### ❖ **Liaison entre le bilan et compte de résultat :**

Le bilan correspond à une photographie de l'entreprise à une date donnée. Il permet de savoir d'où provient l'argent de l'entreprise (capitaux propres, dettes...) et ce que l'entreprise en a fait c'est-à-dire son utilisation. Au passif, dans les capitaux propres on trouve le résultat de l'exercice qui correspond à la différence entre les produits et les charges pendant un exercice donné. Le résultat est inscrit au bilan car il correspond à un enrichissement (bénéfice) ou à un appauvrissement (perte) de l'entreprise.

Lorsque l'entreprise effectue une vente qui est comptabilisée dans le compte de résultat en chiffre d'affaires, les comptes clients à l'actif augmentent, mais les stocks, également à

l'actif, diminuent. Quand l'entreprise achète un actif amortissable, elle effectue une dotation qui est inscrite en charge dans le compte de résultat et en actif dans le bilan.<sup>48</sup>

### **Section 03 : Le tableau des flux de trésorerie**

Le tableau des flux de trésorerie pour but d'apporter aux utilisateurs des états financiers une base d'évaluation de la capacité de l'entreprise à générer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que des informations sur l'utilisation de ces flux de trésorerie.

#### **3-1 Définitions<sup>49</sup> :**

« Le tableau des flux de trésorerie est un document faisant partie des états financiers. Il présente les entrées et les sorties de disponibilité intervenues pendant l'exercice. Il est essentiel pour les dirigeants, les analystes financiers et les actionnaires. Il est important car toute entreprise doit avoir des liquidités suffisantes pour payer ses dépenses et acheter les produits dont elle a besoin ». Alors que le compte de résultat indique si l'entreprise a réalisé un bénéfice, le tableau des flux de trésorerie révèle si elle a produit des liquidités. Il indique les variations au cours du temps des montants monétaires et non leur valeur absolue à un instant donné. Il utilise et enregistre des informations provenant du bilan et du compte de résultat de l'entreprise. La dernière ligne du tableau indique l'augmentation ou la diminution nette des liquidités au cours de la période. De façon générale, le tableau des flux de trésorerie se divise en trois parties principales.

Chaque partie analyse les flux de trésorerie des trois types d'activité suivants :

- 1) les activités d'exploitation ;
- 2) les activités d'investissement ;
- o 3) les activités financières.

Il fournit des informations qui permettent aux utilisateurs d'évaluer les changements dans les actifs d'une entreprise, d'analyser sa structure financière (y compris sa liquidité et sa solvabilité) et sa capacité à modifier les montants et l'échéancier des flux de trésorerie pour s'adapter aux évolutions de l'environnement et saisir des opportunités.

Il permet de faciliter les comparaisons des états financiers de l'entreprise avec ceux d'autres entreprises du même secteur d'activités, sachant que les flux de trésorerie sont indépendants des méthodes de comptabilisation cela renforce la comptabilité des informations sur la performance opérationnelle des entreprises.

---

<sup>48</sup>Lire les états financiers en IFRS, op. Cite, page 49

<sup>49</sup> Bernard Raffournier, (2005), « les normes comptables internationales (IFRS/IAS) », 2<sup>e</sup> édition, page 34.

**3-2 Contenus du tableau des flux de trésorerie :**

Il constitue un état de synthèse à part entière dont la finalité première est d'expliquer la variation de trésorerie.

**3.2.1 Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles**

Le montant des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles est un indicateur clé de la mesure dans laquelle les opérations de l'entreprise ont généré des flux de trésorerie suffisants pour rembourser ses emprunts, maintenir la capacité opérationnelle de l'entreprise, verser des dividendes et faire de nouveaux investissements sans recourir à des sources externes de financement. Utilisées avec d'autres informations, les informations sur l'historique des différentes catégories de flux de trésorerie d'exploitation sont utiles à la prévision des flux de trésorerie d'exploitation futurs.

Exemples de flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles (cités par l'IAS 7) :

- Les entrées de trésorerie provenant de la vente de biens et de la prestation services
- Les entrées de trésorerie provenant de redevances, d'honoraires, de commissions et d'autres produits
- Les sorties de trésorerie destinées à des fournisseurs de biens et services
- Les sorties de trésorerie envers les membres du personnel ou pour leur compte
- Les entrées et les sorties de trésorerie d'une entreprise d'assurance relatives aux primes et aux sinistres, aux rentes et autres prestations liées aux polices d'assurance
- Les sorties de trésorerie ou remboursements d'impôts sur le résultat à moins qu'ils puissent être spécifiquement associés aux activités de financement et d'investissement
- Les entrées et sorties de trésorerie liées à des contrats détenus à des fins de négoce ou de transaction.

**Remarque :** L'analyse des flux de trésorerie liée aux activités opérationnelles est importante car elle permet de mesurer le montant des liquidités que l'entreprise a dégagées par la vente de ses produits et de ses services. Les intérêts payés sur les emprunts peuvent être déduits des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles autorisent leur inscription en flux de financement. Si l'on souhaite comparer les flux de trésorerie d'exploitation de plusieurs entreprises, il est alors nécessaire de tenir compte de ces différences de comptabilisation.

**3-2-2 Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :**

C'est les décaissements sur acquisition et encaissement sur cession d'actifs à long terme.

Voici des exemples de flux de trésorerie liés aux activités d'investissement : (IAS 7)

- Les sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles et d'autres actifs à long terme. Ces sorties comprennent les frais de développement inscrits à l'actif et les dépenses liées aux immobilisations corporelles produites par l'entité pour elle-même
- Les entrées de trésorerie découlant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et d'autres actifs à long terme
- Les sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'instruments de capitaux propres ou d'emprunt d'autres entités et de participations dans des coentreprises (autres que les sorties effectuées pour les instruments considérés comme des équivalents de trésorerie ou détenus à des fins de négoce ou de transaction)
- Les entrées de trésorerie relatives à la vente d'instruments de capitaux propres ou d'emprunt d'autres entités, et de participations dans des coentreprises (autres que les entrées relatives aux instruments considérés comme équivalents de trésorerie et à ceux détenus à des fins de négoce ou de transaction)
- Les avances de trésorerie et prêts faits à des tiers (autres que les avances et les prêts consentis par une institution financière)
- Les entrées de trésorerie découlant du remboursement d'avances et de prêts consentis à d'autres parties (autres que les avances et les prêts consentis par une institution financière)
- Les sorties de trésorerie au titre de contrats à terme sur des marchés organisés ou de gré à gré, de contrats d'option ou de contrats de swap, sauf lorsque ces contrats sont détenus à des fins de négoce ou de transaction ou que ces sorties sont classées parmi les activités de financement
- Les entrées de trésorerie au titre de contrats à terme sur des marchés organisés ou de gré à gré, de contrats d'options ou de contrats de swap, sauf lorsque ces contrats sont détenus à des fins de négociation ou de transaction ou que ces entrées sont classées parmi les activités de financement.

**Remarque :** Certaines entreprises peuvent être amenées à céder des activités qui ne sont pas stratégiques afin de limiter l'endettement. En effet, la vente d'un actif à long terme peut en

partie compenser la sortie de trésorerie liée à un investissement. Mais les entreprises ne peuvent pas financer pendant longtemps leurs investissements nécessaires par des désinvestissements dans des activités non stratégiques. Le lecteur devra donc être attentif aux explications fournies par l'entreprise concernant ces cessions d'actifs et d'étudier si l'entreprise a la possibilité d'investir sans ces cessions, en particulier si les ratios d'endettement ne sont pas déjà trop élevés.

### **3-2-3 Flux de trésorerie provenant des activités de financement :**

C'est les activités ayant pour conséquence de modifier la taille et la structure des fonds propres ou des emprunts.

Voici des exemples de flux de trésorerie liés aux activités de financement : (IAS7)

- Les entrées de trésorerie provenant de l'émission d'actions ou d'autres instruments de capitaux propres
- Les sorties de trésorerie destinées aux actionnaires pour acquérir ou racheter les actions de l'entité
- Les produits de l'émission d'emprunts obligataires, ordinaires, de billets de trésorerie, d'emprunt hypothécaire et autres emprunts à court terme ou à long terme
- Les sorties de trésorerie pour rembourser des montants empruntés
- Les sorties de trésorerie effectuées par un preneur de bail dans le cadre de la réduction du solde de la dette relative à un contrat de location-financement.

**Remarque :** Concernant les flux de trésorerie provenant des activités de financement, il faut noter que les entrées de trésorerie provenant de l'émission d'actions (augmentation de capital) ne sont pas les plus courantes. Le financement provient souvent d'une augmentation de la dette financière (il permet en outre de bénéficier d'un effet de levier). Pendant les périodes d'expansion économique, les entreprises peuvent être amenées à rembourser plus rapidement leur dette financière et donc à se désendetter ce qui est une bonne chose si les ratios d'endettement sont élevés. Enfin, il est important d'étudier si l'entreprise verse des dividendes et si ce versement est régulier.

**3-3 Présentation du tableau des flux de trésorerie :**

Une entreprise doit présenter les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, en utilisant : soit :

**A. La méthode directe :** suivant laquelle les principales catégories d'entrées et de sorties de trésorerie brutes sont présentées. La norme IAS7 encourage les entreprises à présenter les informations des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en utilisant la méthode directe. La méthode directe apporte des informations qui peuvent être utiles pour l'estimation des flux de trésorerie futurs et qui ne sont pas disponibles à partir de la méthode indirecte. Selon la méthode directe, les informations sur les principales catégories d'entrées et sorties de trésorerie brutes peuvent être obtenues :

- A partir des enregistrements comptables de l'entité
- En ajustant les ventes, le coût des ventes (intérêts et produits assimilés et charges d'intérêts et charges assimilées pour une institution financière) et les autres éléments de l'état du résultat global, en fonction :
  - \_ Des variations durant la période dans les stocks et dans les créances et dettes d'exploitation
  - \_ Des autres éléments sans effet sur la trésorerie
  - \_ Des autres éléments pour lesquels l'effet de trésorerie consiste en flux d'investissement ou de financement.<sup>50</sup>

---

<sup>50</sup>Tazdait Ali, op. Cite, page 92-102



**Tableau N°14: Structure du tableau des flux de trésorerie (méthode directe)**

	Note (1)	Exercice N	Exercice N-1
<b><u>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</u></b>			
(+) Encaissement reçus des clients			
(-) Sommes versées aux fournisseurs et au personnel			
(-) Intérêts et autres frais financiers payés (2)			
(-) Impôts sur les résultats payés (3)			
<b><i>Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)</i></b>			
<b><u>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</u></b>			
(-) Décaissements sur acquisition d'immobilisations corporelles, Incorporelles ou financières			
(+) Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles ou financières			
(+) Intérêts encaissés sur placements financiers			
(+) Dividendes et quote-part de résultats reçus			
(-) Acquisition de filiale sous déduction de la trésorerie acquise			
(+) Cession de filiale			
(-) Acquisition de titres de placement			
(+) Cession de titre de placement			
<b><i>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement (B)</i></b>			
<b><u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u></b>			
(+) Encaissements suite à l'émission d'actions			
(-) Décaissements suite à l'émission d'actions			
(-) Dividendes et autres distributions effectués (4)			
(+) Encaissements provenant d'emprunts			
(-) Remboursements d'emprunts ou d'autres dettes assimilés			
<b><i>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)</i></b>			
Incidences des variations des taux de change sur liquidités et quasi-liquidités			
Gain de change (+)			
Perte de change (-)			
<b>Variation de trésorerie de la période (A+B+C+Gc-Pc)</b>			
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>			
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>			

Source : Grégory HEEM, (2004), « lire les états financiers en IFRS », page203.

**(Conforme à l'IAS 7)**

(+) flux d'entrée de trésorerie

(-) flux de sortie de trésorerie

(1) Les notes correspondent à des explications particulières que les entreprises peuvent développer pour permettre une meilleure compréhension des différents flux.

(2) Les intérêts payés (versés) peuvent être également inscrits en flux de financement.

(3) L'impôt sur le résultat aurait pu être ventilé entre les activités d'exploitation, d'investissement et de financement. En particulier si l'entreprise a procédé à d'importantes cessions d'immobilisations qui ont abouti à un paiement d'impôt sur les plus-values.

(4) Les dividendes versés auraient pu être comptabilisés dans les flux provenant des activités opérationnelles.

**Flux de trésorerie (A), (B) et (C) = Les encaissements – les décaissements**

**Variation de trésorerie de la période = Flux de trésorerie A+B+C+ Gain de change – Perte de change**

**Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice = Variation de trésorerie de la période + Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice**

**B. La méthode indirecte :** suivant laquelle le résultat net est ajusté des effets de transaction sans effets sur la trésorerie (les dotations et les reprises d'amortissement et de provisions...), de tout décalage ou régularisation d'entrées ou de sorties de trésorerie opérationnelle passées ou futures liées aux activités d'exploitation (variation des comptes clients et fournisseurs...) et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement (produits financiers, charges financières...).

**Tableau N°15 : Flux de trésorerie avec la méthode indirecte**

	Notes (1)	Année N	Année n-1
<b><u>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles :</u></b>			
Bénéfice net avant impôt			
(+) Dotation aux amortissements et aux provisions (2)			
(-) Reprises sur amortissements et provisions (2)			
(+)(-) Résultat des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (3)			
(+) Charges financières (3)			
(-) Produits financiers (3)			
(-) Intérêts liés aux activités opérationnelles, payés (4)			
(+) (-) Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel (5)			
(-) Impôt sur le résultat payé (6)			
<b><i>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (A)</i></b>			
<b><u>Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement :</u></b>			
(-) Acquisition de filiale sous déduction de la trésorerie acquise			
(+) Cession de filiale			
(-) Acquisition d'immobilisations (corporelles, incorporelles, financières)			
(+) Cession d'immobilisations (corporelles, incorporelles et financières)			
(-) Acquisition de titres de placement			
(+) Intérêts encaissés			
(+) Dividendes reçus			
<b><i>Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement (B)</i></b>			
<b><u>Flux de trésorerie provenant des opérations de financement :</u></b>			
(+) Augmentation de capital			
(-) Réduction de capital			
(-) Remboursement des emprunts			
(+) Augmentation des emprunts			
(-) Remboursement des dettes provenant des contrats de location-financement			
(-) Dividendes versés (7)			

<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)</b>			
Incidences des variations des taux de change sur liquidités et quasi-liquidités			
Gain de change (+)			
Perte de change (-)			
<b>Variation de trésorerie de la période (A+B+C)</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice			
<b>Variation de trésorerie de la période</b>			

Source : Grégory HEEM,(2004), « lire les états financiers en IFRS »,page203.

**(Conforme à l'IAS7)**

(+) flux d'entrée de trésorerie

(-) flux de sortie de trésorerie

(1) Les notes correspondent à des explications particulières que les entreprises peuvent développer pour permettre une meilleure compréhension des différents flux.

(2) il s'agit des produits et es charges qui n'ont pas d'effet sur la trésorerie (produits non-encaissables et charges non-décaissable).

(3) Il s'agit d'éliminer les flux qui ne sont pas liés à l'exploitation.

(4) Les intérêts payés (versé) peuvent être également inscrits en flux de financement.

(5) Permet de connaître la variation du besoin en fonds de roulement provenant des activités opérationnelles. C'est-à-dire la variation des stocks, la variation des comptes clients et autres actifs circulants, la variation des fournisseurs.

(6) L'impôt sur le résultat aurait pu être ventilé entre les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

(7) les dividendes versés auraient pu être comptabilisé dans les flux provenant des activités opérationnelles.<sup>51</sup>

---

<sup>51</sup>Grégory HEEM, (2004), « lire les états financiers en IFRS », page 109.

**❖ Liaisons entre le bilan et le tableau des flux de trésorerie :**

Les amortissements correspondant à une constatation de la dépréciation des actifs (par exemple l'usure des machines). Ils permettent de déduire du résultat une certaine somme qui permette de reconstituer l'outil de travail de l'entreprise. Les amortissements n'entraînent pas de sortie de trésorerie. C'est la raison pour laquelle, dans le calcul des flux de trésorerie des activités opérationnelles (norme IAS7, méthode indirecte) on rajoute au résultat net les dotations aux amortissements.

La logique est la même pour les provisions qui correspondent à une constatation comptable de la perte de valeur d'un actif, perte qui est attendue mais pas encore réalisée. Cette constatation ne conduit pas à une sortie de trésorerie.

Un autre point important concerne les achats ou les cessions d'immobilisations qui correspondent à des sorties ou des entrées de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie (flux provenant des activités d'investissements selon l'IAS7) et à des augmentations ou diminutions d'actifs et de passifs dans le bilan. Les achats et les ventes d'immobilisations n'affectent pas le compte de résultat sauf au moment du calcul des amortissements et des provisions.

Les flux de trésorerie relatifs au financement affectent le bilan et le tableau des flux de trésorerie. En effet un accroissement des dettes financières (par exemple un prêt souscrit auprès d'une banque pour acheter un actif) se traduit par une augmentation du poste dettes financières du bilan et une augmentation des flux de financement du tableau des flux de trésorerie. La variation des stocks ou celle des comptes clients et fournisseurs à l'actif du bilan a également une influence sur les flux de trésorerie. En effet, l'analyse de ces postes permet de calculer le BFR (Besoin en Fonds de Roulement) qui résulte des décalages dans le temps entre les encaissements et les décaissements. Par exemple, si les clients règlent plus rapidement leurs factures, l'entreprise aura à sa disposition plus de trésorerie. La liaison entre le compte résultat, le bilan et le tableau des flux de trésorerie est résumée dans le tableau ci-après.<sup>52</sup>

---

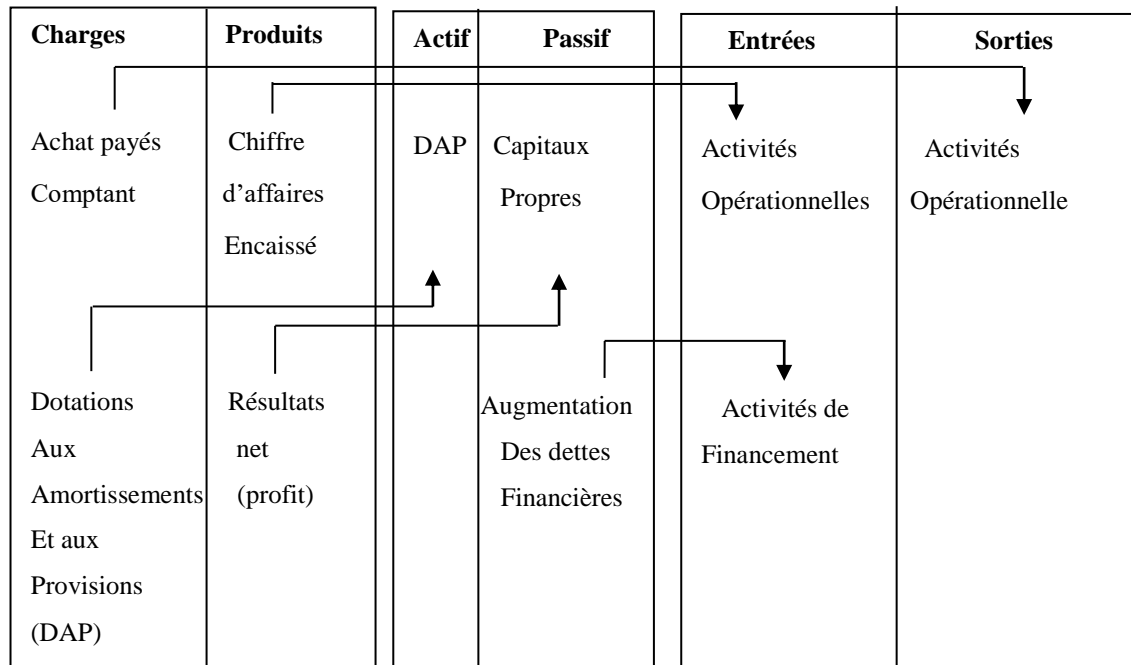
<sup>52</sup>Grégory HEEM, op. Cite, page 50. .

**Schéma N°05 : Liaison entre compte de résultat, bilan et flux de trésorerie**

**Compte de  
Résultat**

**Bilan**

**Tableau des flux de  
trésorerie**



**Source :** élaborer par nos propres soins à partir des lectures.

**Tableau N°16 : Les activités opérationnelles, d'investissement et de financement et leurs comptabilisations dans le tableau des flux de trésorerie et le compte de résultat**

	<b>Tableau de flux de trésorerie</b>	<b>Compte de résultat</b>
Activités opérationnelles <ul style="list-style-type: none"><li>• Ventes de biens et prestations de services</li></ul>	Inscription lors du paiement effectif	Inscription généralement à la facturation (Lors du transfert à l'acheteur des risques et avantages importants inhérents à la propriété)
Activités d'investissement <ul style="list-style-type: none"><li>• Achat d'un actif</li></ul>	Inscription de prix payé à l'achat	Inscription de l'amortissement qui correspond à la constatation de la dépréciation ou de l'usure de l'actif
Activités de financement <ul style="list-style-type: none"><li>• Par endettement</li></ul>	Inscription d'une entrée de trésorerie pour le montant de la dette puis des sorties de trésorerie correspondant aux annuités de remboursement (capital et intérêts)	Inscription uniquement des intérêts

Source : lire les états financiers en IFRS

**Section 04 : l'état de variation des capitaux propres et annexe**

L'état de variation des capitaux propres constitue une analyse des mouvements ayant affecté chacune des rubriques constituant les capitaux propres de l'entité au cours de l'exercice.

**4-1- L'état de variation des capitaux propres :****4.1.1 Définition :**

« Les fonds propres sont définis comme le montant résiduel entre les actifs et les passifs. Leurs variations entre le début et la fin d'un exercice comprennent d'une part le résultat dégagé par le tableau de résultat et les différentes opérations qui ont impacté directement les capitaux propres sans transiter par le résultat d'autre part.

L'objectif principal du tableau de variation des capitaux propres est d'expliquer les mouvements ayant affecté chacune des rubriques constituant les capitaux propres de l'entreprise au cours de l'exercice. »<sup>53</sup>

#### **4.1.2 Structure du tableau de variation des capitaux propres :**

L'état de variation des capitaux propres est un tableau en colonnes qui montre la variation des éléments constitutifs des capitaux propres pendant les deux exercices.

Il présente les informations minimales suivantes :

- Le résultat net de l'exercice.
- Chacun des éléments de produits et de charges, de profits ou de pertes comptabilisés directement dans les capitaux propres, comme imposé par d'autres normes, ainsi que le total de ces éléments,
- L'effet cumulé des changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs fondamentales comptabilisé, selon les traitements de référence de la norme IAS8.

Il est en outre exigé de fournir, soit dans cet état soit dans des notes annexes, les informations suivantes :

- Les transactions sur le capital avec les propriétaires et les distributions aux propriétaires ;
- Le solde des résultats accumulés non distribués en début d'exercice et à la date de clôture ainsi que les variations de l'exercice ; et
- Un rapprochement entre la valeur comptable en début et en fin d'exercice de chaque catégorie de capital, prime d'émission et réserve, en indiquant chaque mouvement séparément.

**Tableau N°17 : Etat de variation des capitaux propres**

	Note	Capital social	Prime d'émission	Ecart d'évaluation	Ecart de Réévaluation	Réserves et Résultat
<b>Solde au 31/12/N-2</b>		X				
-Changement de méthode comptable				X		
-Correction d'erreurs significatives				X		

<sup>53</sup>Foucher Vanves,(2008) ,« Manuel de comptabilité », édition, pages 269.



-Réévaluation des immobilisations					X	
-Profits ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultat						X
-Dividendes payés						X (-)
-Autres distributions						X (-)
-Augmentation de capital		X	ou	X		
-Report à nouveau						X (-)
-Résultat net de l'exercice						X (+)
<b>Solde au 31/12/N-1</b>		X				
-Changement de méthode comptable					X	
-Correction d'erreurs significatives					X	
-Réévaluation des immobilisations					X	
-Profits ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultat						X

-Dividendes payés						X (-)
-Autres distributions						X (-)
-Augmentation de capital		X	ou	X		
-Report à nouveau						X (-)
-Résultat net de l'exercice						X (+)
<b>Solde au 31/12/N</b>						

Source : Foucher Vanves, op. Cite, 2008 pages 269.

#### **4-2- L'annexe<sup>54</sup> :**

L'annexe est un document ou registre comptable qui comportent des informations complémentaires et significatives qui sont utiles pour la compréhension des opérations figurants sur les états financiers :

- Les règles et les méthodes comptables adoptées pour la tenue de la comptabilité et l'établissement des états financiers (la conformité aux normes est précisée, et toute dérogation est expliquée et justifiée).
- Les compléments d'informations nécessaires à une bonne compréhension du bilan, du compte résultat, du tableau de flux de trésorerie et de l'état de variation des capitaux propres.
- Informations concernant les entités associées, filiales ou société mère ainsi que les transactions ayant éventuellement eu lieu avec ces entités ou leurs dirigeants.
- Informations à caractère général ou concernant certaines opérations particulières nécessaires à l'obtention d'une image fidèle.

Puisque l'annexe a pour vocation d'être un document de synthèse complétant de façon pertinente le bilan et le compte de résultat, son élaboration se doit de respecter les mêmes principes fondamentaux, afin notamment de permettre le rapprochement et la comparaison temporels des différents postes comptables. De ce point de vue, l'annexe est un instrument de l'image fidèle.

L'annexe comporte les éléments d'informations suivants relatifs au bilan et compte de résultat dès qu'ils sont significatifs et explicatifs :

<sup>54</sup> Jacques Richard, Christine Collette, « comptabilité générale », 8e édition, page587.

- Indication des postes du bilan concernés également par un élément d'actif ou de passif imputé à un autre poste
- Etat de l'actif immobilisé en précisant pour chaque poste les entrées, sorties et virements de poste à poste
- Etat des amortissements avec précision des procédures de calcul
- Etat des provisions
- Précisions relatives à d'éventuellement inclus dans le cout de production d'immobilisations, des lors que ces intérêts sont relatifs à des capitaux empruntés pour financer cette production et qu'ils concernent la période de fabrication uniquement
- Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice
- Précision, pour chaque poste de dettes, de celles garanties
- Montant des engagements financiers
- Indications sur le poste fonds commercial
- Précisions relatives à certains des postes d'éléments fongibles de l'actif circulant
- Précisions quant à l'incorporation au cout d'acquisition et de production des stocks de frais financiers, de recherche et développement ou d'administration
- Précisions relatives à la nature, au montant et traitement :
  - \_ Des produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice
  - \_ Des écarts de conversion en dinars d'éléments chiffrés en devises
  - \_ Des produits et charges imputables à un autre exercice
  - \_ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun
  - \_ Des créances résultant du report en arrière des déficits
- Ventilation du chiffre d'affaires
  - \_ Par catégories d'activités
  - \_ Par marchés géographiques
- Détails des frais accessoires d'achats lorsqu'ils n'ont pas été enregistrés dans les comptes de charges prévus à cet effet
- Ventilation du montant total des impôts sur le bénéfice entre le résultat courant et le résultat exceptionnel
- Détails et justifications des corrections exceptionnelles de valeurs liées à la législation fiscale concernant :
  - \_ Les immobilisations
  - \_ Les actifs circulants

- Indications de l'impact de dérogations sur le résultat
- Montant des dettes et créances d'impôt différées
- Valeur estimative du portefeuille de titres
- Informations sur les opérations significatives opérées sur les marchés dérivés
- Informations relatives aux bons de souscription
- Informations relatives aux procédures de désendettement
- Précisions sur les remises accordées.<sup>55</sup>

**Tableau N°18 : Evaluation des immobilisations et des actifs financiers non courants**

Rubriques et postes	Note	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Valeur brute à la clôture de l'exercice.
* immobilisation Incorporelle * immobilisation corporelle * participations * autre actif financier non courant					

Source : Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, (2014-2015), op. Cite, page 367-368.

- **Légende :** Chaque rubrique est à développer au moins selon la nomenclature des postes figurant au bilan.

La colonne note permet d'indiquer par un renvoi les informations complémentaires portées en annexe concernant la rubrique (variations résultant de regroupement d'entreprises, méthode d'évaluation...) La colonne augmentation est subdivisée si nécessaire en acquisition, apports, créations. La colonne de diminution est subdivisée si nécessaire en cessions, mises hors service.

<sup>55</sup>Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, (2014-2015), « la comptabilité générale », 18<sup>ème</sup> édition, page 366.

**Tableau N° 19 : Tableau des amortissements**

<b>Rubriques et Postes</b>	<b>Note</b>	<b>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>Augmentation de l'exercice</b>	<b>Diminution éléments de sortie</b>	<b>Valeur brute de clôture de l'exercice</b>
* Goodwill					
* immobilisation Incorporelle					
* immobilisation corporelle					
* participations					
* autre actif financier non courant					

Source : Tazdait Ali, op. Cite, Page 113

➤ **Légende :**

1-Chaque rubrique est à développer au moins selon la nomenclature des postes figurant au bilan

2-La colonne note permet d'indiquer par un renvoi les informations complémentaires portées en annexe concernant

3-La rubrique (durée d'utilité ou taux d'amortissement utilisé, modification des taux d'amortissements...)

**Tableau N° 20 : Tableau des pertes de valeur sur immobilisations et autres actifs non circulant**

<b>Rubriques et postes</b>	<b>Notes</b>	<b>P.V cumulées en début d'exercice</b>	<b>Augmentations P.V sur l'exercice</b>	<b>Reprises sur P.V</b>	<b>P.V cumulées en fin d'exercice</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Goodwill</li> <li>• Immobilisations incorporelles</li> <li>• Immobilisations corporelles</li> <li>• Participations</li> <li>• Autres actifs financiers non courants</li> </ul>					

Source : Tazdait Ali, op. Cite, Page 114

**Tableau N°21 : Tableau des provisions**

<b>Rubriques et postes</b>	<b>Notes</b>	<b>Provisions cumulées début d'exercice</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprises exercice</b>	<b>Provisions cumulées fin d'exercice</b>
<b>Provisions passifs non courant</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Provisions pour pensions et obligations similaires</li> <li>• Provisions pour impôts</li> <li>• Provisions sur litiges</li> </ul>					
<b>Total</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Provisions passifs courants</li> <li>• Provisions pour pensions et obligations similaires</li> <li>• Autres provisions liées au personnel</li> <li>• Provisions pour impôts</li> </ul>					
<b>Total</b>					

Source : Tazdait Ali, op. Cite, Page 115

**Tableau N° 22 : Tableau des états des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice**

<b>Rubriques et postes</b>	<b>Notes</b>	<b>A un an ou plus</b>	<b>A plus d'un an et cinq ans au plus</b>	<b>A plus de cinq ans</b>	<b>Total</b>
<b>Créance</b>					
Clients					
Impôts					
Autres débiteurs					
<b>Total</b>					
<b>Dettes</b>					
Emprunts					
Autres dettes					
Fournisseurs					
Impôts					
Autres créditeurs					
<b>Total</b>					

Source : Tazdait Ali, op. Cite, Page 116

**Tableau N°23 : Tableau d'évaluation des réserves :**

<b>Rubriques et postes</b>	<b>Notes</b>	<b>Montant N</b>	<b>Montant N-1</b>	<b>Evaluation</b>	<b>Commentaires</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Réserve légale</li><li>• Réserves réglementaire</li><li>• Plus-value cession à réinvestir</li><li>• Bénéfices taxés à taux réduit</li><li>• Réserves statutaires</li><li>• Réserves facultatives</li></ul>					
<b>Total</b>					

Source : Tazdait Ali, op. Cite, Page 117

**Conclusion du chapitre:**

Pour conclure, les états financiers d'une entreprise sont généralement composés d'un bilan, d'un compte de résultat, d'un tableau des flux de trésorerie, d'un état de variation des capitaux propres et d'une annexe des états financiers. Ces documents sont obtenus à partir de la balance générale après inventaire qui elle-même est obtenue à partir du grand livre des comptes.

Donc, les états financiers permettent aux dirigeants d'accélérer le processus de prise de décision en cas de crise. Ils sont également utilisés comme base d'élaboration du prix en cas de cession, la détermination du résultat final peut être obtenue par valorisation d'entreprise. Une fois que l'expert-comptable d'une entreprise ait fini de rédiger les états financiers, un meeting est programmé afin de faire le point sur l'exercice précédent avec les dirigeants, il est important d'avoir une notion sur les événements qui se sont produits pendant un exercice comptable. Et pour terminer, il faut connaître que l'état financier servira de base pour l'établissement des budgets pour le prochain exercice.





# CHAPITRE IV :

## Cas pratique

Les travaux de fin d'exercice, ou travaux d'inventaire, permettent de présenter le visage définitif des comptes, en assurant leur conformité avec les principes comptables fondamentaux, notamment le principe de prudence et le principe d'indépendance des exercices ; ces deux derniers principes dominent tous les travaux d'inventaire, réalisés en fin d'exercice comptable, pour l'élaboration des états financiers qui sont des éléments essentiels pour l'information des tiers.

De ce fait, il était impératif d'effectuer une observation concrète par cas pratique qui nous semble être le meilleur exemple. C'est dans cet esprit qu'est développé ce quatrième chapitre à travers lequel la première section est consacrée à la présentation de l'organisme qui nous a accueillis, à savoir l'Entreprise Portuaire de Bejaïa « EPB », et plus précisément, la Direction Finance et Comptabilité « DFC ». La seconde section met, à travers notre intervention, la lumière de façon exhaustive le déroulement de l'inventaire physique au niveau de la Direction Finance et Comptabilité.

## **Section 1 : présentation de l'organisme d'accueil EPB**

Le port de Bejaia est classé 2<sup>ème</sup> port d'Algérie en marchandises générales et 3<sup>ème</sup> port pétrolier. Il est également le 1<sup>er</sup> port du bassin méditerranéen certifié ISO 9001.2000 pour l'ensemble de ses prestations, et à avoir ainsi installé un système de management de la qualité. Cela constitue une étape dans le processus d'amélioration continue de ses prestations au grand bénéfice de ses clients. L'entreprise portuaire a connu d'autres succès depuis, elle est notamment certifiée à la Norme ISO 14001-2004 et au référentiel OHSAS 18001-2007, respectivement pour l'environnement et l'hygiène et sécurité au travail. L'Entreprise Portuaire de Bejaia (EPB) joue un rôle très important dans les transactions internationales vu sa place et sa position géographique.

### **1: Historique de création, situation géographique et missions de l'EPB**

Dans ce qui suit, on va présenter l'historique de création de l'entreprise portuaire de Bejaia, sa situation géographique ainsi que ses missions et activités.

#### **1.1: Historique de création de l'EPB**

Le décret n°82-285 du 14 Août 1982 publié dans le journal officiel n° 33 portant la création de l'entreprise portuaire de Bejaia, entreprise socialiste à caractère économique, conformément aux principes de la charte de l'organisation des entreprises, aux dispositions de l'ordonnance n°71-74 du 16 Novembre 1971 relative à la gestion socialiste des entreprises et les textes pris pour son application à l'endroit des ports maritimes.

L'entreprise, réputée commerçante dans ses relations avec les tiers, fut régie par la

législation en vigueur et soumise aux règles édictées par le susmentionné décret.

Pour accomplir ses missions, l'entreprise est substituée à l'Office National des Ports (ONP), à la Société Nationale de Manutention (SO.NA.MA) et pour partie à la Compagnie Nationale Algérienne de Navigation (CNAN).

Elle fut dotée par l'Etat, du patrimoine, des activités, des structures et des moyens détenus par l'ONP, la SO.NA.MA et de l'activité Remorquage, précédemment dévolue à la CNAN, ainsi que des personnels liés à la gestion et au fonctionnement de celles-ci.

L'Entreprise Portuaire de Bejaia, entreprise socialiste, est transformée en Entreprise Publique Economique, Société par Actions (EPE-SPA) depuis le 15 Février 1989, son capital social fut fixé à Dix millions de dinars algériens par décision du conseil de la planification n°191/SP/DP du 09 Novembre 1988. Actuellement, le capital social de l'entreprise a été ramené à 1.700.000.000,00 DA, détenues à 100% par la Société de Gestion des Participations de l'Etat «Ports », par abréviation « SOGEPORTS ».

### **1.1.1: Situation géographique**

Le port de Bejaia est aujourd'hui réputé mixte, les hydrocarbures et les marchandises générales y sont traitées.

Le port de Bejaia jouit d'une situation géographique privilégiée, son positionnement au cœur de la méditerranée occidentale et au cœur de la côte algérienne présente une originalité économique et une place de choix sur les routes maritimes.

Le port de Bejaia, est délimité par :

- Au nord par la route nationale N°9 ;
- Au sud par les jetées de fermeture et du large sur une largeur de 2 750m ;
- A l'est par la jetée Est ;
- A l'ouest par la zone industrielle de Bejaia.

### **1.1.2: Missions et activités de l'EPB**

#### **• Ses Missions**

L'EPB est chargée de la gestion, l'exploitation et le développement du domaine portuaire dans le but de promouvoir les échanges extérieurs du pays. Elle se doit d'assumer la police et la sécurité au sein du pays, elle est chargée des travaux d'entretien, d'aménagement, de renouvellement et de création d'infrastructures.

L'EPB assure également des prestations à caractère commercial, à savoir ; le remorquage, la manutention et l'acconage.

- **Ses activités**

Les principales activités de l'entreprise sont :

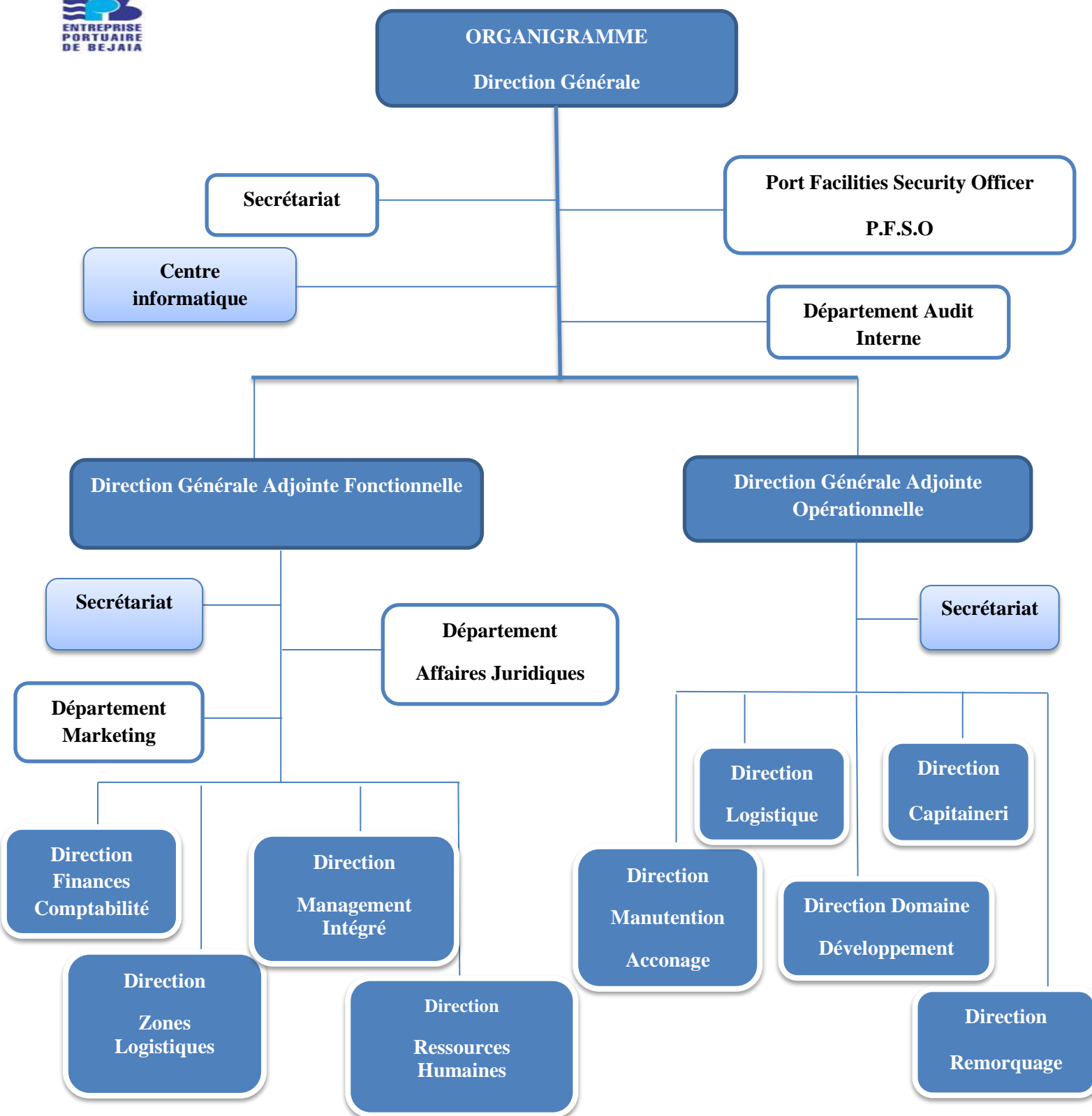
- L'exploitation de l'outillage et des installations portuaires ;
- L'exécution des travaux d'entretien, d'aménagement et de renouvellement de la super structure portuaire ;
- L'exercice du monopole des opérations d'aconage et de manutention portuaire ;
- L'exercice du monopole des opérations de remorquage, de pilotage et d'amarrage ;
- La police et la sécurité portuaire dans la limite géographique du domaine public portuaire.

Après avoir présenté l'historique de création de l'entreprise portuaire de Bejaia, sa situation géographique, ainsi que ses missions et activités,

Avant de présenter la Direction de Finance et Comptabilité « DFC », qui fait partie de la branche de la Direction Générale de l'EPB, et qui est le lieu où s'est déroulé notre stage pratique. Il faut d'abord, donner un aperçu sur l'organisation de l'EPB dont la DFC n'est qu'une direction de l'EPB.

**2: L'organisation de l'EPB**

**Schéma N° 6 : l'organigramme de l'EPB**



Source : document interne de l'EPB.

**2.1: Directions opérationnelles**

Il s'agit des structures qui prennent en charge les activités sur le terrain et qui sont en relation directe avec les clients.

**2.1.1: Direction Manutention et Acconage (DMA)**

Elle est chargée de prévoir, organiser, coordonner et contrôler l'ensemble des actions de manutention et d'acconage liées à l'exploitation du port.

**2.1.2: Direction Domaine et Développement (DDD)**

L'organisation des différents services de la DDD comprend trois départements qui sont le département projets, le département entretien et le département domaine.

Ses principaux objectifs :

- Exploiter les domaines publics portuaires, l'entretenir et le développer ;
- Maintenir les engins de manutention ;
- Assurance de l'entretien et de la salubrité des infrastructures et superstructures portuaires.

**2.1.3: Direction Capitainerie (DC)**

Elle est chargée de la sécurité portuaire, ainsi que de la bonne régulation des mouvements des navires, et la garantie de sauvegarde des ouvrages portuaires.

**2.1.4: Direction Remorquage (DR)**

Elle est chargée d'assister le pilote du navire lors de son entrée et de sa sortie du quai. Son activité consiste essentiellement à remorquer les navires entrants et sortants, ainsi que la maintenance des remorqueurs. Les prestations sont : Le remorquage portuaire, le remorquage hauturier (haute mer) et le sauvetage en mer.

**2.1.5: Direction Logistique (DL)**

Elle exerce les métiers suivants :

- L'approvisionnement en pièces de rechange ;
- La maintenance des équipements et la planification des affectations.

**2.2: Directions fonctionnelles**

Il s'agit des structures de soutien aux structures opérationnelles.

**2.2.1: Direction du Management Intègre (DMI)**

Elle est chargée de :

- La mise en œuvre, le maintien et l'amélioration continue du système de management intégré;

- L'animation et la coordination de toutes les activités des structures dans le domaine Qualité, Hygiène, Sécurité Environnement QHSE ;
- La contribution active à l'instauration et au développement d'une culture hygiène, sécurité environnement au sein de l'entreprise et de la communauté portuaire ;
- La contribution dans des actions de sensibilisation et de formation à la prévention des risques de pollution, à la protection de l'environnement, la santé des travailleurs et à l'intervention d'urgence.

### **2.2.2: Direction Ressources Humaines (DRH)**

Elle est chargée de prévoir, d'organiser et d'exécuter toutes les actions liées à la gestion des ressources humaines en veillant à l'application rigoureuse des lois et règlements sociaux.

### **2.2.3: Direction Finances et Comptabilité (DFC)**

Notre étude est effectuée au niveau de la direction finance et comptabilité.

Cette direction est coiffée de trois départements qui sont :

#### **A. Département finance : il est composé de**

- **Service finance** : son rôle est ;
  - Le suivi et la surveillance des mouvements de fond affectant les comptes disponibles ;
  - Veiller en permanence au bon équilibre de la trésorerie (dépenses et recettes de l'entreprise) ;
  - Assurer le contrôle préalable des bons de commande délivrés par la structure en veillant au respect des autorisations budgétaires et la tenue de la comptabilité des engagements ;
  - Analyser périodiquement la situation générale de la trésorerie de l'entreprise et faire toutes positions visant à améliorer les conditions d'utilisation en vue d'augmenter les rendements.
- **Service recouvrement** : il a pour rôle ;
  - Assurer le recouvrement des créances de toute nature ;
  - Trier les factures par client habituel ;
  - L'ouverture des fichiers clients habituels et divers ;
  - L'établissement des tableaux de chiffre d'affaires ;
  - Relevage des factures impayées.
- **La caisse** : son rôle est :
  - Vérifier la régularité des dépenses ordonnancées par les structures avant de procéder au paiement ;

- Tenue de registre caisse centrale ;
- Etablissement des fiches d'imputation (recettes et dépenses) ;
- Remplir les fiches de contrôle des chèques de paiement des journaliers et contractuels.

➤ **Département comptabilité :** il a comme tâches :

- La tenue de la comptabilité générale de l'entreprise et de l'établissement des documents de synthèse annuels ;
- La transmission dans les délais fixés par la réglementation en vigueur des déclarations auprès de l'administration fiscale ;
- Assurer les relations avec le commissaire aux comptes.

**B. Département comptabilité analytique et contrôle de gestion:** Il est composé de :

➤ **Service comptabilité analytique :** son rôle est :

- Etablir des prévisions des charges et des produits d'exploitation ;
- Connaître les coûts des différentes fonctions de l'entreprise ;
- Déterminer les tarifs en fonctions de la rentabilité ;
- L'analyse des charges (coûts d'unités d'œuvre par centre et la surveillance de leur évolution).

➤ **Service contrôle de gestion :** son rôle est :

- Mettre en place la comptabilité analytique d'exploitation selon les normes définies comptabilité nationale afin de l'intégrer dans le système de gestion de l'entreprise ;
- Elaborer les documents prévisionnels de gestion financière (plan de financement et plan de la trésorerie).



**Section 2 : Travaux de clôture et arrêt des comptes au sein de l'EPB**

Les travaux dites clôture fin d'exercice au niveau de l'EPB désigne beaucoup plus la conformité légale fiscale, en réalisation d'abord des inventaires détaillé des actifs et passif, en présence des commissaires aux comptes ainsi que la validation des écritures de régularisation.

Et de revoir spécialement les écritures des comptes qui présentent des soldes anormaux pour les réaffecter, et de réajuster définitivement les provisions et les charges à payer ainsi que les produits pour avoir le résultat réel de l'exercice. Et en final pour permettre aux comptables de réaliser les états financiers en conformité aux normes IFRS et aux lois du système comptable financier SCF.

**1/Amortissement :**

Les principales durées d'amortissements harmonisés par le portefeuille sont les suivantes :

- Bâtiments 20 à 50
- A Remorqueurs 20
- Réseaux 20
- Grues 10
- Chariots élévateurs 5
- Vedettes et canots 10

**Tableau N° 24 : Les amortissements au sein de l'EPB**

La méthode utilisée pour la constatation des amortissements des immobilisations est l'amortissement linéaire et ce, conformément aux normes SCF en vigueur.

Rubriques et Postes	Amortissements début d'Exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements fin d'Exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>35 056 984,68</b>	<b>11 767 709,22</b>	-	<b>46 824 693,90</b>
Logiciels	35 056 984,68	11 767 709,22	-	46 824 693,90
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>7 368 249 903,12</b>	<b>943 400 348,00</b>	<b>24 925 608,81</b>	<b>8 286 724 642,31</b>
Terrains	-	-	-	-
Bâtiments et constructions	1 938 950 325,16	404 464 149,05	-	2 343 414 474,21
Installations, machines et outillage	3 481 410 961,48	314 444 839,27	24 925 608,81	3 770 930 191,94
Autres immobilisations corporelles	1 947 888 616,48	224 491 359,68	-	2 172 379 976,16
Immobilisations en concession	-	-	-	-
<b>Total Général</b>	<b>7 403 306 887,80</b>	<b>955 168 057,22</b>	<b>24 925 608,81</b>	<b>8 333 549 336,21</b>

**Source :** les données officielles internes de l'EPB.

**➤ Enregistrement comptable :**

<b>« 31/12/2020 »</b>			
681		Dotation aux amortissements, Provisions et. P V	<b>955 168 057,22</b>
	2804	Amortissement des logiciels	<b>11 767 709,22</b>
	2813	Amortissement des bâtiments et constructions	<b>404 464 149,05</b>
	2815	Amortissement de machines et outillages	<b>314 444 839,27</b>
	2818	Amortissement des autres immobilisations	<b>224 491 359,68</b>
		<b>« Selon travaux d'inventaire »</b>	

**Source :** à partir des lectures des documents de l'EPB.

**N.B :** Les amortissements en diminution de **24 926 KDA** sont expliqués par la cession de chariots élévateurs dont Valeur nette comptable nulle.

**❖ Constatation d'amortissement antérieur Gare maritime :**

Le CIEF a validé cette période en se basant sur la première facture émise constatant le début de l'activité de cette partie de la gare.

Les locaux commerciaux nécessitant encore des travaux complémentaires n'ont pas été mis en service durant cet exercice.

Cependant l'administration a utilisé certains bureaux pendant le dernier semestre de l'exercice 2019.

Notons que le parking a été utilisé pur toute l'année 2019.

Le CIEF a pu chiffrer les dotations aux amortissements à partir des dates de mise en service des parties concernées suivant un taux de 2% que nous jugeons raisonnable eu égard à la nature de ces immobilisations .

**Tableau N°25 :** Les immobilisations concernées par les dotations

<b>Espaces</b>	<b>Période</b>	<b>Base amortissable</b>	<b>Dotations</b>
Transit voyageurs	6 mois	1 537 112 009.50	15 371 120.09
Administratif	6 mois	431 397 870.16	4 313 978.70
Parking	12 mois	673 375 403.45	13 467 508
<b>Total</b>		<b>2 641 885 283.11</b>	<b>33 152 606.87</b>

**Source :** les données officielles internes de l'EPB.

➤ **Enregistrement comptable :**

110		<b>« 31/12/2020 »</b>		
		Amortissement antérieurs gare maritime	<b>33 152 606.87</b>	
	28130	Amortissement espace transit voyageurs		<b>15 371 120.10</b>
	28131	Amortissement espace administratif		<b>4 313 978.70</b>
	28132	Amortissement espace parking		<b>13 467 508.07</b>
		<b>« constatation d'amortissement antérieur »</b>		

Source : à partir des lectures des documents de l'EPB.

**2/ perte de valeur :**

✓ Perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont fait l'objet d'un test de perte de valeur et aucun évènement ou modification d'environnement du marché ou des éléments internes indiquent un risque de perte de valeur.

✓ Indices de pertes de valeur :

Ce test de perte de valeur n'est effectué pour les immobilisations incorporelles et corporelles à durée d'utilité définie que lorsqu'il existe des indices révélant une altération de la valeur.

Celle-ci provient en général de changement important dans l'environnement de l'exploitation des actifs ou d'une performance économique inférieure à celle attendue.

Les principaux indices de pertes de valeur retenue sont :

- **Au titre des indices externes :** changements importants intervenus dans l'environnement et la baisse de la demande.
- **Au titre des indices internes :** Performance inférieur aux prévisions.

**TABLEAU N°26: LES PERTES DE VALEUR SUR IMMOBILISATIONS ET AUTRES  
ACTIFS NON COURANTS**

Rubriques et Postes	Pertes de valeur début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Reprise sur pertes de valeur	Pertes de Valeur fin d'exercice
<b>Ecart d'acquisition</b>				-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	-	-	-	-
Logiciels				-
Autres immobilisations incorporelles				-
<b>Immobilisations corporelles</b>	-	-	-	-
Terrains				-
Bâtiments et constructions				-
Installations, machines et outillage				-
Matériel de transport				-
Autres immobilisations corporelles				-
<b>Immobilisations en cours</b>	-	-	-	-
Immobilisations corporelles encours				-
Immobilisations incorporelles encours				-
Avances sur immobilisations				-
<b>Immobilisations Financières</b>	<b>130 095 809,96</b>	-	-	<b>130 095 809,96</b>
Titres de filiales				-
Titres mis en équivalence-entreprises associées				-
Autres participations et créances rattachées	<b>130 095 809,96</b>	-		<b>130 095 809,96</b>
Autres titres immobilisés				-
Prêts et autres actifs financiers non courants				-
<b>Total Général</b>	<b>130 095 809,96</b>	-	-	<b>130 095 809,96</b>

Source : les données officielles internes de l'EPB.

**NB** : on constate qu'au cours de l'année 2020 y a pas eu de PV sur immobilisation corporelles et incorporelles mais plutôt sur les immobilisations financière (Autre participations et créances rattachées).

Les pertes de valeurs sur créances rattachées à des participations sont relatives au:

- Compte courant EGPP : **113 096 KDA**
- Compte courant CNAN : **17 000 KDA**

**➤ Enregistrement comptable :**

<b>« 31/12/2020 »</b>						
681		Dotation aux amortissements, provision et PV		<b>130 095 809,96</b>		
	296	Perte de valeur sur immobilisation financières				<b>130 095 809,96</b>
		<b>« Constatation de la perte de valeur des participations et créances rattachées »</b>				

Source : à partir des lectures des documents de l'EPB.

**TABLEAU N°27 DES PERTES DE VALEUR SUR ACTIFS COURANTS**

Rubriques et Postes	Valeur brut	Pertes de valeur début de l'exercice	Pertes de valeur de l'exercice	Reprise de l'exercice	cumul des pertes de valeur	Valeur nette à la fin de l'exercice
	-	-			-	-
Immobilisations classées dans les actifs courants	-	-	-	-	-	-
Immobilisations disponibles	-	-			-	-
Autres immobilisations	-	-			-	-
<b>Stocks</b>	<b>336 317 047,39</b>	<b>1 271 038,60</b>	-	-	<b>1 271 038,60</b>	<b>335 046 008,79</b>
Marchandises	-	-			-	-
Matières premières	-	-			-	-
Travaux en cours	-	-			-	-
Produits finis	-	-			-	-
Autres stocks	336 317 047,39	1 271 038,60	-	-	1 271 038,60	335 046 008,79
<b>Assimilés</b>	<b>1 147 550 105,99</b>	<b>108 217 309,18</b>	<b>13 521 825,65</b>	<b>3 282 999,98</b>	<b>118 456 134,85</b>	<b>1 029 093 971,14</b>
Clients	801 764 541,77	108 217 309,18	13 521 825,65	3 282 999,98	118 456 134,85	683 308 406,92
Fournisseurs débiteurs	-	-			-	-
Impôts	264 473 620,49	-			-	264 473 620,49
Groupe et associés	-	-			-	-
charges constatées d'avance	1 945 781,52	-			-	1 945 781,52
Autres actifs courants	79 366 162,21	-			-	79 366 162,21
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>633 240 098,72</b>	-	-	-	-	<b>633 240 098,72</b>
Comptes Bancaires	379 504 839,29	-			-	379 504 839,29
Autres comptes courants	10 339 548,63	-			-	10 339 548,63
Autres trésorerie et équivalents de trésorerie	243 395 710,80	-			-	243 395 710,80
<b>Total Général</b>	<b>2 117 107 252,10</b>	<b>109 488 347,78</b>	<b>13 521 825,65</b>	<b>3 282 999,98</b>	<b>119 727 173,45</b>	<b>1 997 380 078,65</b>

Source : les données officielles internes de l'EPB.

**NB :** Les pertes de valeur client Exercice 2020 de l'ordre de **13 522 KDA** sont essentiellement les différents dossiers de contentieux en cours.

**➤ Enregistrement comptable :**

<b>« 31/12/2020 »</b>				
685		Dotations amortissement provision et perte (A/C)	<b>13 521 825.65</b>	
	491	Perte de valeur des comptes client		<b>13 521 825.65</b>
		<b>« Augmentation de la provision du client douteux »</b>		

Source : à partir des lectures des documents de l'EPB.

**3. les provisions :****Provision pour passif :****Tableau N°28 : provision pour passif**

Rubriques et Postes	Provisions cumulées en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Provisions cumulées en fin d'exercice
<b>PROVISIONS PASSIFS NON COURANTS</b>	-			-
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 279 954 607,71	96 980 935,39	42 506 692,60	1 334 428 850,50
Provisions pour Impôts	75 499 620,25	-	-	75 499 620,25
Provisions pour litiges	-			-
Autres provisions	-			-
<b>TOTAL</b>	<b>1 355 454 227,96</b>	<b>96 980 935,39</b>	<b>42 506 692,60</b>	<b>1 409 928 470,75</b>
<b>PROVISIONS PASSIFS COURANTS</b>	-			-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-			-
Provisions pour Impôts	-			-
Provisions pour litiges	47 514 825,87	-	7 137 738,67	40 377 087,20
Autres provisions	-			-
<b>Total Général</b>	<b>47 514 825,87</b>	<b>-</b>	<b>7 137 738,67</b>	<b>40 377 087,20</b>

Source : les données officielles internes de l'EPB.

**NB :**

❖ Il s'agit de provisions pour départ à la retraite, le montant des dotations de l'Exercice est de 96 981 KDA calculé à base des modalités suivantes :

- Taux d'actualisation : 5,75%
- Taux de progression des salaires : 5,50%
- Turnover (Fidélité) : 92,50%
- Coefficient de Mortalité : 99%
- Nombre de mois pris en compte : 32 mois

**CHAPITRE VI :**                      **ELABORATION DES TRAVAUX DE FIN D'EXERCICE AU SEIN DE L'EPB**

La reprise de l'exercice d'un montant de 42 507 KDA représente les départs à la retraite effectifs durant l'exercice 2020

- ❖ les reprises sur provisions sur divers litiges de **7 138 KDA** sont relatives aux divers dossiers contentieux avec les prestataires des travaux «tunnel Sidi Abdelkader ».

➤ **Enregistrement comptable de la provision:**

<b>« 31/12/2020 »</b>				
681		Dotation aux amortissements, provision et PV	<b>96 980 935.39</b>	
	153	Provision pour pension et obligation similaire		<b>96 980 935.39</b>
<b>« constatation provision IDR»</b>				

➤ **Enregistrement comptable de la reprise sur provision :**

<b>« 31/12/2020 »</b>				
153		Provision pour pension et obligation similaire	<b>42 506 692,60</b>	
	781	Reprise sur provision		<b>42 506 692,60</b>
<b>« reprise provision IDR»</b>				

➤ **Enregistrement comptable de la reprise sur provision (litiges) :**

<b>« 31/12/2020 »</b>				
158		Provision pour charge passif non-courant	<b>7 137 738,67</b>	
	781	Reprise sur provision		<b>7 137 738,67</b>
<b>« reprise provision litiges»</b>				

Source : à partir des lectures des documents de l'EPB.

**4. Régularisation :**

**4.1 : Régularisation des stocks au 31/12/2020 :**

➤ **Enregistrement comptable :**

<b>« 31/12/2020 »</b>				
658		autre charge de gestion courante	26.61	
	32	autre approvisionnement		26.61
<b>« régularisation solde stock »</b>				

<b>« 31/12/2020 »</b>				
32		autre approvisionnement	234.73	
	758	Autre produit de gestion courante		234.73
<b>« régularisation solde stock »</b>				

Source : à partir des lectures des documents de l'EPB.

**4.2 : Régularisation des produits non facturés**

➤ **Enregistrement comptable :**

<b>« 31/12/2020 »</b>				
<b>418</b>		<b>Clients produits non encore facturés</b>	<b>3 539 187.45</b>	
	<b>706</b>	<b>Produit concerné</b>		<b>2 971 407.1</b>
	<b>4458</b>	<b>TVA à régulariser</b>		<b>567 780.35</b>
		<b>« constatation produit non facturés »</b>		

Source : à partir des lectures des documents de l'EPB.

**5. Etat de rapprochement bancaire :**

L'état de rapprochement bancaire permet de rapprocher, à une même date, le solde du relevé bancaire de l'EPB chez la Banque CPA avec le solde du compte banque en comptabilité.



**CHAPITRE VI :****ELABORATION DES TRAVAUX DE FIN D'EXERCICE AU  
SEIN DE L'EPB****Tableau N° 29 : pointage des opérations  
Banque CPA 302 AU 31/12/2020**

COMPTE BANQUE CPA CHEZ L'EPB				COMPTE EPB CHEZ LA BANQUE CPA			
Dates	libelles	Debit	Credit	Dates	Libelles	Debit	Credit
31/12/20	SOLDE SELON GRAND LIVRE	366 260 157,88		31/12/20	SOLDE SELON RELEVÉ BANCAIRE		507 793 799,55
31/12/20	Comm et Tax S/Gestion de compte 4 <sup>ème</sup> trimestre 2020 au 31/12/2020		446.25				
				18/07/19	CQN°8447 102 SARL CAPRITOUR	78 540,00	
				20/10/19	CQN°8447 146 Dr AMOKRANE	42 000,00	
				15/12/19	CQN°2849 012 HOTEL HOCINE	52 000,00	
				30/04/20	CQN°2849 285 ASSL	50 000,00	
				08/09/20	CQN°6695 155 HERITIER ABBAS	4 530,30	
				30/09/20	Chq Client comptabiliser par la banque en moins		100,00
				27/10/20	CQN°6695 498 ETS HAROUNE TOUFIK	6 000,00	
				12/11/20	CQN°6695 494 DJENADI AHCENE	85 000,00	
				24/11/20	CQN°6695 513 MAGHREB NEON	593 668,68	
				20/12/20	CQN°6695 570 KHEMSI KARIMA	2 226 323,50	
				20/12/20	CQN°6695 571 KHEMSI FARIDA	927 634,79	
				20/12/20	CQN°6695 572 AMINE	185 526,96	
				20/12/20	CQN°9124 707 ETS A, OUARTI	41 876,10	
				20/12/20	CQN°6695 556 BERGERAT MONNOYEUR	2 598 588,35	
				24/12/20	CQN°9124 711 EURL ES SALEM GASTRO	22 236,00	
				24/12/20	CQN°9124 731 D.R LALAOUI KAMEL	247 484,00	
				24/12/20	CQN°9124 732 LABO BENYAHIA	23 880,00	
				24/12/20	CQN°9124 733 D.R BEZGHICHE MOUHOUB	26 500,00	
				24/12/20	CQN°9124 743 BOUICH RIAD	521 339,00	
				24/12/20	CQN°9124 756 D.R LALAOUI KAMEL	333 888,80	
				29/12/20	CQN°9124 752 ETS OUASDI	182 500,00	
	<b>Total a reporter</b>	<b>366 260 157,88</b>	<b>446,25</b>		<b>Total a reporter</b>	<b>8 249 516,48</b>	<b>507 793 899,55</b>
	<b>Solde</b>		<b>366 259 711,63</b>		<b>Solde</b>	<b>499 544 383,07</b>	

Après le contrôle des soldes initiaux et le pointage des opérations identiques, le tableau de rapprochement bancaire est comme suit :

**Tableau N°30 : rapprochement bancaire au 31/12/2020**

COMPTE BANQUE CPA CHEZ L'EPB				COMPTE EPB CHEZ LA BANQUE CPA			
Dates	Libelles	Debit	Credit	Dates	Libelles	Debit	Credit
31/10/20	TOTAL REPORT	366 260 157,88		31/10/20	TOTAL REPORT	141 534 187,92	507 793 899,55
	Les interet de compte 4 éme		446,25				
	Total a reporter	366 260 157,88	446,25		Total a reporter	141 534 187,92	507 793 899,55
	Solde		366 259 711,63		Solde	366 259 711,63	

Source : les données officielles internes de l'EPB.

➤ **Comptabilisation des écritures débitant la banque**

		31/12/2020	
512	Banque	366 259 711,63	
401	FRS de B&S		366 259 711,63
	« Suivant état de rapprochement N°... »		

➤ **Comptabilisation des écritures créditant la banque**

		31/12/2020	
661	Charges d'intérêts	446,25	
512	Banques		446,25
	« Suivant état de rapprochement N°... »		

Source : à partir des lectures des documents de l'EPB.

**Section 03 : Les états financiers**

Ces états indiquent plus précisément : combien d'argent l'entreprise génère et dépense indiqué dans l'état des résultats. Ce que l'entreprise possède et combien elle doit indiquer dans le bilan.

**1/ Bilan** : l'établissement du bilan est l'occasion de faire le point sur les objectifs fixés, les performances de l'entreprise et sa projection dans l'avenir. Après tous les travaux d'inventaire et l'arrêt des comptes effectué dans la deuxième section nous avons pu élaborer ce bilan.

**Tableau N°31: BILAN ACTIF Arrêté au : 31/12/2020**

Libellé	Note	Montant brut	Amort. / Prov.	Net	Net (N-1)
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>					
Ecart d'acquisitions (Goodwill)					
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>58 549 114,78</b>	<b>46 824 693,90</b>	<b>11 724 420,88</b>	<b>23 492 130,10</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>22 480 439 658,62</b>	<b>8 286 724 642,31</b>	<b>14 193 715 016,31</b>	<b>8 657 773 876,15</b>
Terrains		69 440 800,00		69 440 800,00	69 440 800,00
Bâtiments		3 606 742 844,76	661 974 153,80	2 944 768 690,96	404 628 389,10
Autres immobilisations corporelles		18 665 052 013,86	7 624 750 488,51	11 040 301 525,35	8 044 500 687,05
Immobilisations en concession		139 204 000,00	-	139 204 000,00	139 204 000,00
<b>Immobilisations en cours</b>		<b>1 147 897 095,69</b>		<b>1 147 897 095,69</b>	<b>7 321 750 817,02</b>
<b>Immobilisations financières</b>		<b>4 806 532 875,83</b>	<b>130 095 809,96</b>	<b>4 676 437 065,87</b>	<b>4 676 763 673,87</b>
Titres mis en équivalence				-	-
Autres participations et créances rattachées		391 625 650,63	130 095 809,96	261 529 840,67	261 529 840,67
Autres titres immobilisés		4 407 030 272,00		4 407 030 272,00	4 407 386 880,00
Prêts et autres actifs financiers non courants		7 876 953,20		7 876 953,20	7 846 953,20
<b>Impôts différés actif</b>		<b>384 258 331,22</b>		<b>384 258 331,22</b>	<b>374 152 420,74</b>
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>		<b>28 877 677 076,14</b>	<b>8 463 645 146,17</b>	<b>20 414 031 929,97</b>	<b>21 053 932 917,88</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>					
<b>Stocks et encours</b>		<b>336 317 047,39</b>	<b>1 271 038,60</b>	<b>335 046 008,79</b>	<b>319 427 465,43</b>
<b>Créances et emplois assimilés</b>		<b>1 147 550 105,99</b>	<b>118 456 134,85</b>	<b>1 029 093 971,14</b>	<b>1 345 746 469,55</b>
Clients		801 764 541,77	118 456 134,85	683 308 406,92	844 474 492,96
Autres débiteurs		81 311 943,73		81 311 943,73	85 815 482,11
Impôts et assimilés		264 473 620,49		264 473 620,49	415 456 494,48
Autres créances et emplois assimilés					
<b>Disponibilités et assimilés</b>		<b>633 240 098,72</b>	-	<b>633 240 098,72</b>	<b>689 875 656,98</b>
Placements et autres actifs financiers courants					
Trésorerie		633 240 098,72		633 240 098,72	689 875 656,98
<b>Total actif courant</b>		<b>2 117 107 252,10</b>	<b>119 727 173,45</b>	<b>1 997 380 078,65</b>	<b>2 355 049 591,96</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>		<b>30 994 784 328,24</b>	<b>8 583 372 319,62</b>	<b>22 411 412 008,62</b>	<b>23 408 982 509,84</b>

Source : les données officielles internes de l'EPB

Tableau N°32 : *BILAN PASSIF*

Arrêté au : 31/12/2020

Libellé	Note	Exercice	Exercice précédent
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital émis		3 500 000 000,00	3 500 000 000,00
Capital non appelé			
Primes et réserves (Réserves consolidées) (1)		9 394 958 558,49	9 395 315 166,49
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence (1)			
Résultat net (Résultat net part du groupe) (1)		567 283 065,74	572 579 017,71
Autres capitaux propres - Report à nouveau -		539 426 410,84	-
<b>Part de la société consolidante (1)</b>			
<b>Part des minoritaires (1)</b>			
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES I</b>		<b>14 001 668 035,07</b>	<b>13 467 894 184,20</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts et dettes financières		5 089 534 266,32	6 288 947 958,32
Impôts (différés et provisionnés)		4 494 830,14	14 366 139,72
Autres dettes non courantes		139 204 000,00	139 204 000,00
Provisions et produits constatés d'avance		1 409 928 470,75	1 355 454 227,96
<b>TOTAL PASSIFS NON-COURANTS II</b>		<b>6 643 161 567,21</b>	<b>7 797 972 326,00</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés		475 595 811,14	667 821 788,36
Impôts		356 244 169,90	519 795 031,13
Autres dettes courantes		934 742 425,30	955 499 180,15
Trésorerie passif			
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS III</b>		<b>1 766 582 406,34</b>	<b>2 143 115 999,64</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>		<b>22 411 412 008,62</b>	<b>23 408 982 509,84</b>
(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés			

**Source :** les données officielles internes de l'EPB.

❖ Résultat à partir du bilan :

$$\text{Résultat} = \sum \text{Actif} - (\text{Capitaux propres} + \text{Dettes})$$

**Résultat** = 22 411 412 008,62 – (3 500 000 000+9 394 958 558.49+539 426 410.84

+6 643 161 567,21 + 1 766 582 406,34) = **567 283 065.74**

**CHAPITRE VI :****ELABORATION DES TRAVAUX DE FIN D'EXERCICE AU SEIN DE L'EPB**

2/ **compte de résultat** : le compte de résultat est établi selon la méthode des coûts complets (affectation des charges par nature).

**Tableau N°33 : COMPTES DE RESULTAT (Par Nature) Arrêté au : 31/12/2020**

Libellé	Note	Exercice	Exercice précédent
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>5 954 353 212,01</b>	<b>6 332 318 236,22</b>
Variation stocks produits et en cours			
Production immobilisée		-	7 800 000,00
Subventions d'exploitation			
<b>I. PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>		<b>5 954 353 212,01</b>	<b>6 340 118 236,22</b>
Achats consommés	-	244 538 047,88	- 258 020 525,06
Services extérieurs et autres consommations	-	377 432 283,98	- 461 272 677,39
<b>II. CONSOMMATION DE L'EXERCICE</b>	-	<b>621 970 331,86</b>	- <b>719 293 202,45</b>
<b>III. VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)</b>		<b>5 332 382 880,15</b>	<b>5 620 825 033,77</b>
Charges de personnel	-	3 639 858 101,66	- 3 656 966 495,56
Impôts, taxes et versements assimilés	-	167 097 200,86	- 185 177 200,75
<b>IV. EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 525 427 577,63</b>	<b>1 778 681 337,46</b>
Autres produits opérationnels		161 124 011,59	111 795 198,88
Autres charges opérationnelles	-	14 095 610,79	- 3 096 638,68
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	1 032 518 211,39	- 1 045 741 794,73
Reprise sur pertes de valeur et provisions		16 552 658,14	4 956 278,82
<b>V. RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>656 490 425,18</b>	<b>846 594 381,75</b>
Produits financiers		261 007 154,73	171 964 121,34
Charges financières	-	240 361 205,86	- 211 811 137,53
<b>VI. RESULTAT FINANCIER</b>		<b>20 645 948,87</b>	- <b>39 847 016,19</b>
<b>VII. RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)</b>		<b>677 136 374,05</b>	<b>806 747 365,56</b>
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	-	129 830 528,37	- 253 736 610,55
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires		19 977 220,06	19 568 262,70
<b>TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>6 393 037 036,47</b>	<b>6 628 833 835,26</b>
<b>TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	-	<b>5 825 753 970,73</b>	- <b>6 056 254 817,55</b>
<b>VIII. RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>567 283 065,74</b>	<b>572 579 017,71</b>
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)			
Eléments extraordinaires (charge) (à préciser)			
<b>IX. RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>			
<b>X. RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>567 283 065,74</b>	<b>572 579 017,71</b>
Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence (1)			
<b>XI. RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (1)</b>			
Dont part des minoritaires (1)			
Part du groupe (1)			

**Source** : les données officielles internes de l'EPB.

**\*Calcul :**

$$\text{I) Production de l'exercice} = \sum (C/70.C/72.C/73.C/74) \\ = 5\,954\,353\,212,01$$

$$\text{II) Consommation de l'exercice} = \sum (C/60.C/61.C/62) \\ = 621\,970\,331,86$$

$$\text{III) Valeur ajoutée} = \text{px de l'exercice} - \text{la consommation de l'exercice (I- II)} \\ = 5\,332\,382\,880,15$$

$$\text{IV) Excédent brut d'exploitation} = \text{valeur ajoutée} - (C/63+C/64) \\ = 1\,527\,427\,577,63$$

$$\text{V) Résultat opérationnel} = \text{excédent brut} + (C/75+C/78) - (C/65+C/68) \\ = 656\,490\,425,18$$

$$\text{VI) Résultat financier} = (C/76 - C/66) \\ = 20\,645\,948,87$$

$$\text{VII) Résultat ordinaire avant impôt} = \text{résultat opérationnel} - \text{résultat financier (V+VI)} \\ = 677\,136\,374,05$$

$$\text{VIII) Résultat net des activités ordinaires} = \text{résultat ordinaire avant impôt (VII)} - \text{IBS} \\ = 567\,283\,065,74$$

$$\text{IX) Résultat extraordinaire} = (C/77-C/67) \\ = 00$$

$$\text{X) Résultat net de l'exercice} = \text{résultat net des activités ordinaires} + \text{résultat extraordinaire} \\ (\text{VIII} + \text{IX}) \\ = 567\,283\,065,74$$

### **3/ tableau des flux de trésorerie :**

Le tableau des flux de trésorerie détaille l'ensemble des mouvements de trésorerie sur un exercice donné en distinguant les flux provenant des processus d'exploitation, d'investissement et de financement.

L'entreprise EPB présente les flux de trésorerie liés aux ses activités, en utilisant la méthode directe.

**CHAPITRE VI :****ELABORATION DES TRAVAUX DE FIN D'EXERCICE AU  
SEIN DE L'EPB****TABLEAU N°34 : DES FLUX DE TRESORERIE****(Méthode directe)****Arrêté au : 31/12/2020**

Intitulé	Note	Exercice	Exercice Précédent
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (A) :</b>			
Encaissements reçus des clients.		7 214 282 454,82	7 362 729 159,56
Autres encaissements.		200 631 778,65	212 190 107,12
Accréditifs, provisions	-	30 014 756,43	11 813 904,57
Accréditifs, restitution des provisions		30 014 756,43	52 965 769,12
Sommes versées aux fournisseurs.	-	705 399 388,03	912 205 388,56
Sommes versées aux personnels.	-	1 907 277 555,08	2 140 927 387,65
Sommes versées pour frais de missions	-	3 391 050,00	5 418 201,95
Sommes versées aux œuvres sociales	-	123 992 017,53	219 241 464,25
Sommes versées aux organismes sociaux	-	950 882 260,33	996 367 396,27
Intérêts et autres frais financiers payés.	-	322 889 378,01	209 555 500,31
Impôts sur résultats payés.	-	103 285 745,00	499 033 708,00
Autres impôts et taxes.	-	1 732 819 881,73	1 557 727 135,61
Sommes versées aux filiales		-	-
Autres dépenses	-	37 640 736,04	42 039 022,23
<b>Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires</b>		<b>1 527 336 221,72</b>	<b>1 033 555 926,40</b>
Flux de trésorerie lié à des éléments extraordinaires (à préciser)			
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (A)</b>		<b>1 527 336 221,72</b>	<b>1 033 555 926,40</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement (B) :</b>			
Décaissement sur acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles.	-	557 035 802,91	1 383 766 760,58
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles.		-	11 435 775,00
Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières.	-	500 000 000,00	1 000 000 000,00
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières.		500 000 000,00	1 400 000 000,00
Intérêts encaissés sur placements financiers.		182 175 000,00	171 375 000,00
Dividendes et quote-part de résultats reçus.		81 382 900,00	515 808,00
<b>Flux de trésorerie net provenant de l'activité d'investissement (B)</b>	-	<b>293 477 902,91</b>	<b>800 440 177,58</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement (C) :</b>			
Encaissement suite à l'émission d'actions.			
Dividendes et autres distributions effectués.	-	120 000 000,00	130 000 000,00
Encaissements provenant d'emprunts.		-	172 106 150,15
Remboursements d'emprunts ou d'autres dettes assimilées.	-	1 201 188 657,24	882 960 747,27
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement(C)</b>	-	<b>1 321 188 657,24</b>	<b>840 854 597,12</b>
Incidences des variations des taux de change sur liquidités et quasi-liquidités.		298 569,81	20 714,38
<b>Variation de trésorerie de la période (A+B+C)</b>	-	<b>87 031 768,62</b>	<b>607 759 562,68</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		688 341 748,36	1 296 101 311,04
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>601 309 979,74</b>	<b>688 341 748,36</b>

**Source :** les données officielles internes de l'EPB.

1. **Flux de trésorerie (A), (B) et (C) = Les encaissements – les décaissements**

➤ **A= 1 527 336 221,72**

➤ **B= - 293 477 902,91**

➤ **C= - 1 321 188 657,24**

2. **Variation de trésorerie de la période = Flux de trésorerie A+B+C+ Gain de change  
– Perte de change**

**= (1 527 336 221.72 -293 477 902.91-1 321 188 657.24) + 298 569.81 – 00**

**= - 87 031 768.62**

3. **Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice= Variation de trésorerie  
de la période + Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice**

**= - 87 031 768.62 + 688 341 748.36**

**= 601 309 979.74**



**CHAPITRE VI :****ELABORATION DES TRAVAUX DE FIN D'EXERCICE AU  
SEIN DE L'EPB****4/ l'état de variation des capitaux propres :**

L'état des variations des capitaux propres est l'état financier qui présente les différentes activités économiques qui ont influé sur les capitaux propre entre deux dates données.

**Tableau N°35 : ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES****Arrêté au : 31/12/2020**

Note	Capital social	Prime d'émission	Ecart d'évaluation	Ecart de réévaluation	Réserves et résultat
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>3 500 000 000,00</b>		<b>-318 400,00</b>		<b>10 003 934 046,49</b>
Changement de méthode comptable					-
Correction d'erreurs significatives					-
Réévaluation des immobilisations			<b>-700 480,00</b>		-
Profits ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultat					-
Dividendes payés					-250 000 000,00
Autres distributions					-357 600 000,00
Réserves Distribuées					-
Augmentation de capital					-
Résultat net de l'exercice					572 579 017,71
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>3 500 000 000,00</b>		<b>-1 018 880,00</b>		<b>9 968 913 064,20</b>
Changement de méthode comptable					-
Correction d'erreurs significatives					-33 152 606,87
Réévaluation des immobilisations			<b>-356 608,00</b>		-
Profits ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultat					-
Dividendes payés					-
Autres distributions					-
Réserves Distribuées					-
Augmentation de capital					-
Résultat net de l'exercice					567 283 065,74
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>3 500 000 000,00</b>		<b>-1 375 488,00</b>		<b>10 503 043 523,07</b>

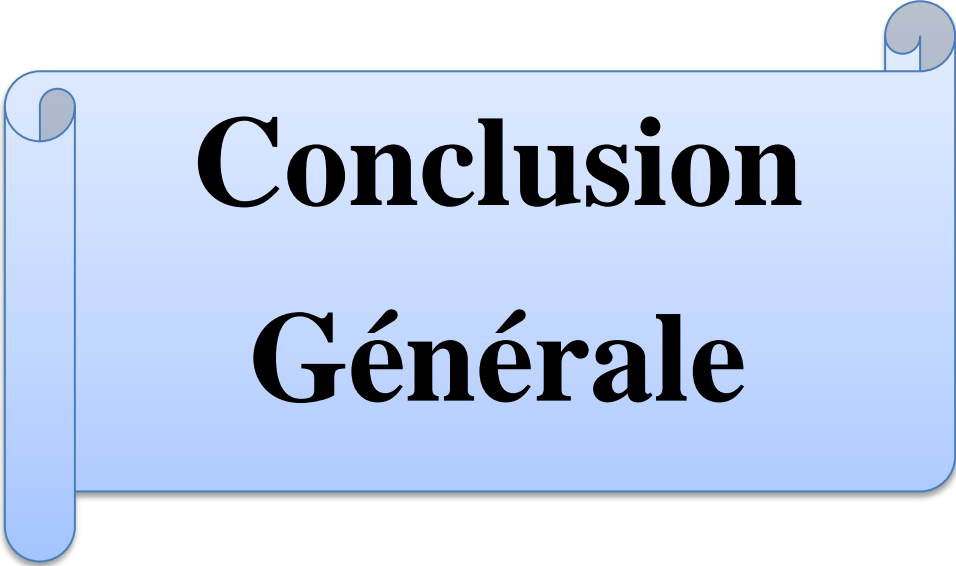
**Source :** les données officielles internes de l'EPB.

**NB :** Le montant **33 152 606.87 KDA** s'agit d'une correction d'erreur sur les amortissements Exercice 2019 des compartiments réceptionnés de la Gare maritime.

**Conclusion :**

L'EPB a globalement respecté les principes comptables et les règles pour réaliser à la fin un travail d'inventaire appréciable et obtenir un résultat net qui reflète réellement une image fidèle et sincère de la situation financière de la société.

Vu la taille et la multitude des opérations de l'EPB on n'a pas pu évoquer et étudier toutes les opérations d'inventaire pour les besoins de notre mémoire on s'est contenté de prendre quelques échantillons et vu la taille des états financiers on était dans l'obligation de les condenser en comptes principaux.



**Conclusion  
Générale**

## *Conclusion générale*

L'objectif principal de ce stage était la découverte du monde de l'entreprise et l'adaptation de nos connaissances théorique par rapport à ce qui existe réellement. A chaque fin d'année il est nécessaire de procéder à un certain nombre d'opérations de révisions et de régularisations, ce sont les travaux comptables de fin d'exercice ou les travaux d'inventaires.

A travers notre travail de recherche effectué, nous avons essayé de répondre à notre problématique qui fait l'objet de savoir quels sont les travaux de fin d'exercice et les différents états financiers à établir. Nous avons donc constaté que l'adoption du nouveau référentiel implique la préparation des états financiers sur la base des principes qui rendent l'information publiée plus pertinente qu'auparavant. Ainsi, les travaux de fin d'exercice sont nécessaires, permettent de contrôler et de mieux connaître et savoir où sont exactement ses points fiables et la situation réelle de l'exercice.

Ils consistent à contrôler l'exactitude des enregistrements comptables effectués sur la base de la balance avant inventaire et des renseignements fournis par l'inventaire physique, pour la réalisation de cet inventaire l'entreprise doit faire un relevé de tous ce qu'elle possède et cela pour détecter les erreurs qui aurait pu se produire dans les enregistrements comptables ou de révéler les disparitions éventuelles non encore constatées en comptabilité .

Dans ce cas, nous confirmons les hypothèses supposées au départ, que ces travaux ont une place importante dans le processus comptable, ils ont des informations importantes concernant la situation et la gestion de l'entreprise, la fiabilité de ces informations est assurée par la recherche de l'image fidèle qui accompagne toute démarche comptable.

Ces enregistrements sont essentiels mais insuffisants. Ils ne permettent pas à eux seuls d'apprécier la situation financière de l'entreprise et d'en déterminer le résultat.

Pour cela, il convient, après l'arrêté des comptes qui marque la fin de l'exercice, de réaliser des travaux d'inventaire nécessaire à l'élaboration des états financiers de synthèse selon la norme IAS 01 et qui constitue :

- Bilan
- Compte résultat
- Tableau des flux de trésorerie
- Tableau des états de variations des capitaux
- Annexes

## *Conclusion générale*

En fin, ce stage a été un complément nécessaire et indispensable pour le renforcement de notre formation théorique. Il nous a fourni les rudiments utiles pour exercer avec plus de sérénité la profession de comptable.

Ainsi ce travail est destiné de faire comprendre aux praticiens, aux enseignants et tous les lecteurs externes l'importance de ces travaux pour la bonne gestion d'une entreprise.

### Ouvrage :

1. Allal hamini, bilan comptable travaux de clôture Berti Edition, Alger 2013.
2. Jean-Marie, ALBERTINI, SILEM. Ahmed, 2006, « Lexique d'économie », édition Dalloz, Paris, 2006.
3. Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, (2014-2015), « MEMONTOS LMD – COMPTABILITE GENERALE ».
4. Bernard Raffournier, (2005), « les normes comptables internationales (IFRS/IAS) », 2<sup>e</sup>édition.
5. Eric.DUMALANEDE « comptabilité générale conforme aux SCF et aux normes internationales IAS/IFRS », Edition BERTI Alger 2009.
6. Expert-comptable et commissaire aux comptes, *Comptabilité financière*, édition 9, Durad, Paris, 2003, ISBN 210 006 360.
7. Grégory Heem, (2004), « Lire les états financiers en IFRS ».
8. Henri Davasse, Michel parruitte, Ahmed Sadou, « manuel de comptabilité » édition Foucher, vanves, 2008.
9. Jacques Richard Christine Collette, « comptabilité générale système français et normes ifrs », 8e édition.
10. JENNY. Hugues, comptabilité générale « *travaux comptable de fin d'exercice* », édition GEACG, Paris, 2012/2013.
11. LANGELOIS (G), FRIDERICH (M), Comptabilité financière. Comptabilité générale, collection « LMD », 12e édition, 2007.
12. Le système comptable financier règle d'évaluation et de comptabilisation ENAG édition Alger 2012.
13. Lire les états financiers en IFRS, Grégory heem, édition d'organisation 2004
14. « Manuel de comptabilité » édition Foucher, Vanves, 2008.
15. Moussa Hammam « comptabilité générale selon SCF et les normes IFRS, tome 2 », Edition LE SAVOIR 2011.

16. N. MERZOUKK, A. BECHIR, 2010, *initiation à la comptabilité selon le SCP*, copyright Eurl pages bleus internationales, maison d'édition pour l'enseignement et la formation,
17. Ouvrage collectif d'un travail de l'Association national des Directeurs Financiers et de contrôle de Gestion, « Normes IAS/IFRS Que faut-il ? Comment' y prendre ?», Editions d'Organisation, 2004.
18. Robert Maéso, André Philip, Christian reulet « Comptabilité financière » 9ème édition Dunod, paris, 2003.
19. Robert OBERT, Marie-Pierre MAIRESSE, année 2011, « comptabilité approfondie », 3<sup>ème</sup> édition.
20. Stéphane Lefranc, Brigitte Oger, (septembre 2009), « Lire les états financiers », 1ere édition, 2eme édition (mise a jours en octobre 2014).
21. Source : Journal officielle du 25 mars 2009 page27.
22. Système comptable financier SCF Edition BERTI, Alger, 2009
23. Tazdait Ali expert-comptable commissaire aux comptes « maitrise du système comptable financier », première édition 2009.
24. Wolfgang Dick et Frank Missonierpiera, (2006), « Comptabilité financière en IFRS. Pearson éducation France.

### **Site internet :**

1. [www.compta-facile.com](http://www.compta-facile.com)
2. [www.focusIFRS.fr](http://www.focusIFRS.fr)
3. [www.memoire-online.com/régime des immobilisations selon IFRS](http://www.memoire-online.com/régime%20des%20immobilisations%20selon%20IFRS)
4. [http://www.dlgnet.com/docs/pccomptaw/help/DGI LE SYSTEME DES AMORTISSEM ENT.htm](http://www.dlgnet.com/docs/pccomptaw/help/DGI%20LE%20SYSTEME%20DES%20AMORTISSEM%20ENT.htm)
5. <http://www.memocompta.fr/comptabilité/lestravauxdefindexercice>
6. « [http:// www.petite-entreprise.net](http://www.petite-entreprise.net) ».
6. <http://www.procomptable.com> fichier PDF
7. [Comptabilité réseau savoir.FR](http://Comptabilité%20réseau%20savoir.FR)
8. <http://mister.comptable.frée-fr> Fichier PDF

Liste des tableaux

<b>N°</b>	<b>Titre de tableau</b>	
<b>1</b>	<b>La forme du journal général</b>	<b>10</b>
<b>2</b>	<b>La forme du journal auxiliaire</b>	<b>11</b>
<b>3</b>	<b>Le grand livre</b>	<b>12</b>
<b>4</b>	<b>La balance</b>	<b>13</b>
<b>5</b>	<b>L'évaluation d'inventaire des titres</b>	<b>19</b>
<b>6</b>	<b>Plan d'amortissement</b>	<b>34</b>
<b>7</b>	<b>Présentation générale du Tableau de coefficient fiscal</b>	<b>36</b>
<b>8</b>	<b>Présentation générale du Tracé d'un état de rapprochement</b>	<b>61</b>
<b>9</b>	<b>Structure du bilan</b>	<b>68</b>
<b>10</b>	<b>L'actif du bilan</b>	<b>76</b>
<b>11</b>	<b>Passif du bilan</b>	<b>84</b>
<b>12</b>	<b>Compte de résultat par nature</b>	<b>86</b>
<b>13</b>	<b>Compte de résultat par fonction</b>	<b>88</b>
<b>14</b>	<b>Structure du tableau des flux de trésorerie (méthode directe)</b>	<b>94</b>
<b>15</b>	<b>Structure du tableau des flux de trésorerie (méthode indirecte)</b>	<b>96</b>
<b>16</b>	<b>Les activités opérationnelles, d'investissement et de financement et leurs comptabilisations dans le tableau des flux de trésorerie et le compte de résultat</b>	<b>100</b>
<b>17</b>	<b>Etat de variation des capitaux propres</b>	<b>101</b>
<b>18</b>	<b>Evaluation des immobilisations et des actifs financiers non courants</b>	<b>105</b>
<b>19</b>	<b>Tableau des amortissements</b>	<b>106</b>
<b>20</b>	<b>Tableau des pertes de valeur sur immobilisations et autres actifs non circulant</b>	<b>107</b>
<b>21</b>	<b>Tableau des provisions</b>	<b>107</b>
<b>22</b>	<b>Tableau des états des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice</b>	<b>108</b>
<b>23</b>	<b>Tableau d'évaluation des réserves</b>	<b>109</b>
<b>24</b>	<b>Les amortissements au sein de l'EPB</b>	<b>117</b>
<b>25</b>	<b>Les immobilisations concernées par les dotations</b>	<b>118</b>
<b>26</b>	<b>Les pertes de valeur sur immobilisations et autres actifs non courant</b>	<b>120</b>
<b>27</b>	<b>Des pertes de valeur sur actif courant</b>	<b>121</b>
<b>28</b>	<b>Provision pour passif</b>	<b>122</b>
<b>29</b>	<b>Pointage des opérations</b>	<b>125</b>



*Liste des tableaux*

<b>30</b>	<b>Rapprochement bancaire</b>	<b>126</b>
<b>31</b>	<b>Bilan actif</b>	<b>127</b>
<b>32</b>	<b>Bilan passif</b>	<b>128</b>
<b>33</b>	<b>Compte de résultat (par nature)</b>	<b>129</b>
<b>34</b>	<b>Tableaux des flux de trésorerie (méthode directe)</b>	<b>131</b>
<b>35</b>	<b>L'état de variation des capitaux propre</b>	<b>133</b>

**Liste des figures :**

<b>N°</b>	<b>Titre des schémas</b>	
<b>1</b>	<b>Types des travaux comptables</b>	<b>7</b>
<b>2</b>	<b>Tracé schématique du grand livre</b>	<b>13</b>
<b>3</b>	<b>Constitution des réserves</b>	<b>32</b>
<b>4</b>	<b>Les comptes de gestion</b>	<b>57</b>
<b>5</b>	<b>Liaison entre compte de résultat, bilan et flux de trésorerie</b>	<b>99</b>
<b>6</b>	<b>L'organigramme de l'EPB</b>	<b>113</b>

Remerciements

Dédicaces

Introduction générale.....01

CHAPITRE I : Généralités sur la comptabilité et les travaux d'inventaire.....03

Section1 : Le cadre conceptuel de la comptabilité financière .....03

1-1 Définition de la comptabilité financière.....03

1-2 Rôle de la comptabilité financière .....03

1-3 Les principes comptables fondamentaux .....04

1-4 Organisation comptable .....06

1-5 Les utilisateurs des états financiers .....08

1-5-1- Utilisateurs internes .....08

1-5-2 Utilisateurs externes .....08

1-6- les outils de base de la comptabilité..... 08

1-6-1 Le journal .....08

A. Définition.....08

B. Types de journaux .....09

1-6-2- Grand livre ..... 11

A. Définition.....11

B. Report du journal au grand livre .....12

C. Arrêt des comptes et calcul des soldes .....13

1-6-3: La balance .....13

A. Définition.....13

B. Les différents types de balance .....14

1-6-4 Le livre d'inventaire .....14

Section 2 : Les inventaires : le cadre théorique .... 15

2-1 Définition de l'inventaire .....15

## Table de matière

2-2 Objectif de l'inventaire physique .....	15
2-3 Définition des travaux extra comptable.....	15
2-3-1 Utilité de l'inventaire physique.....	15
2-3-2 Date d'inventaire .....	16
2-3-3 Déroulement de l'inventaire physique.....	16
A. L'inventaire physique des immobilisations.....	16
B. L'inventaire physique des stocks .....	16
C. L'inventaire physique des créances et dettes .....	17
D. Inventaire matériel de disponibilité .....	17
2-4 Les normes d'évaluation d'inventaire .....	18
2-4-1 : Les différentes valeurs d'un bien .....	18
2-4-2 : Application des règles générales .....	18
2-5 L'inventaire comptable .....	20
2-6 Les écritures d'inventaires .....	20
Section 3 : Les opérations courantes.....	21
3-1 les écritures quotidiennes .....	21
3-1-1 L'achat .....	21
3-1-2 Les ventes .....	23
3-1-3 Les charges et les produits .....	25
A. Les charges .....	25
B. Les produits .....	26
3-2 Les écritures mensuelles .....	28
3-2-1 les salaires .....	28
3-2-2- Déclaration de la TVA (G50) .....	30

<b>CHAPITRE II : LES TRAVAUX D'INVENTAIRES .....</b>	<b>32</b>
<b>Section 01 : Amortissement et perte de valeur et réévaluation.....</b>	<b>32</b>
<b>1-1 les amortissements .....</b>	<b>32</b>
<b>1-1-1 Type d'amortissement .....</b>	<b>35</b>
<b>1-1-2 : Amortissement par composant .....</b>	<b>36</b>
<b>1-1-3 Enregistrements comptables des amortissements des immobilisations....</b>	<b>37</b>
<b>1-2 Perte de valeur des immobilisations .....</b>	<b>37</b>
<b>1-2-1 Définition de la perte de valeur .....</b>	<b>37</b>
<b>1-2-2 Enregistrement comptable de la perte de valeur .....</b>	<b>38</b>
<b>1-3 Réévaluation des immobilisations .....</b>	<b>39</b>
<b>1-3-1 Définition de la réévaluation .....</b>	<b>39</b>
<b>1-3-2 Type de réévaluation .....</b>	<b>39</b>
<b>1-3-3 Réinvestissement .....</b>	<b>41</b>
<b>Section 2 : Les provisions.....</b>	<b>44</b>
<b>2-1 Provisions pour dépréciation d'actif .....</b>	<b>44</b>
<b>2.1.1 Provision pour dépréciation de stock .....</b>	<b>44</b>
<b>2.1.2 Provisions pour créances douteuses .....</b>	<b>45</b>
<b>2.1.3 Provision pour titre .....</b>	<b>47</b>
<b>2-2 Provision pour passif éventuel (perte et charge) .....</b>	<b>49</b>
<b>2.2.1 Comptabilisation du compte 15 .....</b>	<b>49</b>
<b>2.2.2 Utilisation finale de la provision .....</b>	<b>54</b>
<b>Section 3 : les écritures de régularisations.....</b>	<b>55</b>
<b>3-1 Régularisation des achats .....</b>	<b>55</b>
<b>3-1-1 Marchandises reçues sans facture .....</b>	<b>55</b>
<b>3.1.2 Facture reçu sans marchandise .....</b>	<b>56</b>
<b>3.2 Régularisation des charges .....</b>	<b>56</b>
<b>3.2.1 Les charges constatées d'avance .....</b>	<b>56</b>

## Table de matière

3.2.2 Les charges à payer .....	56
3-2-3 RRR accorder .....	57
3-3 Régularisations des produits .....	57
3-3-1 Les produits constatés d'avance .....	58
3-3-2 Produits à recevoir.....	58
3-3-3 RRR à obtenir .....	59
3-4 Régularisation des intérêts .....	59
3-4-1 Sur prêts .....	59
3-4-2- Sur emprunt .....	59
3-5 L'état de rapprochement .....	60
3-5-1 Définitions .....	60
3-5-2 Les étapes à suivre .....	60
3-5-3 Etablissement d'un état de rapprochement.....	61
<b>Section 4 : Les écritures de clôtures.....</b>	<b>62</b>
4-1 Les écritures du regroupement .....	62
4-2 Soldes des comptes de gestion .....	64
4-3 Clôture des livres et comptes .....	65
<b>CHPITRE III : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS .....</b>	<b>67</b>
<b>Section 01 : Le Bilan .....</b>	<b>67</b>
1-1 Définition .....	67
1-2 Présentation .....	67
1-3 Actif .....	68
1-3-1 Définition .....	68
1-3-2 Les éléments d'actif .....	69
A- L'actif immobilisé .....	69
B- L'actif circulant .....	70
1-4 Passif .....	76
1-4-1 Définition .....	76

1-4-2 Les éléments du passif .....	77
<b>Section 02 : Le tableau de compte de résultat (TCR) .....</b>	<b>85</b>
<b>2-1 Définition .....</b>	<b>85</b>
<b>A- Compte de résultat par nature .....</b>	<b>85</b>
<b>B- Compte de résultat par fonction .....</b>	<b>87</b>
<b>Section 03 : Le tableau des flux de trésorerie.....</b>	<b>89</b>
<b>3-1 Définitions.....</b>	<b>89</b>
<b>3-2 Contenus du tableau des flux de trésorerie .....</b>	<b>90</b>
<b>3-2-1 Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.....</b>	<b>90</b>
<b>3-2-2 Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement .....</b>	<b>91</b>
<b>3-2-3 Flux de trésorerie provenant des activités de financement .....</b>	<b>92</b>
<b>3-3 Présentation du tableau des flux de trésorerie .....</b>	<b>93</b>
<b>Section 04 : L'état de variation des capitaux propres et annexes .....</b>	<b>100</b>
<b>4.1 L'état de variation des capitaux propres .....</b>	<b>100</b>
<b>4-1-1 Définition .....</b>	<b>100</b>
<b>4-1-2 Structure du tableau de variation des capitaux propres .....</b>	<b>101</b>
<b>4.2 Annexe .....</b>	<b>103</b>
<b>Chapitre VI : Elaboration des travaux de fin d'exercice au sein de l'EPB.....</b>	<b>110</b>
<b>Section 1 : présentation de l'organisme d'accueil EPB.....</b>	<b>110</b>
<b>1: Historique de création, situation géographique et missions de l'EPB .....</b>	<b>110</b>
<b>1.1: Historique de création de l'EPB .....</b>	<b>110</b>
<b>1.2 : Situation géographique .....</b>	<b>111</b>
<b>1.3 : Missions et activités de l'EPB .....</b>	<b>111</b>
<b>2 : L'organisation de l'EPB .....</b>	<b>113</b>
<b>2.1 : Directions opérationnelles .....</b>	<b>114</b>
<b>2.1.1: Direction Manutention et Acconage (DMA) .....</b>	<b>114</b>
<b>2.1.2: Direction Domaine et Développement (DDD).....</b>	<b>114</b>

## Table de matière

2.1.3: Direction Capitainerie (DC).....	114
2.1.4 : Direction Remorquage (DR).....	114
2.1.5 : Direction Logistique (DL).....	114
2.2: Directions fonctionnelles.....	114
2.2.1: Direction du Management Intègre (DMI).....	114
2.2.2: Direction Ressources Humaines (DRH).....	115
2.2.3: Direction Finances et Comptabilité (DFC).....	115
A. Département finance.....	115
B. Département comptabilité analytique et contrôle de gestion.....	116
Section 2 : Travaux de clôture et arrêt des comptes au sein de l'EPB.....	117
1. Amortissement .....	117
2. Perte de valeur .....	119
3. Les provisions.....	122
4. Les régularisations.....	123
4.1 Régularisation des stocks.....	123
4.2 Régularisation des produits non facturés.....	124
5. Etat de rapprochement bancaire.....	124
Section 03 : Les états financiers.....	127
1. Bilan.....	127
2. Compte de résultat .....	129
3. Tableau des flux de trésorerie.....	130
4. l'état de variation des capitaux propres .....	133
Conclusion générale.....	135
Bibliographie.....	137
Liste des abréviations	
Liste des tableaux	
Liste des schémas	
Annexes	
Résumé	

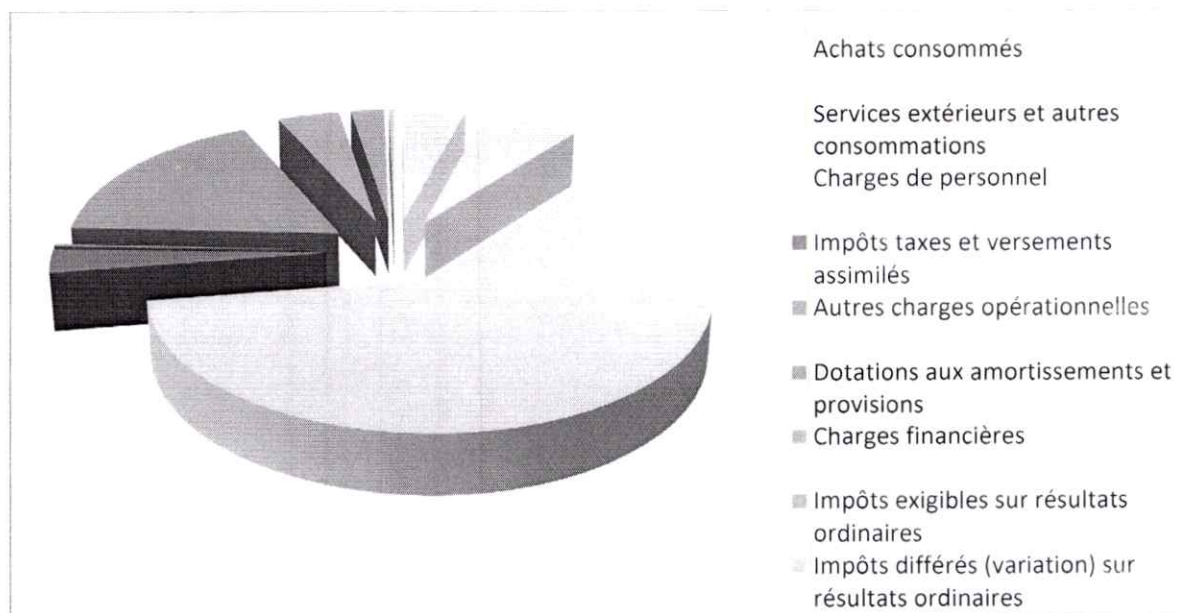


# **Annexes**



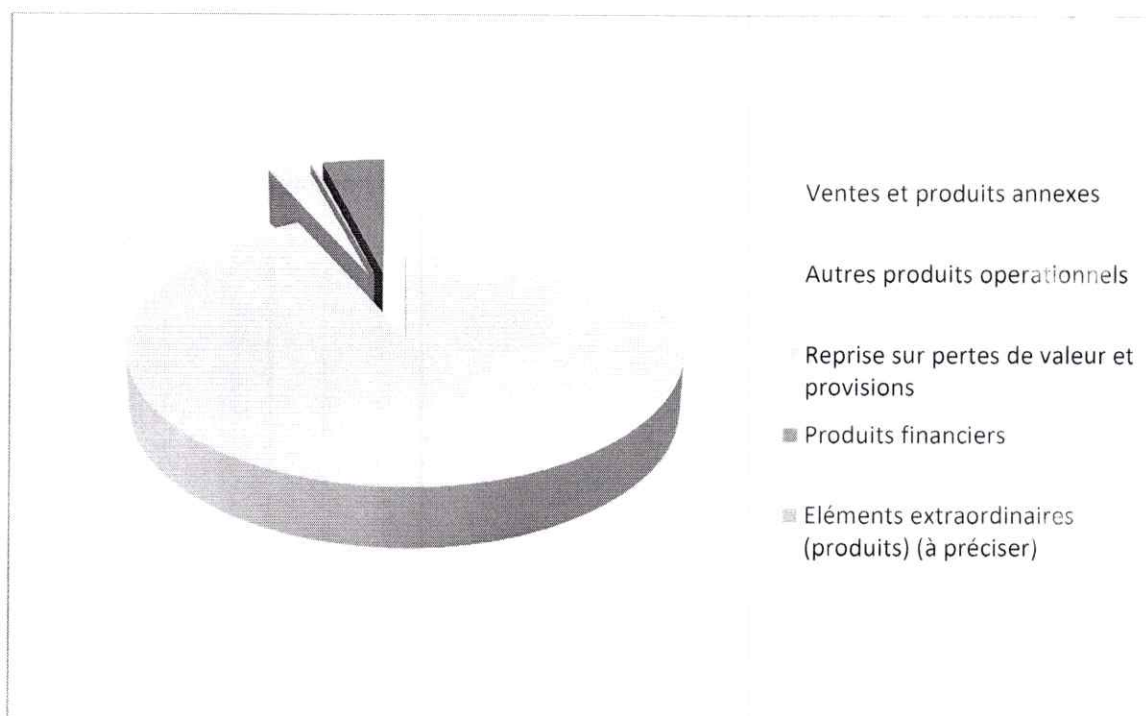
## CHARGES 2020

LES CHARGES	N	N-1
Achats consommés	-244.538.047,88	-258.020.525,06
Services extérieurs et autres consommations	-377.432.283,98	-461.272.677,39
Charges de personnel	-3.639.858.101,66	-3.656.966.495,56
Impôts taxes et versements assimilés	-167.097.200,86	-185.177.200,75
Autres charges opérationnelles	-14.095.610,79	-3.096.638,68
Dotations aux amortissements et provisions	-1.032.518.211,39	-1.045.741.794,73
Charges financières	-240.361.205,86	-211.811.137,53
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	-129.830.528,37	-253.736.610,55
Impôts différés (variation) sur résultats ordinaires	19.977.220,06	19.568.262,70
<b>Total des Charges</b>	<b>-5.825.753.970,73</b>	<b>-6.056.254.817,55</b>



## PRODUITS 2020

Désignation	N	N-1
Ventes et produits annexes	5.954.353.212,01	6.340.118.236,22
Autres produits opérationnels	161.124.011,59	111.795.198,88
Reprise sur pertes de valeur et provisions	16.552.658,14	4.956.278,82
Produits financiers	261.007.154,73	171.964.121,34
Éléments extraordinaires (produits) (à préciser)	0,00	0,00
<b>Total des produits</b>	<b>6.393.037.036,47</b>	<b>6.628.833.835,26</b>



**PIECE COMPTABLE**

**13ème mois**

N° : 000232

Journal : 01 OPERATIONS DIVERSES

Date : 31/12/2020

Référence

Libellé : CONSTATATION PROVISIONS EXERCICE 2020

Lig	Compte	Tiers / CC / C.Bq	Projet	VTR	Libellé	Debit	Crédit
1	681200				CONSTATATION PROVISIONS IDR EXERCICE 2020	96 980 935,39	
2	153000			PR1	CONSTATATION PROVISIONS IDR EXERCICE 2020		96 980 935,39
3	133100				CONSTATATION IDA S/PROVISIONS IDR EXERCICE 2020	25 215 043,20	
4	692000	10001000			CONSTATATION IDA S/PROVISIONS IDR EXERCICE 2020		25 215 043,20
5	685200	10001000			PERTES DE VALEUR CLIENTS EXERCICE 2020	13 521 825,65	
6	491120				PERTES DE VALEUR CLIENTS EXERCICE 2020		13 521 825,65
Total Pièce						135 717 804,24	135 717 804,24

Etabli par :  
MAHDI

Visé par :



**COMPTES DE RESULTAT**  
**(Par Nature)**  
 Arrêté au : 31/12/2020

Libellé	Note	Exercice	Exercice précédent
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>5 954 353 212,01</b>	<b>6 332 318 236,22</b>
Variation stocks produits et en cours			
Production immobilisée		-	7 800 000,00
Subventions d'exploitation			
<b>I. PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>		<b>5 954 353 212,01</b>	<b>6 340 118 236,22</b>
Achats consommés	-	244 538 047,88	- 258 020 525,06
Services extérieurs et autres consommations	-	377 432 283,98	- 461 272 677,39
<b>II. CONSOMMATION DE L'EXERCICE</b>	-	<b>621 970 331,86</b>	<b>719 293 202,45</b>
<b>III. VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)</b>		<b>5 332 382 880,15</b>	<b>5 620 825 033,77</b>
Charges de personnel	-	3 639 858 101,66	- 3 656 966 495,56
Impôts, taxes et versements assimilés	-	167 097 200,86	- 185 177 200,75
<b>IV. EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 525 427 577,63</b>	<b>1 778 681 337,46</b>
Autres produits opérationnels		161 124 011,59	111 795 198,88
Autres charges opérationnelles	-	14 095 610,79	- 3 096 638,68
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	1 032 518 211,39	- 1 045 741 794,73
Reprise sur pertes de valeur et provisions		16 552 658,14	4 956 278,82
<b>V. RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>656 490 425,18</b>	<b>846 594 381,75</b>
Produits financiers		261 007 154,73	171 964 121,34
Charges financières	-	240 361 205,86	- 211 811 137,53
<b>VI. RESULTAT FINANCIER</b>		<b>20 645 948,87</b>	<b>39 847 016,19</b>
<b>VII. RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)</b>		<b>677 136 374,05</b>	<b>806 747 365,56</b>
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	-	129 830 528,37	- 253 736 610,55
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires		19 977 220,06	19 568 262,70
<b>TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>6 393 037 036,47</b>	<b>6 628 833 835,26</b>
<b>TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	-	<b>5 825 753 970,73</b>	<b>6 056 254 817,55</b>
<b>VIII. RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>567 283 065,74</b>	<b>572 579 017,71</b>
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)			
Eléments extraordinaires (charge) (à préciser)			
<b>IX. RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>			
<b>X. RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>567 283 065,74</b>	<b>572 579 017,71</b>
Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence (1)			
<b>XI. RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (1)</b>			
Dont part des minoritaires (1)			
Part du groupe (1)			
(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés			

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**  
**(Méthode directe)**  
**Arrêté au : 31/12/2020**

Intitulé	Note	Exercice	Exercice Précédent
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (A) :</b>			
Encaissements reçus des clients.		7 214 282 454,82	7 362 729 159,56
Autres encaissements.		200 631 778,65	212 190 107,12
Accréditifs, provisions	-	30 014 756,43	11 813 904,57
Accréditifs, restitution des provisions		30 014 756,43	52 965 769,12
Sommes versées aux fournisseurs.	-	705 399 388,03	912 205 388,56
Sommes versées aux personnels.	-	1 907 277 555,08	2 140 927 387,65
Sommes versées pour frais de missions	-	3 391 050,00	5 418 201,95
Sommes versées aux œuvres sociales	-	123 992 017,53	219 241 464,25
sommes versées aux organismes sociaux	-	950 882 260,33	996 367 396,27
Intérêts et autres frais financiers payés.	-	322 889 378,01	209 555 500,31
Impôts sur résultats payés.	-	103 285 745,00	499 033 708,00
Autres impôts et taxes.	-	1 732 819 881,73	1 557 727 135,61
Sommes versées aux filiales		-	-
Autres dépenses	-	37 640 736,04	42 039 022,23
<b>Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires</b>		<b>1 527 336 221,72</b>	<b>1 033 555 926,40</b>
Flux de trésorerie lié à des éléments extraordinaires (à préciser)			
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (A)</b>		<b>1 527 336 221,72</b>	<b>1 033 555 926,40</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement (B) :</b>			
Décaissement sur acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles.	-	557 035 802,91	1 383 766 760,58
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles.		-	11 435 775,00
Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières.	-	500 000 000,00	1 000 000 000,00
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières.		500 000 000,00	1 400 000 000,00
Intérêts encaissés sur placements financiers.		182 175 000,00	171 375 000,00
Dividendes et quote-part de résultats reçus.		81 382 900,00	515 808,00
<b>Flux de trésorerie net provenant de l'activité d'investissement (B)</b>	-	<b>293 477 902,91</b>	<b>800 440 177,58</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement (C) :</b>			
Encaissement suite à l'émission d'actions.			
Dividendes et autres distributions effectués.	-	120 000 000,00	130 000 000,00
Encaissements provenant d'emprunts.		-	172 106 150,15
Remboursements d'emprunts ou d'autres dettes assimilées.	-	1 201 188 657,24	882 960 747,27
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement(C)</b>	-	<b>1 321 188 657,24</b>	<b>840 854 597,12</b>
Incidences des variations des taux de change sur liquidités et quasi-liquidités.		298 569,81	20 714,38
<b>Variation de trésorerie de la période (A+B+C)</b>	-	<b>87 031 768,62</b>	<b>607 759 562,68</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		688 341 748,36	1 296 101 311,04
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>601 309 979,74</b>	<b>688 341 748,36</b>

## BILAN ACTIF

Arrêté au : 31/12/2020

Libellé	Note	Montant brut	Amort. / Prov.	Net	Net (N-1)
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>					
Ecart d'acquisitions (Goodwill)					
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>58 549 114,78</b>	<b>46 824 693,90</b>	<b>11 724 420,88</b>	<b>23 492 130,10</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>22 480 439 658,62</b>	<b>8 286 724 642,31</b>	<b>14 193 715 016,31</b>	<b>8 657 773 876,15</b>
Terrains		69 440 800,00		69 440 800,00	69 440 800,00
Bâtiments		3 606 742 844,76	661 974 153,80	2 944 768 690,96	404 628 389,10
Autres immobilisations corporelles		18 665 052 013,86	7 624 750 488,51	11 040 301 525,35	8 044 500 687,05
Immobilisations en concession		139 204 000,00	-	139 204 000,00	139 204 000,00
<b>Immobilisations en cours</b>		<b>1 147 897 095,69</b>		<b>1 147 897 095,69</b>	<b>7 321 750 817,02</b>
<b>Immobilisations financières</b>		<b>4 806 532 875,83</b>	<b>130 095 809,96</b>	<b>4 676 437 065,87</b>	<b>4 676 763 673,87</b>
Titres mis en équivalence				-	-
Autres participations et créances rattachées		391 625 650,63	130 095 809,96	261 529 840,67	261 529 840,67
Autres titres immobilisés		4 407 030 272,00		4 407 030 272,00	4 407 386 880,00
Prêts et autres actifs financiers non courants		7 876 953,20		7 876 953,20	7 846 953,20
<b>Impôts différés actif</b>		<b>384 258 331,22</b>		<b>384 258 331,22</b>	<b>374 152 420,74</b>
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>		<b>28 877 677 076,14</b>	<b>8 463 645 146,17</b>	<b>20 414 031 929,97</b>	<b>21 053 932 917,88</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>					
<b>Stocks et encours</b>		<b>336 317 047,39</b>	<b>1 271 038,60</b>	<b>335 046 008,79</b>	<b>319 427 465,43</b>
<b>Créances et emplois assimilés</b>		<b>1 147 550 105,99</b>	<b>118 456 134,85</b>	<b>1 029 093 971,14</b>	<b>1 345 746 469,55</b>
Clients		801 764 541,77	118 456 134,85	683 308 406,92	844 474 492,96
Autres débiteurs		81 311 943,73		81 311 943,73	85 815 482,11
Impôts et assimilés		264 473 620,49		264 473 620,49	415 456 494,48
Autres créances et emplois assimilés					
<b>Disponibilités et assimilés</b>		<b>633 240 098,72</b>	<b>-</b>	<b>633 240 098,72</b>	<b>689 875 656,98</b>
Placements et autres actifs financiers courants					
Trésorerie		633 240 098,72		633 240 098,72	689 875 656,98
<b>Total actif courant</b>		<b>2 117 107 252,10</b>	<b>119 727 173,45</b>	<b>1 997 380 078,65</b>	<b>2 355 049 591,96</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>		<b>30 994 784 328,24</b>	<b>8 583 372 319,62</b>	<b>22 411 412 008,62</b>	<b>23 408 982 509,84</b>

**BILAN PASSIF**  
Arrêté au : 31/12/2020

Libellé	Note	Exercice	Exercice précédent
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital émis		3 500 000 000,00	3 500 000 000,00
Capital non appelé			
Primes et réserves (Réserves consolidées) (1)		9 394 958 558,49	9 395 315 166,49
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence (1)			
Résultat net (Résultat net part du groupe) (1)		567 283 065,74	572 579 017,71
Autres capitaux propres - Report à nouveau -		539 426 410,84	-
<b>Part de la société consolidante (1)</b>			
<b>Part des minoritaires (1)</b>			
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES I</b>		<b>14 001 668 035,07</b>	<b>13 467 894 184,20</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts et dettes financières		5 089 534 266,32	6 288 947 958,32
Impôts (différés et provisionnés)		4 494 830,14	14 366 139,72
Autres dettes non courantes		139 204 000,00	139 204 000,00
Provisions et produits constatés d'avance		1 409 928 470,75	1 355 454 227,96
<b>TOTAL PASSIFS NON-COURANTS II</b>		<b>6 643 161 567,21</b>	<b>7 797 972 326,00</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés		475 595 811,14	667 821 788,36
Impôts		356 244 169,90	519 795 031,13
Autres dettes courantes		934 742 425,30	955 499 180,15
Trésorerie passif			
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS III</b>		<b>1 766 582 406,34</b>	<b>2 143 115 999,64</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>		<b>22 411 412 008,62</b>	<b>23 408 982 509,84</b>
(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés			

## **ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

**Arrêté au : 31/12/2020**

Note	Capital social	Prime d'émission	Ecart d'évaluation	Ecart de réévaluation	Réserves et résultat
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>3 500 000 000,00</b>		<b>-318 400,00</b>		<b>10 003 934 046,49</b>
Changement de méthode comptable					-
Correction d'erreurs significatives					-
Réévaluation des immobilisations			<b>-700 480,00</b>		-
Profits ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultat					-
Dividendes payés					-250 000 000,00
Autres distributions					-357 600 000,00
Réserves Distribuées					-
Augmentation de capital					-
Résultat net de l'exercice					572 579 017,71
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>3 500 000 000,00</b>		<b>-1 018 880,00</b>		<b>9 968 913 064,20</b>
Changement de méthode comptable					-
Correction d'erreurs significatives					-33 152 606,87
Réévaluation des immobilisations			<b>-356 608,00</b>		-
Profits ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultat					-
Dividendes payés					-
Autres distributions					-
Réserves Distribuées					-
Augmentation de capital					-
Résultat net de l'exercice					567 283 065,74
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>3 500 000 000,00</b>		<b>-1 375 488,00</b>		<b>10 503 043 523,07</b>



**PIECE COMPTABLE**13<sup>ème</sup> mois

N° : 000235

Journal : 01 OPERATIONS DIVERSES

Date : 28/01/2021

Référence

Libellé : AMORT. DE 01 A 12 / 2020

Lig	Compte	Tiers / CC / C.Bq	Projet	VTR	Libellé	Debit	Crédit
1	681113				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	6 881 087,03	
2	281300			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		44 000,00
3	281310			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		3 629 360,56
4	281320			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		3 207 726,47
5	681115				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	197 509 399,54	
6	281500			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		197 509 399,54
7	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	58 865,17	
8	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		58 865,17
9	681113				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	16 056,25	
10	281310			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		11 106,25
11	281320			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		4 950,00
12	681115				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	91 230,66	
13	281500			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		91 230,66
14	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	1 599 697,60	
15	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		1 599 697,60
16	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	8 717,50	
17	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		8 717,50
18	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	24 850,01	
19	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		24 850,01
20	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	151 541,50	
21	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		151 541,50
22	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	32 083,31	
23	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		32 083,31
24	681113				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	12 140,00	
25	281320			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		12 140,00
26	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	1 623 840,17	
27	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		1 623 840,17
28	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	3 542 366,23	
29	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		3 542 366,23
30	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	4 613,46	
31	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		4 613,46
32	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	12 500,00	
33	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		12 500,00
34	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	220 760,00	

## PIECE COMPTABLE

13ème mois

N° : 000235

(Suite)

Journal : 01 OPERATIONS DIVERSES

Date : 28/01/2021

Référence

Libellé : AMORT. DE 01 A 12 / 2020

Lig	Compte	Tiers / CC / C.Bq	Projet	VTR	Libellé	Debit	CréditDDD
35	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		220 760,00
36	681113				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	10 510,00	
37	281320			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		10 510,00
38	681115				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	104 287,00	
39	281500			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		104 287,00
40	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	1 882 118,51	
41	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		1 882 118,51
42	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	24 600,00	
43	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		24 600,00
44	681115				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	235 052,52	
45	281500			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		235 052,52
46	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	1 640 558,67	
47	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		1 640 558,67
48	681113				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	290 202,30	
49	281310			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		290 202,30
50	681115				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	150 240,00	
51	281500			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		150 240,00
52	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	4 816 002,83	
53	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		4 816 002,83
54	681014				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	10 597 509,22	
55	280400			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		10 597 509,22
56	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	73 215,00	
57	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		73 215,00
58	681113				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	7 190,00	
59	281320			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		7 190,00
60	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	132 058,82	
61	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		132 058,82
62	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	28 800,00	
63	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		28 800,00
64	681115				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	435 641,10	
65	281500			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		435 641,10
66	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	34 900,00	
67	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		34 900,00

## PIECE COMPTABLE

**13ème mois**

N° : 000235

(Suite)

Journal : 01 OPERATIONS DIVERSES

Date : 28/01/2021

Référence

Libellé : AMORT. DE 01 A 12 / 2020

Lig	Compte	Tiers / CC / C.Bq	Projet	VTR	Libellé	Debit	CréditDDD
68	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	12 500,00	
69	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		12 500,00
70	681113				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	2 519 521,56	
71	281310			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		2 519 521,56
72	681115				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	4 547 365,14	
73	281500			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		4 547 365,14
74	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	84 213,46	
75	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		84 213,46
76	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	24 200,00	
77	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		24 200,00
78	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	24 200,00	
79	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		24 200,00
80	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	12 300,00	
81	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		12 300,00
82	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	12 500,00	
83	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		12 500,00
84	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	12 500,00	
85	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		12 500,00
86	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	12 500,00	
87	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		12 500,00
88	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	11 700,00	
89	281800			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		11 700,00
90	681115				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	14 674 306,31	
91	281500			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		14 674 306,31
92	681115				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	9 446 507,21	
93	281500			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		9 446 507,21
94	681113				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	50 400,00	
95	281310			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		50 400,00
96	681115				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	4 245 000,00	
97	281500			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		4 245 000,00
98	681115				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	1 664 331,09	
99	281500			AM1	AMORT. DE 01 A 12 / 2020		1 664 331,09
100	681118				AMORT. DE 01 A 12 / 2020	11 700,00	

## PIECE COMPTABLE

13<sup>ème</sup> mois

N° : 000231

Journal : 01 OPERATIONS DIVERSES

Date : 31/12/2020

Référence

Libellé : CONSTATATION CLIENTS DOUTEUX EX 2020

Lig	Compte	Tiers / CC / C.Bq	Projet	VTR	Libellé	Debit	Crédit
1	416030	474006		C1	CONSTATATION CLIENTS DOUTEUX EX 2020	1 063 504,73	
2	416030	474008		C1	CONSTATATION CLIENTS DOUTEUX EX 2020	4 388,15	
3	416030	474080		C1	CONSTATATION CLIENTS DOUTEUX EX 2020	12 453 932,77	
4	411030	474006		C1	CONSTATATION CLIENTS DOUTEUX EX 2020		1 063 504,73
5	411030	474008		C1	CONSTATATION CLIENTS DOUTEUX EX 2020		4 388,15
6	411030	474080		C1	CONSTATATION CLIENTS DOUTEUX EX 2020		12 453 932,77
Total Pièce						13 521 825,65	13 521 825,65

Etabli par :  
HAFID

Visé par :  


**PIECE COMPTABLE**

**Décembre**

N° : 000222

Journal : 01 OPERATIONS DIVERSES

Date : 31/12/2020

Référence

Libellé : RÉGULARISATION SOLDE STOCK AU 31-12-2020

Lig	Compte	Tiers / CC / C.Bq	Projet	VTR	Libellé	Debit	Crédit
1	658100	12100000			RÉGULARISATION SOLDE STOCK AU 31-12-2020 DDD	10,35	
2	322200				RÉGULARISATION SOLDE STOCK AU 31-12-2020 DDD		1,11
3	322400				RÉGULARISATION SOLDE STOCK AU 31-12-2020 DDD		0,31
4	322000				RÉGULARISATION SOLDE STOCK AU 31-12-2020 DDD		8,93
5	758100				RÉGULARISATION SOLDE STOCK AU 31-12-2020 DDD		233,40
6	322500				RÉGULARISATION SOLDE STOCK AU 31-12-2020 DDD	0,02	
7	322520				RÉGULARISATION SOLDE STOCK AU 31-12-2020 DDD	228,87	
8	322900				RÉGULARISATION SOLDE STOCK AU 31-12-2020 DDD	4,51	
9	658100	12100000			RÉGULARISATION SOLDE STOCK AU 31-12-2020 DR	0,17	
10	322310				RÉGULARISATION SOLDE STOCK AU 31-12-2020 DR		0,01
11	322521				RÉGULARISATION SOLDE STOCK AU 31-12-2020 DR		0,16
12	658100	12100000			RÉGULARISATION SOLDE STOCK AU 31-12-2020 DRH	15,64	
13	322501				RÉGULARISATION SOLDE STOCK AU 31-12-2020 DRH		0,08
14	322600				RÉGULARISATION SOLDE STOCK AU 31-12-2020 DRH		15,56
15	758100				RÉGULARISATION SOLDE STOCK AU 31-12-2020 DRH		0,33
16	322220				RÉGULARISATION SOLDE STOCK AU 31-12-2020 DRH	0,26	
17	322700				RÉGULARISATION SOLDE STOCK AU 31-12-2020 DRH	0,04	
18	322903				RÉGULARISATION SOLDE STOCK AU 31-12-2020 DRH	0,03	
19	658100	12100000			RÉGULARISATION SOLDE STOCK AU 31-12-2020 DL	0,45	
20	322330				RÉGULARISATION SOLDE STOCK AU 31-12-2020 DL		0,43
21	322513				RÉGULARISATION SOLDE STOCK AU 31-12-2020 DL		0,02
22	758100				RÉGULARISATION SOLDE STOCK AU 31-12-2020 DL		1,00
23	322531				RÉGULARISATION SOLDE STOCK AU 31-12-2020 DL	1,00	

## PIECE COMPTABLE

Décembre

N° : 000222

(Suite)

Journal : 01 OPERATIONS DIVERSES

Date : 31/12/2020

Référence

Libellé : RÉGULARISATION SOLDE STOCK AU 31-12-2020

Lig	Compte	Tiers / CC / C.Bq	Projet	VTR	Libellé	Debit	CréditDDD
					Total Pièce	261,34	261,34

Etabli par :  
HAFID

Visé par :



**Ecart au 31/12/2020**

<b>Compte</b>		<b>écart DDD</b>	<b>écart DR</b>	<b>écart DRH</b>	<b>écart DL</b>
310100	carburants et lubrifiants	-	-	-	-
310200	produits d'entretien	- 1,11	-	0,26	-
310300	fournitures d'atelier	-	0,01	-	0,43
310400	petit outillage	- 0,31	-	-	-
310500	pièces rechange mat, transport	0,02	-	0,08	-
310510	pièces rechange mat, exploitation	-	-	-	0,02
310520	pièces rechange naval	228,87	0,16	-	-
310530	pneumatiques	-	-	-	1,00
310600	fournitures de bureau	-	-	15,56	-
310700	fournitures mécanographique	-	-	0,04	-
310900	fournitures diverses	4,51	-	0,03	-
310910	habillements	-	-	-	-
310000	matériaux de construction	- 8,93	-	-	-
	<b>Totaux</b>	<b>223,05</b>	<b>0,17</b>	<b>15,31</b>	<b>0,55</b>

**ENTREPRISE PORTUAIRE DE BEJAIA**  
**- D.F.C -**  
**DEPARTEMENT COMPTABILITE GENERALE**  
 GSP - SCOPONT

## *Résumé*

Ce travail a pour objectif de présenter Les travaux de fin d'exercice qui consistent à procéder aux différentes opérations dites de clôture pour permettre l'arrêt de la comptabilité de l'exercice et l'établissement des tableaux de synthèse (bilan, tableau des comptes de résultats , tableaux des flux de trésorerie, état des variation des capitaux propre et les tableaux annexes) donc la détermination du résultat ainsi que connaître la situation financière réelle de l'entreprise. La fiabilité de ces travaux de fin d'exercice dépend de leurs qualités, ce qui veut dire principalement qu'à chaque fois que cette qualité est bonne, la sincérité des comptes est sûre et le contrôle interne est maîtrisé, et ce qui va faciliter certainement la tâche aux responsables et les utilisateurs pour prendre les bonnes décisions.

Nous avons effectué les travaux d'inventaire au sein de l'EPB en réalisant la régularisation de quelques opérations telles que les amortissements, pertes de valeurs, provisions, les différentes régularisations et le rapprochement bancaire. Nous avons conclu que cette entreprise respecte globalement les règles de la tenue d'un travail d'inventaire en tenant compte des normes comptables en vigueur.

**Mots clés : travaux de fin d'exercice, inventaire, régularisation, états financiers, EPB.**



## *Abstract*

The objective of this work is to present the work at the end of the year which consists of carrying out the various so-called closing operations to allow the stopping of the accounting for the year and the establishment of summary tables (balance sheet, table of accounts results, cash-flow tables, statement of changes in equity and appended tables) therefore the determination of the result as well as knowing the real financial situation of the company. The reliability of this end-of-year work depends on their qualities, which means mainly that each time this quality is good, the sincerity of the accounts is sure and internal control is mastered, and this will certainly facilitate the task for managers and users to make the right decisions.

We carried out the inventory work within the EPB by carrying out the regularization of a few transactions such as depreciation, impairment losses, provisions, various regularizations and bank reconciliation. We concluded that this company generally complies with the rules for keeping an inventory work taking into account the accounting standards in force.

**Keywords: year-end work, inventory, adjustment, financial statements, EPB.**